

**UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS**  
**U.F.R. DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
**SECTION DE SOCIOLOGIE**



**Mémoire de Licence**  
**de Lettres & Sciences Humaines**

***SUJET : LES OBSTACLES A L'AUTOPROMOTION DES  
ASSOCIATIONS VILLAGEOISES DE DEVELOPPEMENT  
(A.V.D.) : LE CAS DE L'ASSOCIATION POUR LA  
PROMOTION DU PARRAINAGE ET LE  
DEVELOPPEMENT DE MERINA-DAKHAR***

**Présenté par :**

**Moussa DIOP**

THL 2581

**Sous la direction de :**

**Alfred I. NDIAYE**

**Maître-Assistant**

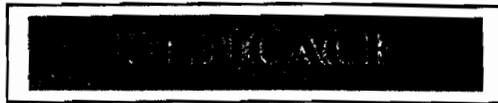
**EXCLU  
du  
PRÊT**

**Année Académique : 1999-2000**

**BUGB**

**2581**

**THL**



Je dédie ce travail à :

- ✓ Mes parents SITOU BANSE et ARONA DIOP pour m'avoir donné une éducation qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui et pour avoir cultivé en moi cette maxime de HENRI BERGSON : "*Il n'y a pas d'obstacles que la volonté suffisamment tendue ne peut surmonter pourvu qu'elle s'y prend à temps.*"(Les deux sources de la morale et de la religion)
- ✓ Mes frères et sœurs Awa, Ndeye Dalgounia, Sabelle, Fatou, Aïda Déme, Penda, Bimata et El H. Malick pour leur soutien moral.
- ✓ Mes neveux : Momo Banda, Moussa Banda, Larissa Yacine, Mamy et bébé Fatimata

# REMERCIEMENTS

## **DIEU,**

*Te remercier serait T'insulter, souffre cependant que je te dise merci infiniment.*

*Paix et salut sur le prophète Muhammad (SAW), Sa noble famille et ses compagnons.*

*Qu'ALLAH sanctifie le mystère de Cheikh Ahmad Ibn Muhammad Ibn Habiballah(Cheikh Ahmadou Bamba R.A )et répande sa bénédiction sur tous Ses serviteurs .*

*Le prophète(SAW) disait que celui qui ne remercie pas les hommes ne remercie pas Dieu –*

**Qu'il nous soit permis de remercier ici :**

- ☞ M. Alfred Inis N'diaye pour avoir bien voulu encadré ce travail mais aussi pour ses remarques et sa disponibilité
- ☞ M. Désiré Yandé SARR(Ph.D Sociologie) pour sa disponibilité durant mon stage et ses suggestions, ainsi qu'à toute sa famille.
- ☞ M. Banda Ndiaye pour son appui inestimable et ses conseils.
- ☞ M. Djiby Kâ ( socio-economiste à la WV ) pour ses remarques et suggestions
- ☞ Paul Preira, Alouise Diouf et Sa femme Marthe pour m'avoir hébergé durant mon stage à Mékhé.
- ☞ Idrissa et Babacar M'baye : Respectivement superviseurs à Ndiass et Mbattal.
- ☞ Tous les membres de l'APDM pour leur sens de l'hospitalité et leur disponibilité.
- ☞ Diome, Lama, Lébou N'doye, Ibou Diagne, Assane Camara, Babacar Lô ,Cheikh Bâ , Mathias, pour m'avoir conseillé , soutenu et aidé .
- ☞ Les secrétaires Mame Marie(Isra) et Alimatou Seye (Crous)
- ☞ Mame Awa Fall, pour tout.....
- ☞ Mes camarades de la commission sociale et de la coordination des étudiants de l'UGB (98-2000) avec qui nous avons endigué toute velléité visant à saper les intérêts matériels et moraux de nos mandants et partant le mouvement étudiant. Je vous serai gré d'avoir participé à ma formation.
- ☞ Bouna Ahmet Fall qui nous a servi de grand frère durant nos moments difficiles et qui a, par moment, participé à l'orientation de ce travail.
- ☞ Mes voisins Djissangouleh Coly, Cheikh Dione, ceux du G3E, du G5E et tous les résidents du village « E »



**DEDICACE**

**REMERCIEMENTS**

**TABLE DES MATIERES**

**LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

**LISTE DES TABLEAUX**

**LISTE DES SCHEMAS ET FIGURES**

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE .....	6
CHAPITRE I: PROBLEMATIQUE.....	8
I.1 PROBLEMATIQUE.....	8
I.2 ETAT DE LA QUESTION.....	10
I.3 CADRE THEORIQUE.....	18
I-3-1 Hypothèse.....	18
I-3-2 Objectifs.....	19
I-3-3 Intérêt du sujet.....	19
I.4 CONCEPTUALISATION .....	21
I-5 MODELE D'ANALYSE .....	26
I-6 : Conclusion partielle.....	29
CHAPITRE II : METHODOLOGIE .....	30
II-1. La phase exploratoire.....	30
II-1- 1. La revue documentaire.....	30
II-1- 2. Les entretiens exploratoires .....	30
II-1- 3 Les prè-enquêtes.....	31
II-2 La collecte des données .....	31
II-2-1 Histoire de la collecte.....	31
II-2- 2. L'échantillonnage.....	32
II-2-3 Les données quantitatives .....	33

II-2-3-1 Les interviews structurées.....	33
II-2-3-2 Les statistiques de services.....	34
II-2-3-3 Les données secondaires.....	34
II-2-4 Les données qualitatives.....	34
II-2-4-1 Les interviews non-structurées.....	34
II-2-4-2 Les interviews de groupes ou « focus group discussion ».....	35
II-2-4-3 L'observation directe.....	36
II-2-5 Difficultés rencontrées.....	36
II-2-5 : Conclusion partielle.....	37
<b>CHAPITRE III :PRESENTATION DE L'ARRONDISSEMENT DE MERINA-DAKHAR</b>	<b>38</b>
III - 1 Présentation géographique et physique.....	38
III-2 Données démographiques.....	40
III-3 : Diagnostic par secteur.....	41
III-3-1 : Le secteur primaire.....	41
III-3-1-1 L'agriculture.....	41
III-3-1-2 L'élevage.....	42
III-3-1-3 Les eaux et forêts.....	42
III-3-1-4 L'hydraulique rurale.....	42
III-3-1-5 Contraintes du secteur primaire.....	43
III-3-2 : Le secteur secondaire.....	43
III-3-2-1 Contraintes du secteur secondaire.....	44
III-3-3 Le secteur tertiaire.....	44
III-3-3-1 Le commerce.....	44
III-3-3-2 Le transport.....	44
III-3-3-3 Contraintes du secteur tertiaire.....	44
III-3-4-1 Contraintes du secteur quaternaire.....	45
III-4 : Physionomie de l'arrondissement de Mérina-Dakhar.....	45
III-5 : Conclusion partielle.....	48
<b>DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS</b> .....	<b>49</b>
<b>CHAPITRE IV : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION : L'APDM</b> .....	<b>51</b>
Introduction.....	51

IV-1	Origine et histoire de l'APDM.....	52
IV-1-1	Evolution.....	52
IV - 1- 2	Parrainage.....	53
IV-2	Organisation de l'APDM.....	54
IV-2-1	Mode d'adhésion.....	54
IV-2-2	Structuration interne.....	54
IV - 2 - 3	Relation de genre.....	55
IV- 2- 4	Mode de renouvellement des instances.....	56
IV - 2- 5	Mécanismes de prise de décision.....	57
IV - 3	Fonctionnement de l'APDM.....	57
IV - 3 - 1	Fonction de l'APDM.....	57
IV - 3 - 2	Objectifs de l'APDM.....	58
IV - 4	Relation avec l'extérieur.....	58
IV - 4 - 1	Relation avec l'ONG WV.....	58
IV - 4 -2	Nature des relations.....	58
IV-4-3	conclusion partielle.....	59
<b>Chapitre V : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....</b>		<b>60</b>
<b>Section 1 : OBSTACLES EXTERNES A L'AUTOPROMOTION.....</b>		<b>60</b>
V-1-1	Obstacles techniques.....	60
V-1-1-1	Origine externe.....	60
V-1-1-2	Programme d'alphabétisation.....	65
V-1-2.	Obstacles liés aux modes de participation.....	72
V-1-2-1	Elaboration des plans d'actions.....	72
V-1-2-2	Définition des projets en chantier.....	74
V-1-2-3	Définition des projets déjà réalisés.....	79
<b>SECTION II : LES OBSACLES INTERNES A L'AUTOPROMOTION.....</b>		<b>81</b>
V-2-1.	Obstacles culturels.....	81
V-2-1-1	L'âge.....	81
V-2-1-2	Corrélation niveau d'instruction/ âge.....	83
V-2-1-3	Niveau d'instruction.....	84
V-2-2:	Obstacles liés à l'organisation et au fonctionnement de l'APDM.....	85

<b>V-2-2-1 Assistance des membres aux Assemblées Générales</b> .....	<b>85</b>
<b>V-2-2-2 Prise de décision dans l'APDM</b> .....	<b>88</b>
<b>V-2-2-3 Gestion financière</b> .....	<b>94</b>
<b>V-2-2-4 Conclusion Partielle</b> .....	<b>99</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>100</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>104</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>111</b>

## LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

- ADP :** Area Development Program
- APDM :** Association pour la Promotion du parrainage e Développement de Méri-na-Dakhar
- AVD :** Association Villageoise de Développement
- BIT :** Bureau International du Travail
- CADEC :** Consortium des Associations de Développement Communautaire
- CCF :** Centre Culturel Français
- CERP :** Centre d'Expansion Rural Polyvalent
- CGP :** Comité de Gestion du Parrainage
- EGAM :** Entente des Groupements Associés de Méri-na
- FADEC :** Fédération des Associations de Développement Communautaire
- GIE :** Groupement d'Intérêt Economique
- GPF :** Groupement de Promotion Féminin
- NPA :** Nouvelle politique Agricole
- ONG :** Organisation Non Gouvernementale
- UPDM :** Union des Producteurs de Méri-na-Dakhar
- RADI :** Réseau Africain de Développement Intégré
- WV :** World Vision
- WVS :** World Vision Sénégal

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Villages et nombre de membres enquêtés .....	33
Tableau 2 : Structure de la population : 1984/85 .....	41
Tableau 3 : Evolution du potentiel imposable.....	41
Tableau 4 : infrastructures et équipements.....	49
Tableau 5:infrastructures scolaires.....	46
Tableau 6: infrastructures hydrauliques.....	49
Tableau 7: Organisations socio-professionnelles.....	46
Tableau 8: infrastructures socio-économiques.....	46
Tableau 9 : Villages membres de l'APDM .....	52
Tableau 10 : Répartition de l'échantillon selon l'origine de l'APDM. ....	60
Tableau 11 : Alphabétisation.....	67
Tableau 12 : Définition des plans d'actions .....	72
Tableau 13 : Existence de projets en chantier .....	74
Tableau 14 : Définition des projets en chantier.....	74
Tableau 15 : Existence de projets déjà réalisés .....	79
Tableau 16 : Définition des projets déjà réalisés.....	79
Tableau 17 : Répartition selon l'âge .....	81
Tableau 18 : Corrélation niveau instruction /âge .....	83
Tableau 19 : Répartition selon le niveau d'instruction.....	84
Tableau 20 : Fréquence des membres aux Assemblées Générales .....	85
Tableau 21 : Participation des membres aux prises de décisions.....	88
Tableau 22 : Prise de décision dans l'APDM .....	83
Tableau 23 : Niveau de satisfaction des membres à la gestion financière .....	94
Tableau 24 Répartition selon l'appartenance ethnique.....	113

Tableau25: Provenance des ressources .....	109
Tableau26: Répartition selon l'état matrimonial .....	109
Tableau27: Actions à mener.....	109
Tableau28: Répartition selon le sexe.....	109
Tableau29: Choix des actions.....	109
Tableau30: Appartenance confrérique .....	109
Tableau31: Participation des membres à l'exécution des plans d'action .....	109
Tableau32: Participation aux prises de décision .....	110
Tableau33:Nature des appuis .....	110
Tableau34:Gestion des aides .....	110
Tableau35:Manière de rembourser.....	110
Tableau36: Décision du partage des aides .....	110
Tableau37: Rôle de la V.M à la création de l'APDM.....	110
Tableau38: Définition des projets déjà réalisés.....	111

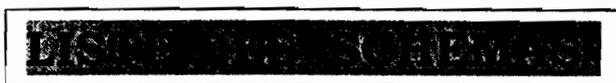


Schéma 1 : Schéma du modèle d'analyse	27
Schéma 2 : Cadre d'analyse	28
Schéma 3 : Organigramme de l'APDM	54
Schéma 4 : schéma de prise de décision	57
Schéma 5 : Perspectives de développement des projets participatifs	76
Schéma 6 : Prise de décision dans l'APDM	90
Schéma 7 : Exemple de transaction financière dans l'APDM	97

## INTRODUCTION

Au début des années soixante (60), la majorité des pays africains accédaient à l'indépendance. Constatant le retard des pays africains par rapport aux pays occidentaux et sous l'égide des Nations Unies, les décennies de développement économique et social furent décrétées. Elles devaient permettre aux pays africains de combler leur retard. Ces années étaient celles de tous les espoirs de développement en Afrique. La théorie de la modernisation avait suscité partout de l'enthousiasme.

Les forts taux de croissance<sup>1</sup> connus dans certains pays avaient fini par convaincre les décideurs politiques tout comme les institutions internationales que la croissance économique apporterait le développement. Dans les faits, cette conception économique, voire «économiste» s'était traduite par des pratiques autoritaires d'encadrement des populations par des services techniques et des opérations de développement.

Au début de la décennie soixante dix (70), cette stratégie de développement atteint très vite ses limites par le constat d'un mal développement quasi-généralisé dans le continent africain et une vision réductrice de la réalité sociale comme le note Kwan Kai HONG :

*« Le développement est défini et traité sous l'angle technique et économique alors qu'il relève fondamentalement d'une problématique de changement institutionnel. S'en tenir à une telle simplification, c'est se rendre incapable de saisir la complexité des processus à l'œuvre dans les sociétés du Sud »<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> 6 à 8 % par an in CODESRIA: acte du colloque international sur démocratie et développement en Afrique 20-22 Juillet 1992: p.4

<sup>2</sup> K. K. Hong 1991: jeux et enjeux de l'autopromotion- Vers d'autres formes de coopération .cahier de l'IUED n°20: p.22

Alioune SENE retient pour sa part que :

*« Développer, ce n'est pas seulement se moderniser, se donner de nouvelles structures administratives et politiques semblables à celles des pays développés. Le développement est une croissance intégrale en ce sens qu'il ne s'agit pas seulement d'élever les éléments matériels au niveau de vie des hommes, mais leurs dimensions intellectuelles, morales et spirituelles »<sup>3</sup>.*

Il a fallu l'échec des grands projets, véritables gouffres à milliards, pour convaincre les décideurs politiques tout comme les bailleurs de fonds de l'inefficacité du parachutage de ressources financières aussi importantes soient-elles.

Donc, les premières décennies de développement économique et social se sont soldées, pour la plupart, par des échecs. Car, des indicateurs comme la croissance, la production intérieure brute (PIB), étaient retenus pour mesurer le niveau de développement.

Au début des années 80, plusieurs facteurs conjugués parmi lesquels la crise de la dette, la détérioration des équilibres internes et externes, les mauvais résultats économiques, etc... vont engager la majorité des pays africains dans les réformes économiques. Les programmes d'ajustement structurel négociés avec les institutions financières internationales marquent la fin de l'Etat entrepreneur en Afrique et libèrent les initiatives privées.

Parallèlement, toute une littérature apparaît issue de quelques expériences novatrices. Elle insiste sur la nécessité d'une participation plus grande et plus réelle des populations à leur propre développement. De nouvelles stratégies, dans lesquelles l'homme, dans son acceptation la plus large, a une place plus importante, se font jour. Devant le nombre d'échecs à petite ou grande échelle, les responsables du développement se sont rendus compte qu'il fallait davantage associer les communautés rurales à la réalisation des projets de développement. C'est ainsi que

<sup>3</sup> Ch.T. SY et al. 1988 : *Crise du développement rural et désengagement de L'Etat*, ENAES, p.46

le terme de participation s'est répandu.

Au Sénégal apparaissent, avec les années 80, les projets dits participatifs où il s'agit d'impliquer davantage les populations rurales à la réalisation des actions projetées. C'est dans ce cadre que les ONG vont prendre une part active en valorisant la dimension humaine. Le concept de "participation" revient à l'ordre du jour et l'idée d'une responsabilisation plus grande des populations rurales s'installe en même temps que l'Etat était poussé à se désengager. Très rapidement cependant, ce renouvellement d'approche s'est trouvé piégé : la participation étant limitée aux aspects matériels des réalisations et à l'investissement humain. Les projets sont restés extérieurs, la participation se situant au niveau de l'exécution.

Critiquant les principes qui avaient régi les actions de développement des années soixante et soixante-dix, on s'est mis à proposer des possibilités. Ainsi de nouveaux référentiels se font jour tels que le self-reliance ou compter sur ses propres forces, être responsable de son devenir; le développement autocentré ou développement orienté vers les besoins et les objectifs internes des collectivités; le développement endogène ou développement qui met en valeur les liens entre les populations locales et leur milieu de vie. Toutes ces approches, malgré quelques variantes, ont en commun le souci de considérer comme essentielle la place de l'homme dans le développement et de faire ressortir que les populations locales devraient être les maîtres d'œuvre de leur développement : c'est l'auto promotion des associations villageoises de développement.

Dans le développement par l'auto promotion comme l'a noté Kwan Kai HONG : *« ce sont les acteurs de base qui définissent leurs objectifs et finalités, et déploient des stratégies propres intégrant les relations avec les autres acteurs<sup>4</sup> »*.

Pour réaliser des économies d'échelle, les populations dont les ressources

---

<sup>4</sup> K. K. Hong 1991 : *op. cit.*, p.76

<sup>5</sup> B.I.T 1989 : *Compte rendu d'un atelier régional des formateurs pour le développement participatif. Bobo Dioulasso, Burkina Faso, P.16*

propres sont faibles, n'ont pour alternative que de les mettre en pool et de travailler ensemble à leur bien commun comme l'a souligné le BIT:

*« l'auto promotion repose sur l'hypothèse que les groupements ruraux portent en eux motivations, capacités, aptitudes et ouvertures leur permettant, tout à la fois, de générer leurs ressources et d'intégrer de façon féconde, les apports des institutions d'appui à l'autopromotion<sup>5</sup>».*

Mais, les obstacles tant internes qu'externes auxquels ces associations sont confrontées limitent toute tentative d'auto promotion, car notent CROZIER et FRIEDBERG: " *un groupement, c'est d'abord une action collective organisée qui pose le problème de la coopération et de l'interdépendance entre les acteurs poursuivant des intérêts divergents sinon contradictoires<sup>6</sup>* ». Et selon ces mêmes auteurs si l'action collective constitue un problème décisif, c'est avant tout parce que ce n'est pas un phénomène naturel. C'est un construit social dont l'existence pose problème. Cet état de fait et la non prise en compte de la complexité des réalités en jeu ont permis comme le soulignent Raulin R. et al. " *à tous ceux qui ont eu à connaître ou à traiter de problèmes de développement rural de savoir que le nombre des échecs l'emporte manifestement sur celui des réussites<sup>7</sup>* ». Dès lors, un effort de lucidité s'impose qui devra s'attacher à rechercher les causes de cet échec à l'auto promotion.

Cette présente étude qui porte sur les obstacles à l'auto promotion des associations villageoises de développement (AVD), cherche à déterminer les

---

<sup>6</sup> Michel Crozier et Friedberg In Sambou Ndiaye 1996 : *Dynamique associative et développement participatif en milieu rural : contribution à l'étude des organisations paysannes du Delta : le cas de l'AFEGIED*, mémoire de maîtrise en sociologie, UGB, p.15

<sup>7</sup> H. Raulin et al. 1980 : *L'Aide au développement*. P.U.F, p.16

obstacles qui limitent le développement par l'auto promotion des AVD. Elle sera orientée autour de deux grandes parties. Une première qui est consacrée à la problématique et à la méthodologie. Une deuxième qui est destinée à la présentation des résultats.

**PREMIERE PARTIE :**  
**PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE**

Le chercheur avant de poser la problématique et de construire son objet va procéder à la lecture des recherches préalables sur le même sujet. Il doit s'informer de tout ce qui est déjà écrit sur le sujet. Ainsi il peut tenir compte de la conclusion à laquelle on a abouti, la critiquer, la dépasser comme le note Campenhoudt R. et Quivy R. :« *Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à un courant de pensée qui le précède et l'influence. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée*<sup>8</sup> ».

---

<sup>8</sup> Raymond Quivy et R. Campenhoudt | 1988 : *Manuel de recherche en Sciences Sociales* , Paris-Bordas, pp.40-41

## **CHAPITRE I :      PROBLEMATIQUE**

*« C'est au moment de la formulation de sa problématique que va se poser pour le sociologue le problème de la causalité et finalité de l'éclairage particulier qu'il va choisir de donner à la question posée. La problématique est ainsi une façon particulière de réfléchir à la question de départ<sup>9</sup> ».*

### **I.1 PROBLEMATIQUE**

Le développement a généralement été conçu comme un processus de modernisation qui trouve son modèle dans la société industrielle et la civilisation urbaine. En pratique, cette conception et sa mise en œuvre ont contribué à perturber, à déstructurer, à appauvrir et à marginaliser le monde rural.

Dans cette perspective, le développement apparaît, très souvent, aux ruraux comme quelque chose qui leur est imposée de l'extérieur et axée sur l'économie. Or, l'expérience a montré que les conceptions du développement trop exclusivement axées sur l'économie et réalisées sur la base d'un ensemble de transferts n'ont pas toujours abouti à des changements positifs sur la vie des ruraux.

Dans les villages, les perceptions se situent différemment : trop souvent, les programmes d'intervention ou les projets de développement sont sectoriels et coupent la vie humaine en tranche. De telles procédures se comprennent pour une bonne maîtrise des projets ou des programmes.

Mais les communautés rurales appréhendent la vie d'une façon plus globale et se trouvent désarçonnées devant la multiplicité des interventions, par rapport auxquelles les gens deviennent les plus exécutants et qui désintègrent

---

<sup>9</sup> Mical Nerestant | 1995 : *Anthropologie et Sociologie à l'usage des jeunes chercheurs*, Paris, éd. Karthala , p.180

progressivement leur conception du monde et leur vision de la vie. Ces interventions, tout en faisant fi de la réalité villageoise, ne prenaient pas en compte un fait :

le développement est avant tout un problème de l'homme, « *l'homme dans sa condition humaine* <sup>10</sup> », comme disait Malreaux, « *l'homme dans sa condition collective* <sup>11</sup> » ajoute Pierre Marcilhacy avant de le considérer en terme de rendement économique. Raison pour laquelle, la plupart des interventions se sont soldées par des échecs.

Devant le nombre d'échec à petite ou grande échelle, les responsables du développement se sont rendus compte qu'il fallait trouver d'autres possibilités, d'autres stratégies de développement dans lesquelles l'homme aura une place centrale. C'est ainsi qu'apparaît le développement par l'auto promotion.

Centré sur l'homme et les communautés, le développement par l'auto promotion ne peut se limiter à quelques secteurs de la vie de l'homme. Se promouvoir, c'est promouvoir toute la réalité humaine. C'est en sens que le Pape Jean Paul VI définissant le développement dira que « *pour être authentique, le développement doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme* <sup>12</sup> » Le Pape Jean Paul II renforcera cette définition par l'idée que l' « *avoir seul ne fait pas le développement, mais l'Avoir au service de l'Être* <sup>13</sup> ». Vu dans la perspective de l'auto promotion, le développement n'est pas seulement économique et technique, il est également culturel et social. Toute la réalité humaine est complexe : mais dans cette complexité, il faut qu'apparaissent comme fondamentales la reconnaissance des personnes et la solidarité effective entre elles. Cela reviendrait à dire que rechercher le développement par l'auto promotion,

---

<sup>10</sup> Levy Makany 1980 : Le rôle de l'université africaine dans le développement rural , P.15

<sup>11</sup> Levy Makany, op. cit., id.

<sup>12</sup> John Madjri et Dovi R. Juin 1990 : *Autopromotion et solidarité : une lecture africaine de la question sociale selon Jean Paul II* , p.41

<sup>13</sup> John M., R. Dovi, op. cit., id.

l'homme est responsable du développement poursuivi, qu'il lui revient de choisir, d'orienter, de déterminer les objectifs à atteindre et les moyens d'y aboutir.

Une telle responsabilité n'est possible que lorsque les hommes, les communautés à la base ont la possibilité de s'exprimer, de dire ce qu'ils espèrent et attendent comme changement ou, en d'autres mots, quand ils peuvent participer à la conception des réalisations de développement, à la définition des projets, à leur mise en œuvre, pouvoir participer au jeu des décisions qui les engagent.

L'auto promotion veut rendre aux personnes et aux communautés la possibilité de maîtriser, l'évolution, le changement, la transformation de leur milieu. Ainsi, elle ne se réalisera pas en fonction de modèles de développement extérieurs, mais à partir des besoins et aspirations locales et la satisfaction des besoins élémentaires aura la priorité.

Mais, tout comme les premières décennies de développement les premières expériences de développement par l'auto promotion se sont, elles aussi, soldées, pour la plupart par des échecs. Dès lors, une interrogation s'impose : Qu'est ce qui explique les échecs au développement par l'auto promotion des associations villageoises de développement ?.

Interprétant ces échecs, les différents acteurs impliqués se renvoyaient la responsabilité comme nous pouvons le noter.

## **I.2 ETAT DE LA QUESTION**

Dans les groupes de base, il existe certains éléments d'organisation, certaines capacités, certaines attitudes positives vis-à-vis de l'auto-promotion. Il n'en demeure pas moins que certaines organisations à ce stade sont, par exemple, très souvent dominées par des forces contraires internes ou / et externes créant des discordances entre les résultats attendus et les faits observés. Ces discordances sont diversement interprétées par les acteurs impliqués comme le note Jean Pierre

Olivier de Sardan : *“Au sein de la configuration développementaliste , les “dérives” sont le plus souvent imputées soit aux développeurs soit aux développés<sup>14</sup> »*. En effet, chaque partie analysait ces échecs en partant d'un présupposé implicite ou d'a priori qui, pour la plupart, déterminaient les résultats. C'est ainsi qu'Olivier de Sardan disait que :

*« Face aux écarts répétés entre les conduites prévues et les conduites réelles, face aux dérives que toute opération de développement subit du fait des groupes cibles, les “développeurs” tendent à recourir à de pseudo-notions sociologiques ou anthropologiques qui relèvent plus des clichés et de stéréotypes que d'outils analytiques<sup>15</sup> ».*

Cette thèse de Sardan va être confirmée par J. P Dogon et G. Pontie. Selon ces derniers :

*“Face à ce bilan négatif, plusieurs attitudes chez les «développeurs» semblent coexister. Le premier consiste à reporter l'échec ou la faible réussite des opérations sur les »développés», c'est-à-dire à considérer que les paysanneries ou les sociétés rurales africaines offrent des résistances, des obstacles au progrès, qu'elles sont encore largement tributaires de réalités traditionnelles, archaïques, peu capables d'innover et d'adapter des comportements économiques rationnelles<sup>16</sup> » .*

Cela revient à dire que seuls les comportements modernes seraient capables d'innovation et d'esprit d'entreprise contrairement aux comportements des sociétés paysannes qu'ils qualifient de traditionnels qui seraient plongées dans la répétition

<sup>14</sup> J.P.O De Sardan 1995 : *Anthropologie et Sociologie . Essai d'une socio-anthropologie du changement social*. APAD-Karthala, p.197

<sup>15</sup> J.P.O. De Sardan 1991 : *D'un savoir à l'autre : les agents de développement comme médiateurs*. GRET, p.102

<sup>16</sup> J.P. Dogon et al. 1985 - " Développement , sciences sociales et logiques paysannes en Afrique Noire" in J. P. O. De Sardan, P. Boiral, L. Lanteri, *paysans, experts et chercheurs en Afrique noire* . Ciface – Karthala, p .67

et le conformisme.

Certains anthropologues et agronomes déclarent que la société paysanne peut se caractériser par "le syndrome de la timidité" ou "l'image du bien limité". D'autres considèrent que leur psychologie est hostile à tout changement. Lorsque nous envisageons le problème sous cet angle, il est difficile de percevoir une rationalité dans le comportement paysan.

Malgré les critiques dont ont fait l'objet les études anthropologistes qui mettent l'accent sur la mentalité conservatrice des paysans, beaucoup de programmes de développement rural continuent implicitement voire explicitement de s'y référer. C'est le cas de Huizer affirmant que la résistance au changement est une réaction rationnelle des paysans : *elle se fonde essentiellement sur une résistance à un changement qui, de fait, n'en est pas un*<sup>17</sup> ».

Ces thèses développées par les anthropologues et agronomes ont, sans doute, poussé Annette Benad et Ildefonso, en examinant l'ensemble du dispositif de recherche et de développement en Tanzanie, à prendre le contre-pied de ces derniers. Selon ces auteurs :

*« Il est fallacieux d'imputer la responsabilité des échecs des opérations de développement à la "résistance" des paysans au changement ou à la "mentalité paysanne". En fait, ces arguments masquent soit les impossibilités concrètes de mettre en œuvre les nouvelles techniques, soit le très faible intérêt économique des changements proposés aux paysans et cela parce que leurs priorités et besoins ne sont pas identifiés <sup>18</sup> ».*

Cette situation résulte, selon ces deux auteurs, d'une circulation de

<sup>17</sup> Vera Gianotten et al. 1989 : « Le développement rural : éducation et enquête sociale » in revue *Idées et Actions*, n°153, p.13

<sup>18</sup> George Dupré et al 1991 : *Savoirs paysans et développement*, Karthala-Orstom, p.12

l'information à sens unique des "développeurs" vers les paysans. Les relations des uns avec les autres sont pensées sur le mode du transfert; les paysans dans cette problématique, ne sont conçus que dans le rôle de récepteurs passifs des projets.

Durant les dernières décennies, la solution qui consiste à transférer la technologie moderne pour résoudre les problèmes de développement rural, a fait l'objet de critiques de plus en plus vives. Sans nier l'importance de la contribution apportée par ce courant de pensée qui a mis en lumière la nécessité de reconsidérer la composition de l'arsenal technologique jugé indispensable au développement, certains auteurs estiment en fait, qu'il reste dans la lignée des programmes «assistencialistes » des décennies soixante dix (70). Cela explique les échecs des premières tentatives de développement rural et particulièrement d'autopromotion communautaire comme le notent Raulin et Raymond :

*« Un nombre impressionnant d'échecs patents et définitifs sont dus aux erreurs techniques, agronomiques ou économiques. De telles fautes s'expliquent, en partie, par une connaissance insuffisante du terrain et des hommes qui le cultivent, et relèveraient en définitive du sentiment de supériorité qu'ont fréquemment les spécialistes vis-à-vis du paysan<sup>19</sup> » .*

Nous pouvons retenir l'existence de deux courants qui, dans une démarche dialectique, tentent d'expliquer les obstacles au développement par l'autopromotion du monde rural. Parmi les obstacles, Joachim Koné de Sya relève ceux liés à la nature et aux capacités du projet . A la différence de certains villages où il existe une entente entre villageois, on se rend compte aujourd'hui que bon nombre de villages choisis se heurtent à des problèmes de mésentente entre quartiers, entre familles ou entre individus. « *Ce manque de cohésion, cette division de la société en castes empêchent les ruraux de prendre des initiatives susceptibles d'améliorer leur sort et*

---

<sup>19</sup> Henri Raulin et al : op. cit., page19

*les rend réfractaires à toute innovation*<sup>20</sup> ». Selon cet auteur, la société villageoise, loin d'être une entité homogène est déchirée par des tensions internes. On y distingue d'une part, une minorité privilégiée qui a intérêt à ce que le statu quo soit maintenu, et d'autre part la masse des petits exploitants, travailleurs sans terres, petits fermiers, etc., qui vit dans la pauvreté.

Asymétriques, les groupes ont, entre eux, des relations de dominants à dominés. Les classes pauvres même manquent de cohésion ; divisées en castes, elles se disputent le peu de débouchés économiques que leur offre le village. Voilà pourquoi, selon Tila Karatna, il est difficile sinon impossible, qu'un processus d'autopromotion s'amorce spontanément en milieu rural et pourquoi une intervention extérieure est souvent nécessaire pour encourager les pauvres à entreprendre des actions dont ils assumeront la responsabilité.

Ce manque de cohésion dans les sociétés villageoises et partant dans les associations paysannes sera le thème central du premier courant critique qui, entre autres, a abordé les obstacles à l'autopromotion rurale. Cette démarche s'inscrit dans une logique de disqualification du postulat de base sur lequel est construite la thèse anthropologique. D'après cette dernière, la société paysanne, les groupements ruraux étaient caractérisés par une forte cohésion sociale. Cette dernière était telle que face à tout processus d'autopromotion il y a la résistance des paysans. Pour cette raison Giorgio Blundo, S. Ndiaye abordent dans le même sens. Pour le premier :

*« Ce qui fait défaut aux associations paysannes, c'est apparemment, cet esprit de corps tant exalté par les anthropologues. Les groupements étudiés montrent leur faiblesse moins parce qu'ils sont le théâtre de conflits, que parce qu'ils ont une faible capacité de les résoudre sans recourir à des médiateurs extérieurs (ONG)<sup>21</sup> ».*

<sup>20</sup> S. TILAKARATNA 1983 : « Les ruraux pauvres et l'auto développement: l'exemple du PIDA » in *revue idées et actions* N° 153, pp.4-5

<sup>21</sup> G. Blundo 1994 : « Le conflit dans l'entente » in J.B Jacob et al. : *Les associations paysannes en Afrique : Organisation et dynamique*, Karthala, Paris, p.103

Pour le second, «la concentration du pouvoir entre les mains de quelques leaders formant une oligarchie explique d'une part les contraintes et d'autre part, il y a la forte prégnance des leaders sur le fonctionnement et le processus de prise de décision au sein de l'union en se substituant aux organes légaux<sup>22</sup>».

La tentative pour les auteurs du courant critique, de démontrer la faiblesse des thèses anthropologiques et agronomiques va les pousser à se focaliser sur la seule dimension interne des obstacles à l'autopromotion. Parmi ces obstacles internes Thiéba D. va aborder la transparence comptable. Pour cet auteur:« Les leaders s'enrichissent personnellement et ils utilisent ces sommes pour une gestion clientéliste des rapports de pouvoir au sein de l'association <sup>23</sup>».

Prod'homme J.P<sup>24</sup>. et Al retiennent, pour leur part, que les principaux obstacles à l'organisation paysanne sont actuellement les mêmes qu'il y a vingt cinq ans : l'analphabétisme qui confine les membres à un rôle d'assistés pour toutes les fonctions de gestion, le manque de moyens et parfois l'insuffisante compétence de l'encadrement à la base, qui se traduit par la mauvaise communication entre paysans et structures officielles.

Ainsi, il est établi qu'autour des projets de développement se met en place un jeu d'acteurs sociaux locaux ayant des stratégies spécifiques et des intérêts particuliers. Tout projet de développement apparaît, ainsi, comme un enjeu où chacun joue avec des cartes différentes et des règles différentes. C'est un système de ressources et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa "manière".

Si nous reprenons la terminologie de Crozier et Friedberg la mise en œuvre d'un projet de développement pourrait être considérée comme la confrontation de

<sup>22</sup> Sambou Ndiaye 1996 : *Dynamique associative et développement participatif en milieu rural : contribution à l'étude des O.P du Delta : le cas de l'A.F.E.G.I.E.D*, mémoire de maîtrise, UGB, p.17

<sup>23</sup> Daniel Thiéba. 1991 – « Associations paysannes ,sécurité alimentaire et céréalière au Sénégal ». in C.S.H,p. 98

<sup>24</sup> J.P. Prod'homme et al 1987: *Des conditions d'émergence, de fonctionnement et de pérennité des groupements villageois au Sénégal*, Paris ministère de la coopération/ INA-P.G, p.37

plusieurs «*structures d'action collective*», ou «*systèmes d'action organisée*», le projet proprement dit, en tant qu'organisation, étant une «*structure d'action collective*» particulière confrontée à d'autres<sup>25</sup>. Toute structure d'action collective est dans la perspective de la sociologie des organisations un système de pouvoir, car le pouvoir est une «*dimension fondamentale et inéluctable de toute relation sociale*»<sup>26</sup>.

Abdoulaye ANN<sup>27</sup> souligne que les partenaires extérieurs pourraient constituer un obstacle pour les organisations paysannes et cela a une double explication parce que : les financements qu'ils donnent sont importants et mal contrôlés. Ce qui peut entraîner des détournements et créer des crises graves au sein des organisations paysannes. D'autre part, ces investissements étouffent des initiatives prometteuses qui peuvent germer à la base.

Par ailleurs, l'auto-financement est créateur d'autonomie et source d'innovation organisationnelle et d'initiative économique. En ce qui concerne les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les conditionnalités fixées, selon toujours Ann, pour financer les acteurs pourraient avoir des incidences négatives sur le processus d'autopromotion. Car le fait qu'elles exigent à des acteurs regroupés de s'investir dans telle ou telle autre activité pour pouvoir obtenir un financement peut s'ériger en contraintes comme l'a noté, Koenrad : «*les procédures et critères administratifs prévus pour réguler le fonctionnement du système d'aide entravent l'auto-développement au lieu de l'encourager*»<sup>28</sup>.

En définitive, de l'état de la question, nous pouvons retenir l'existence de trois

<sup>25</sup> J.P.O. De Sardan 1995 : *OP. CIT.*, Pp.173-174

<sup>26</sup> M. Crozier et al 1977 : *l'Acteur et le système – les contraintes de l'action collective*, Paris-Bordas, p.27

<sup>27</sup> A. Ann . 1994 -95 - *Les enjeux d'un développement local dans la moyenne Vallée du Fleuve Sénégal : L'auto prise en charge paysanne dans le département de PODOR* . Mémoire de Maîtrise en Sociologie, UGB , p . 1

<sup>28</sup> Koenrad V. 1991 – *L'auto – développement : Un défi aux ONG* . Paris ,L' harmattan , p .17

courants qui ont abordé les obstacles à l'autopromotion des associations paysannes.

Un premier courant caractérisé par les études des anthropologues et agronomes. Ces derniers partent d'une construction idéologique qui est la suivante : les sociétés paysannes, par conséquent traditionnelles, étaient caractérisées par une forte cohésion sociale. Celle-ci était telle que face à tout projet de développement il y avait, ce qu'ils appellent, "la mentalité conservatrice" ou "la résistance paysanne". Ce postulat de départ avait fait en sorte que les tenants de ce courant ne pouvaient percevoir les obstacles que dans les associations paysannes.

Un second courant composé des critiques des tenants du premier courant. Ces auteurs partent du fait que toute conception unitaire du monde paysan ne relèverait que d'une construction idéologique comme le soulignent ,d'ailleurs, P. Dozon et G. Pontie. Pour ces derniers :

*« Les sociétés rurales ne sont pas des sociétés homogènes, cohérentes, égalitaires. Elles sont et ont été le lieu de conflits plus ou moins ouverts entre groupes aux intérêts antagonistes que l'opération de développement va souvent, à son insu amplifier, peut être réduire, en tout cas transformer, mais dont elle subira en retour les conséquences<sup>29</sup> ».*

Partant des thèses de ces auteurs, les tenants de ce courant critique vont démontrer qu'il est erroné d'imputer la responsabilité des échecs et des obstacles au processus d'autopromotion à la «résistance paysanne » au changement ou à leur "mentalité conservatrice". Pour ce faire, ils vont prendre le contre-pied des anthropologues et des agronomes, et partant, vont se focaliser sur la seule dimension externe des obstacles. C'est là que réside la pierre d'achoppement de

<sup>29</sup> J.P Dozon et al 1985 : « Développement ,sciences sociales et logiques paysannes en afrique noire »,in J.P. O. DE Sardan et al : *paysans et chercheurs en afrique noire-Sciences Sociales et développement rural* Ciface-Karthala,p.76

leurs études car, mus par le désir de réplique, ils n'ont fini par analyser qu'un seul aspect du problème.

Il y a un troisième courant qui, comme le second, est une critique du premier. A la différence du second qui s'attaque au présupposé idéologique sur lequel repose tout l'argumentaire du premier courant, ce dernier courant s'attaque aux conclusions des anthropologues et agronomes. Ce souci de démonstration va pousser les tenants de ce dernier courant à réduire les obstacles à leur seule dimension externe. Dès lors, ils vont surtout essayer de démontrer que les acteurs extérieurs peuvent s'ériger en obstacles au processus d'autopromotion.

Face à ce pluralisme explicatif des échecs aux processus d'autopromotion émaillé de préjugés et compte tenu des limites des différents courants. Il importe, pour le progrès de la recherche et pour plus d'objectivité, de reconsidérer le problème. Dès lors, cette étude tentera de répondre à cette question centrale : qu'est- ce- qui limite le développement par l'autopromotion des AVD ?.

### I. 3 CADRE THEORIQUE

Le cadre théorique comprend les hypothèses, les objectifs et l'intérêt du thème de recherche.

#### I-3-1 Hypothèse

*Des obstacles tant internes qu'externes limitent le développement par l'autopromotion de l'association pour la promotion du parrainage et le développement de Mérina- Dakhar (APDM).*

L'APDM, par l'appui de partenaires extérieurs comme la World Vision, devrait pouvoir assurer son développement par l'autopromotion. Mais les obstacles internes à la structure et ceux externes (relevant de son environnement et plus particulièrement de son interaction avec l'ONG ) bloquent son processus

d'autopromotion.

### I-3-2 Objectifs

Cette étude se fixe comme objectif général d'identifier les obstacles qui limitent le développement par l'autopromotion de l'APDM. Cet objectif général est scindé en deux objectifs spécifiques :

Le premier est de montrer que les obstacles à l'autopromotion des AVD peuvent relever aussi bien des institutions d'appui (ou ONG) que des associations elles-mêmes.

Le second est d'apporter notre modeste contribution pour rendre plus efficace l'intervention de la W.V en milieu rural.

### I-3-3 Intérêt du sujet

Dans l'ensemble des pays du tiers monde, le secteur agro-pastoral représente au moins 80% des activités de production de ces pays.

Si nous nous référons aux statistiques de démographie africaine, elles font ressortir que 60 à 85 % de la population est rurale<sup>30</sup>. C'est dans cette perspective que dans la plupart des pays africains, les plans nationaux de développement accordent la priorité au développement rural.

Au Sénégal, le neuvième plan d'orientation pour le développement économique et social 1996 - 2001 retient que sur les 19, 7 millions d'hectares que couvre le pays, 3,8 millions sont cultivables dont 2,4 millions effectivement cultivés<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Levy Makany, *Op. Cit.*, p.19

<sup>31</sup> Ministère de l'économie, des finances et du plan 1997 : Direction de la planification, " *Plan d'orientation pour le développement économique et social 1996 - 2001* . IX° plan , p . 16

C'est dire que le développement du secteur agricole doit retenir, en priorité, l'attention et sur lequel s'appuie (ou devrait s'appuyer) le développement global.

Il convient cependant d'établir un constat : suite aux déséquilibres macro-économiques intervenus à partir des années 1979 - 1980, le gouvernement sénégalais a dû faire appel aux partenaires au développement pour lancer une série de réformes économiques, conjoncturelles et structurelles à travers les programmes de redressement, de stabilisation, puis d'ajustement structurel. A côté des politiques macro-économiques, à caractère horizontal, des politiques d'incitation sectorielle ont été définies pour dynamiser le développement des activités productives, en particulier agricoles.

La stratégie suivie par la nouvelle politique agricole (NPA) s'appuyait, entre autres, sur un retrait des interventions publiques au profit des organisations paysannes (O. P). Et plus récemment, le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) 1995 - 2000, formulé dans la Déclaration de Politique de Développement Agricole 1994, a renforcé les objectifs de libéralisation et de renforcement du rôle du secteur privé. Ces raisons ont fait du monde rural, depuis quelques années, le centre d'intérêt des décideurs, des bailleurs, etc.... .

Aujourd'hui, tous ceux qui ont eu à connaître ou à traiter de problèmes de développement et plus particulièrement d'autopromotion rurale s'accordent à dire que le nombre des échecs l'emporte manifestement sur celui des réussites. Ces dernières, elles-mêmes, restent le plus souvent des réussites techniques qui s'insèrent mal dans le contexte socio-économique des bénéficiaires.

Les raisons avancées pour l'explication de ces échecs ont suscité et suscitent encore polémiques et controverses entre les différents acteurs d'où l'intérêt de la présente étude qui s'attache à apporter des éléments de contribution à la

problématique ainsi soulevée.

#### I. 4 CONCEPTUALISATION

« La clarification des concepts théoriques nous semble essentielle pour positionner un échange portant sur des réalisations relevant, elles, de la pratique<sup>32</sup>... », d'où un effort particulier pour donner, ici, un contenu aux concepts qui sont au cœur du débat sur l'autopromotion.

#### AUTOPROMOTION

A la question que signifie autopromotion? les définitions proposées sont multiples. J. VANKAUNKELSVEN<sup>33</sup> centre sa définition autour de trois (3) concepts... «être responsable », «partir des réalités locales », «ensemble ». Pour lui, rechercher le développement par l'autopromotion, c'est d'abord que les populations cibles sont responsables du développement qui est poursuivi. Une telle responsabilité n'est possible que lorsque les communautés à la base ont la possibilité de s'exprimer, de dire ce qu'elles pensent, ce qu'elles espèrent et attendent comme changements.

Ensuite, l'autopromotion ne se réalisera pas en fonction de modèles de développement extérieurs, mais à partir des besoins et aspirations locales et la satisfaction des besoins élémentaires aura la priorité.

Enfin, l'autopromotion fait avant tout appel aux acteurs du développement - non seulement aux personnes individuellement, mais aussi aux communautés à la base- celles-ci étant concernées en premier lieu.

B. LECOMTE<sup>34</sup>, tout en assimilant l'autopromotion d'une communauté au

<sup>33</sup> J. Vankrunkelsven 1986 - *Autopromotion du monde rural*. " Collection appui au monde rural ", p. 3

<sup>34</sup> B. Lecomte 1989 - *Éléments de réflexion sur l'appui à des processus d'autopromotion*. "Groupe conjoint de travail"BMZ DES GTZ etc..., p. 10

développement communautaire, pense que pour pouvoir parler de cette dernière, il faut :

- « que les habitants de cette communauté s'organisent pour prendre des initiatives dans l'intérêt de tous;
- « qu'ils s'entendent sur un but commun à atteindre;
- « qu'ils soient d'accord pour chercher ensemble les moyens nécessaires;
- « qu'ils soient prêts à mettre ensemble leurs efforts pour vaincre les difficultés ».

Kwan Kai HONG distingue autopromotion du développement à la base, du développement participatif. Pour lui :

*« dans le processus d'autopromotion, ce sont les acteurs de base qui définissent leurs objectifs et finalités, et déploient des stratégies propres intégrant les relations avec les autres acteurs, alors que « dans le développement à la base, les acteurs prennent part à des schémas de développement pensés de l'extérieur et reposant principalement sur les acteurs et les méthodes traditionnelles de la coopération<sup>35</sup> »*

Ainsi, nous dirons que pour lui, les caractéristiques essentielles des processus d'autopromotion se fondent sur le fait que d'une part, ces processus sont ancrés dans les dynamiques sociales internes et d'autre part, les acteurs sont engagés dans une démarche d'interaction stratégique avec les autres acteurs de leur environnement institutionnel.

Mamadou NIANG<sup>36</sup> regroupe dans l'approche générale du développement participatif, le développement à la base, décentralisé, communautaire, autocentré, par autopromotion, par auto animation, par le mouvement coopératif. En fait, pour

---

<sup>35</sup> K.K. Hong., *op. cit.*, p.22

<sup>36</sup> M. Niang 1991 - *La réforme de L' administration territoriale et locale au Sénégal : Un cadre Institutionnel pour l'autopromotion paysanne?* Bordeaux, IEP, p. 12

cet auteur le développement participatif pose comme principe que les objectifs ne peuvent être atteints que dans la mesure où les populations et, au premier chef, les groupes ruraux sont associés à leur définition et à leur mise en œuvre. Par opposition aux théories et aux pratiques antérieures qui privilégient l'initiative des agences du développement et le recours au capital impliquant, par conséquent, la passivité des populations, NIANG qualifie cette approche du développement rural en parlant de « pilotage *par la demande* ».

Assimilant le développement à la base à l'autopromotion communautaire, Dovi E. et al<sup>37</sup> affirment que ce dernier doit partir des intéressés, de leurs problèmes et / ou de leurs potentialités. En même temps que le développement par l'autopromotion s'enracine dans les réalités concrètes de chaque aire socio-culturelle (enculturation), il doit aider à accorder les capacités et performances humaines, intellectuelles et techniques. D'où, le rôle inestimable de la dialectique du Triptyque, formation - action - recherche.

Mamadou Balla Traoré assimile l'autopromotion à un projet de construction d'une identité collective, d'une re-créativité culturelle :

*« le projet autogestionnaire en permettant aux populations africaines d'acquérir les moyens de survie, de défense et d'adaptation, fournit les possibilités d'une plus grande confiance dans leur autonomie créatrice, dans leur capacité technique, dans la valeur de leur culture, bref, des dispositions permettant d'échapper au mépris de soi, au complexe d'infériorité et au désespoir de la fatalité.<sup>38</sup> »*

Pour Crozier M., cette notion se base sur une démarche ambitieuse qui, *intègre dans un projet trop relationnel un objectif : donner le pouvoir au plus grand nombre, avec une méthode : l'intervention contraignante de nature politique à partir*

<sup>37</sup> E. Dovi et al juin 1989 : *le développement à la base: un pari- l'appui du CERAD à l'autopromotion du monde rural*, Dakar/CODESRIA, p.15

<sup>38</sup> Mamadou Balla Traoré *in* Sambou Ndiaye, *op. Cit.*, P.17

*d'un modèle a priori selon une logique synoptique. Or, les deux sont, en fait, profondément contradictoires*<sup>39</sup>.

Sambou N'diaye retient deux dimensions fondamentales que renferme ce concept :

*« l'endogénéité et l'autonomie. Si la première a trait à la nécessaire impulsion du processus par les acteurs locaux qui restent alors maîtres du jeu , l'autonomie, elle, se réfère à une maîtrise relative de l'organisation locale sur ses activités incluant l'exécution de sa mission, l'acquisition de ressources minimales propres et la capacité et la liberté de gérer ses ressources conformément à ses intérêts institutionnels . A ces deux dimensions il y ajoute la compétence qui se réfère au degré d'efficacité d'une organisation à répondre positivement aux attentes de ses membres et/ou à réaliser ses objectifs propres*<sup>40</sup>».

Pour Mababou Kébé, l'autopromotion signifie que *«des populations, décidées à tenir les rênes de leur destin, intentent et actualisent des stratégies de survies et des voies originales de développement*<sup>41</sup> ». Pour lui ce concept comporte deux dimensions à savoir la lutte contre la pauvreté et la promotion du bien être.

Judi Aibel, quant à elle, définit le concept d'Autopromotion communautaire comme : *« se prendre en charge »*. *« A toutes les étapes du processus, les acteurs communautaires sont impliqués dans l'analyse de problèmes et de solutions alternatives, ainsi que dans la prise de décision relative aux actions à*

---

<sup>39</sup> M. Crozier et al , *op. cit.*, P.383

<sup>40</sup> Sambou Ndiaye, *OP. cit.* ; p.28

<sup>41</sup> Mababou Kébé 1999 : *L'Appui à l'autopromotion des populations de base – Le cas du village de Boundoum Barrage dans le Delta du Fleuve Sénégal*, mémoire de maîtrise en sociologie , UGB, p.20

*entreprendre*<sup>42</sup> ».

Dans le cadre de ce présent travail , nous définirons ce concept comme suit : Initiateurs des projets, que les acteurs villageois soient impliqués à leur définition, à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action , et qu'ils sachent dominés les contraintes internes à leur structure liées à la culture , au fonctionnement et à l'organisation.

### Institutions d'appui à l'autopromotion ou organisation non gouvernementale

Nous adoptons, dans le cadre de ce travail, la définition proposée par KOENRAAD « une *institution d'appui à l'auto-développement est une organisation s'étant donnée pour tâche d'aider les groupements à se prendre en charge*<sup>43</sup> ». L'objectif est atteint, lorsque la fonction d'appui passe sous la responsabilité des organes fédérateurs ou sous celle des groupements de base eux-mêmes.

### OBSTACLES INTERNES

Le concept d'obstacle est défini par le dictionnaire LAROUSSE comme : « *ce qui s'oppose à la marche; ce qui empêche de passer* ». Nous entendons par obstacle interne tout ce qui, relevant des associations villageoises de développement, les empêche de s'auto promouvoir.

### OBSTACLES EXTERNES

Nous entendons, dans le cadre de cette présente étude, par obstacle externe, tout ce qui s'oppose à la marche des AVD vers l'autopromotion et relevant

<sup>42</sup> J. AUBEL Mai 1997 - : *Comment promouvoir la survie de l'enfant au niveau communautaire ? Quelques stratégies développées par des ONGs au Burkina faso et au Sénégal* . Basics –Bureau régional pour l'Afrique Francophone, p. 9

<sup>43</sup> K. Verhagen , *op. cit*, p.27

de l'environnement et plus particulièrement de l'ONG World Vision.

### I-5 MODELE D'ANALYSE

Si, comme l'affirme Nérestant M. : « *La construction du modèle d'analyse consiste à choisir une forme opérationnelle*<sup>44</sup> », pour mieux asseoir notre modèle d'analyse il est nécessaire de partir des travaux antérieurs réalisés sur notre sujet de recherche. Ce référant aux deux courants sus mentionnés qui ont abordé la problématique des obstacles à l'autopromotion des AVD, le modèle utilisé pour comprendre et expliquer les obstacles est l'analyse causale qui se caractérise par l'équation suivante :

$$(A \rho B) = \{B = f(A)\}$$

Appliquée à la réalité sociale elle donne : Soit les obstacles internes aux AVD (A) , soit ceux externes aux AVD explique l'échec à l'autopromotion des AVD (B).

Dans une perspective de dépasser cette vision unilatérale des anthropologues et des critiques en vue d'appréhender de manière exhaustive et objective le phénomène à étudier nous nous sommes proposés, dans le cadre de ce présent travail, d'adopter le schème actanciel qui est caractérisé par la formule mathématique suivante :

$$(A \rho B) = (B \in S, S\{\sum a \rightarrow \sum e\} \rightarrow B \rightarrow S)$$

Cela veut dire que l'interaction des différents acteurs impliqués (agents de l'ONG et paysans) ( $\sum a$ ) produit un ensemble d'obstacles ( $\sum e$ ). Cette interaction des

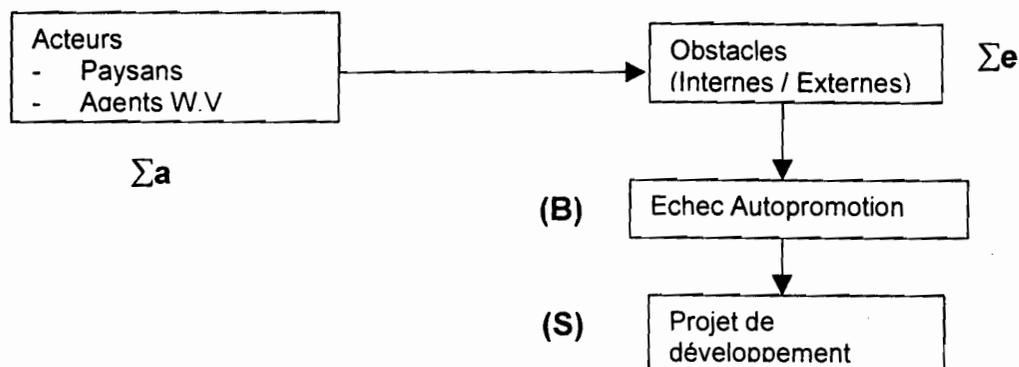
---

<sup>44</sup> M. Nérestant, op. cit. ; p.183

acteurs dans le

s projets de développement et produisant un ensemble d'effets explique les obstacles à l'auto promotion des AVD (B). Lesquels obstacles rétroagissent sur le projet ou l'opération de développement (S) comme nous l'indique ce schéma :

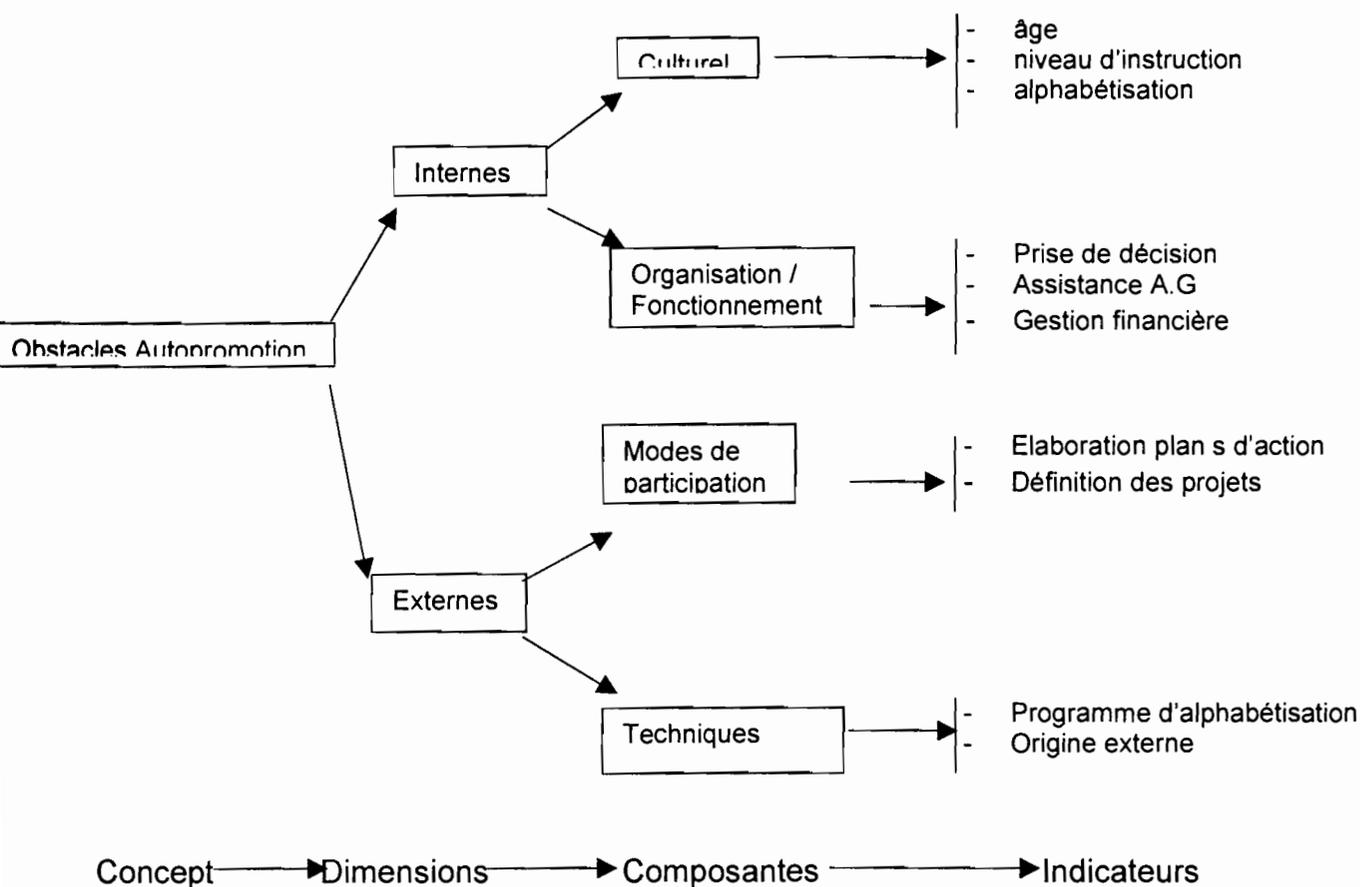
Schéma 1 : Schéma du modèle d'analyse



Source : Résultats de l'enquête

De manière spécifique, notre problématique d'ensemble se présente sous la forme d'un schéma analytique que voici :

Schéma 2 : Cadre d'analyse



Source : Résultats de l'enquête

Les obstacles à l'auto promotion de l'APDM qui sont notre concept clé a deux dimensions que sont : la dimension interne et la dimension externe . Pour chaque dimension nous avons deux composantes . Pour la dimension interne nous avons les composantes culturelle , fonctionnelle et organisationnelle . La composante culturelle a trois (3) indicateurs que sont : l'âge, le niveau d'instruction et l'alphabétisation . Pour la seconde composante nous avons aussi trois indicateurs : la prise de décision , l'assistance des membres aux A.G et la gestion financière. La dimension externe de notre concept a deux (2) composantes aussi : les modes de participation , et la composante technique. La première a deux (2) indicateurs: l'élaboration des plans d'action et la définition des projets. La composante technique

a aussi deux (2) indicateurs : le programme d'alphabétisation et l'origine externe.

Depuis une dizaine d'années, les sciences sociales du développement ont connu une grande mutation : elles ne se contentent plus d'analyser les effets de développement. Ces disciplines ont construit un nouvel objet qui relève à la fois de l'anthropologie du changement social, de la sociologie des organisations et de la science politique. C'est de l'opération et de ces acteurs, de leur politique, de leur intérêt, de leur pratique et de leur représentation qui se trouvent recomposés dans une espèce de « phénomène social total » selon l'expression de Marcel Mauss. En cela, notre recherche s'inscrit dans un nouveau type de recherche-action déjà expérimentée en France et aux USA avec notamment les chercheurs en sociologie des Organisations, tels que M. Crozier, E. Friedberg, F. Dupuis ou J. C. Thoenig.

*« Elle consiste à analyser à plat les relations qui existent entre tous les acteurs sociaux dans un système social donné, afin de reconstituer les intérêts, les stratégies, les enjeux et donc les rapports de pouvoirs qui s'organisent pour l'obtention des objectifs que chaque individu ou groupe cherche à atteindre<sup>45</sup> »*

### **I-6 : Conclusion partielle**

Dans ce chapitre, pour poser notre problème de recherche et de l'orientation à lui donner, nous sommes partis de la revue critique de la littérature existante sur notre sujet de recherche pour définir notre cadre opératoire et donner un contenu à chaque concept retenu dans notre hypothèse.

---

<sup>45</sup> E. S. Ndione 1987 – *Dynamique Urbaine d'une société en grappe*. ENDA – Dakar , pp .10-14

## **CHAPITRE II : METHODOLOGIE**

Après la problématique, l'autre étape de la démarche sociologique qui consiste en la mise en œuvre d'un dispositif d'observation est la méthodologie. Elle comprend la phase exploratoire, la phase de la collecte des données et les difficultés rencontrées.

### **II-1. La phase exploratoire**

Déterminante pour le choix du sujet de recherche et de l'orientation à lui donner, la phase exploratoire nous a permis de cerner les limites du sujet. Elle comprend la revue documentaire, les entretiens exploratoires et les pré-enquêtes exploratoires.

#### **II-1- 1. La revue documentaire**

Cette étape nous a permis de consulter tout travail antérieur et relatif à notre sujet de recherche. Elle nous a conduit vers les centres de documentation et bibliothèques :

- de l'AUPELF/UREF
- du CODESRIA
- de l'UGB
- de l'ORSTOM
- de l'ENDA
- de la WV

#### **II-1- 2. Les entretiens exploratoires**

Les entretiens exploratoires nous ont conduit vers des personnes ressources comme le président et le secrétaire administratif de l'APDM, les superviseurs qui vivent parmi les populations rurales, les agents de développement, le sociologue et le socio-économiste de l'ONG. Au terme de ces entretiens exploratoires nous avons

pu mettre au point les concepts et les hypothèses de recherche qui nous ont servi à établir notre questionnaire.

### II-1- 3 Les prè-enquêtes

De même que les entretiens exploratoires et la revue documentaire, les prè-enquêtes nous ont permis d'élaborer nos hypothèses de recherche en vue de concevoir notre questionnaire. Cette étape nous a conduit à des entretiens avec un échantillon réduit de membres de l'APDM, choisi de manière à refléter la diversité des sujets abordés par l'étude. La taille désirée de notre échantillon étant 110 , avec un taux de sondage de 1/10 , nous obtenons :

$$\frac{110 \times 1}{10} = 11$$

### II-2 La collecte des données

La collecte des données peut se faire de plusieurs manières. " *La méthode choisie dépend des objectifs, de la méthodologie de l'étude et des disponibilités*<sup>46</sup> ". Compte tenu des objectifs que nous nous sommes fixés, mais aussi du type de données à recueillir, nous avons opté pour une triangulation des méthodes. Ainsi, les objectifs de notre étude appellent une collecte de données quantitatives et qualitatives. Cette phase comprend l'histoire de la collecte, l'échantillonnage, les données quantitatives et les données qualitatives.

#### II-2-1 Histoire de la collecte

La collecte des données s'est effectuée dans le cadre d'un stage d'un mois, du 21 Janvier au 21 Février, au sein de l'organisation non-gouvernementale World Vision à Méckhé. Cette phase s'est déroulée en deux étapes :

<sup>46</sup> A. Fisher et al. 1995 : *Manuel de recherche opérationnelle en matière de planification familiale* – The population COUNCIL, p.35

1) Après l'élaboration de notre questionnaire, nous avons procédé au pré-test. Pour que ce dernier puisse se faire, et compte tenu de la représentativité de toutes les couches de notre population, nous avons choisi d'administrer le questionnaire à 1/5 des membres tirés dans la taille désirée de l'échantillon. Cela nous a donné : (110 x 1/5 : 22 membres). Ainsi, seuls 22 membres, choisis au hasard, seront enquêtés. Le pré-test a duré une semaine. Il nous a permis de reformuler certaines questions, de réorienter d'autres pour une compréhension commune à tous les membres.

2) Après que les correctifs aient été apportés, nous avons fait un second tirage de notre questionnaire en 110 exemplaires que nous avons administré aux membres à enquêter. L'enquête individuelle a duré deux semaines. Après ce travail, nous avons procédé au dépouillement. Cela nous a permis de mieux préparer les focus-group et les entretiens informels pour les informations complémentaires.

## II-2- 2. L'échantillonnage

Compte tenu des objectifs que cette étude s'est fixée mais aussi pour une meilleure gestion du temps toute la population totale ne pouvait être enquêtée. Dès lors, pour avoir la taille désirée de notre échantillon, nous avons opté pour la combinaison des méthodes : aléatoire et par quota. Cela, nous a permis, dans un premier temps, d'appliquer la méthode aléatoire en listant tous les 16 (seize) villages et d'attribuer un numéro à chaque village. Nous avons ensuite tiré au hasard neuf (9) villages qui seront visités. Connaissant dans chaque village le nombre total d'adhérents à l'APDM, nous avons choisi d'y enquêter le dixième (1/10) des membres. Vu l'inégale répartition des membres dans les différents villages, le choix du dixième (1/10) aura permis au nombre de membres, à enquêter dans chaque village tiré, d'être représentatif dans la taille désirée.

Compte tenu de la mobilité de certaines couches et de l'exode rural, nous ne pouvions nous fier à la base de sondage existante. Dès lors, pour le choix des personnes à enquêter nous avons procédé ainsi :

Sachant le nombre de membres à enquêter dans chaque village tiré, nous nous présentons chez l'un des délégués, dans l'APDM, du village tiré et il nous appelle, au hasard, les membres jusqu'à avoir le nombre voulu.

Dans un deuxième temps nous avons appliqué la méthode des quotas. Ainsi pour qu'une personne puisse être enquêtée il faut qu'elle soit membre de l'APDM et résidente du village tiré. Ainsi notre échantillonnage sera établi comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 1 : Villages et nombre de membres enquêtés

Source : Résultats de l'enquête Fev. 99

Villages enquêtés	Ndiass	Toucouleur Mbodlène	Nguéoul Louto	Ndawene	Galy Guéye	Baly Guéye	Batal	Ngadiaga	Taby Fall	Total
Nombre de membres	95	97	160	105	147	33	154	115	159	1065
Membres enquêtés Le 1/10	10	10	16	11	15	4	16	12	16	110

### II-2-3 Les données quantitatives

Définie par Lalande comme «un programme réglant d'avance une suite d'opération à accomplir et signalant certains errements à éviter, en vue d'atteindre un résultat déterminé<sup>47</sup> », la méthode que nous avons utilisée pour la collecte des données quantitatives est l'interview structurée. Cependant, nous avons utilisé, dans le cadre de cette présente étude, des statistiques de services et des sources de collectes secondaires.

#### II-2-3-1 Les interviews structurées

<sup>47</sup> C. Javeau 1986 : *Leçons de sociologie*, Paris-Klincksieck, p. 107

Défini comme une des: « opérations qui jalonnent le cheminement d'un problème sociologique tout au long d'une recherche et qui s'inscrit dans une perspective méthodologique donnée<sup>48</sup> », le questionnaire ou fiche d'interview a été utilisé pour effectuer les interviews structurées. La formulation des questions étant indiquée à l'avance, nous n'avons eu qu'à lire les questions à chaque personne interrogée. Le questionnaire comporte trois thèmes abordés : l'identification sociologique, les obstacles externes et les obstacles internes. Il est adressé à tout membre de l'APDM et résident du village tiré. Chaque enquête par questionnaire a une durée comprise entre 45 et 55 minutes.

#### II-2-3-2 Les statistiques de services

Il s'agit des statistiques que produit l'ONG World Vision et pouvant nous aider à fixer les paramètres de notre étude.

#### II-2-3-3 Les données secondaires

Elles sont des données obtenues et compilées précédemment par d'autres personnes et qui sont pertinentes par rapport à notre sujet de recherche et disponibles sous forme publiée ou manuscrite.

#### II-2-4 Les données qualitatives

« Les études descriptives utilisant des données de type qualitatif font appel à des techniques de collectes différents sensiblement de celles utilisées dans les études quantitatives<sup>49</sup> ». Parmi ces techniques nous avons utilisées, dans ce présent travail, l'interview non-structurée, l'interview de groupe (focus group) et l'observation directe.

#### II-2-4-1 Les interviews non-structurées

---

<sup>48</sup> C. Javeau, *op. cit.*, id.

<sup>49</sup> A. Fisher et al, *op. cit.*, p. 39

L'inconvénient majeur des données obtenues par la méthode de l'interview structurée réside dans la qualité parfois superficielle des réponses. Pour pallier ce défaut et obtenir des informations plus approfondies, nous avons utilisé des questions ouvertes et semi-fermées. Au lieu de poser des questions prises directement dans notre questionnaire, nous avons procédé à des entretiens en partant d'un canevas de thèmes et de problèmes généraux à étudier (cf. guide d'entretiens annexe1). Nous avons aussi utilisé de tels types d'interviews afin d'obtenir des données explicatives supplémentaires complétant les données déjà fournies.

#### II-2-4-2 Les interviews de groupes ou « focus group discussion »

Les focus group sont une variante de la méthode de l'interview approfondie. Elles consistent à rassembler les personnes à enquêter au sein de groupes de discussions. Cela nous a permis d'obtenir des données aussi détaillées à moindre temps pour la collecte.

Pour cette technique, nous avons fait appel aux-mêmes que celles de l'interview non-structurée. Nous partons d'un canevas de thèmes que sont: l'implication des acteurs villageois à la définition des projets, à l'élaboration des plans d'action, à la prise de décision, en suscitant des réponses plus détaillées grâce à une suite de questions. Nous avons, pour cela, choisi trois sortes de groupes : les groupements de promotion féminine (GPF), les groupements de jeunes et les groupements d'hommes. Cette catégorisation permettra aux participants de mieux s'exprimer. Nous avons tenu aussi à ce que ces groupes de discussions ne dépassent pas dix (10) membres afin de mieux les diriger.

Pour se conformer à une tradition qui est de mise au Kajoor nous avons interrogé d'abord les groupements de vieux, ensuite les GPF et enfin les groupements de jeunes. Sur les 27 groupements recensés dans les villages tirés, il n'y avait que 18 fonctionnels dont 6 groupements de vieux, 10 GPF et 2

---

groupements de jeunes. Nous avons décidé d'enquêter le tiers soit 6 dont 3 GPF, 2 groupements de vieux et 1 groupement de jeunes. Les focus-group se sont déroulés dans les places publiques des villages. Chaque focus-group a duré une heure de temps environ.

#### II-2-4-3 L'observation directe

Des séjours de quatre jours à Ndiass et deux jours à Battal I qui sont des villages faisant partis de notre échantillon nous ont permis d'obtenir des données aussi bien quantitative que qualitative.

#### II-2-5 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées qui sont inhérentes à tout travail de recherche sont de plusieurs ordres. Mais celles qui ont le plus retenu notre attention sont les difficultés d'ordre financier. En effet, les fréquents déplacements entre notre terrain de recherche et les centres de documentations de l'ENDA, du CCF, de l'UGB etc... nécessitaient une mobilisation de ressources financières en plus de la saisie et la restitution du questionnaire.

Outre ces difficultés d'ordre financier, l'éloignement et l'enclavement de notre terrain d'étude ont posé des difficultés d'accès. Pour y pallier, nous étions obligé de marcher chaque jour 9 kilomètres aller et parfois retour. Cette difficulté majeure a, sans doute, poussé le président de l'UPDM de concert avec les superviseurs de Ndiass et de Battal I à nous héberger pour une durée d'une semaine dont 2 jours à Battal I et 4 jours à Ndiass.

## II-2-5 : Conclusion partielle

La mise en œuvre d'un dispositif d'observation, nécessaire pour le recueil des données, nous a poussé dans ce chapitre à retracer notre démarche méthodologique axée sur les phases exploratoire et de la collecte.

## **CHAPITRE III : PRESENTATION DE L'ARRONDISSEMENT DE MERINA-DAKHAR**

### **III - 1 Présentation géographique et physique**

Situé au centre-Est du département de Tivaouane , l'arrondissement de Mérina Dakhar est limité au Nord par l'arrondissement de Ndande (région de Louga), au Sud par l'arrondissement Baba garage (région de Diourbel), à l'Est par l'arrondissement de Niakhéne et à l'Ouest par les arrondissements de Méouane et Pamban (cf carte p suivante ).

Il s'étend sur une superficie de 622 km<sup>2</sup> soit environ 20% de l'ensemble du département et moins de 10% de la superficie régionale<sup>50</sup>. C'est le plus petit arrondissement du département et occupe le 6<sup>ème</sup> rang au plan régional.

Le relief est plat et les sols sont surtout sablonneux (dior). Néanmoins, il existe quelques poches de sols- argileux ou deck- dior et sols à fort taux d'argile ou deck. Les sols sont généralement très lessivés. Il appartient au bassin arachidier. Le climat chaud et sec est dominé par l'harmattan et isolé de l'influence des alizés maritimes de l'Ouest de la région.

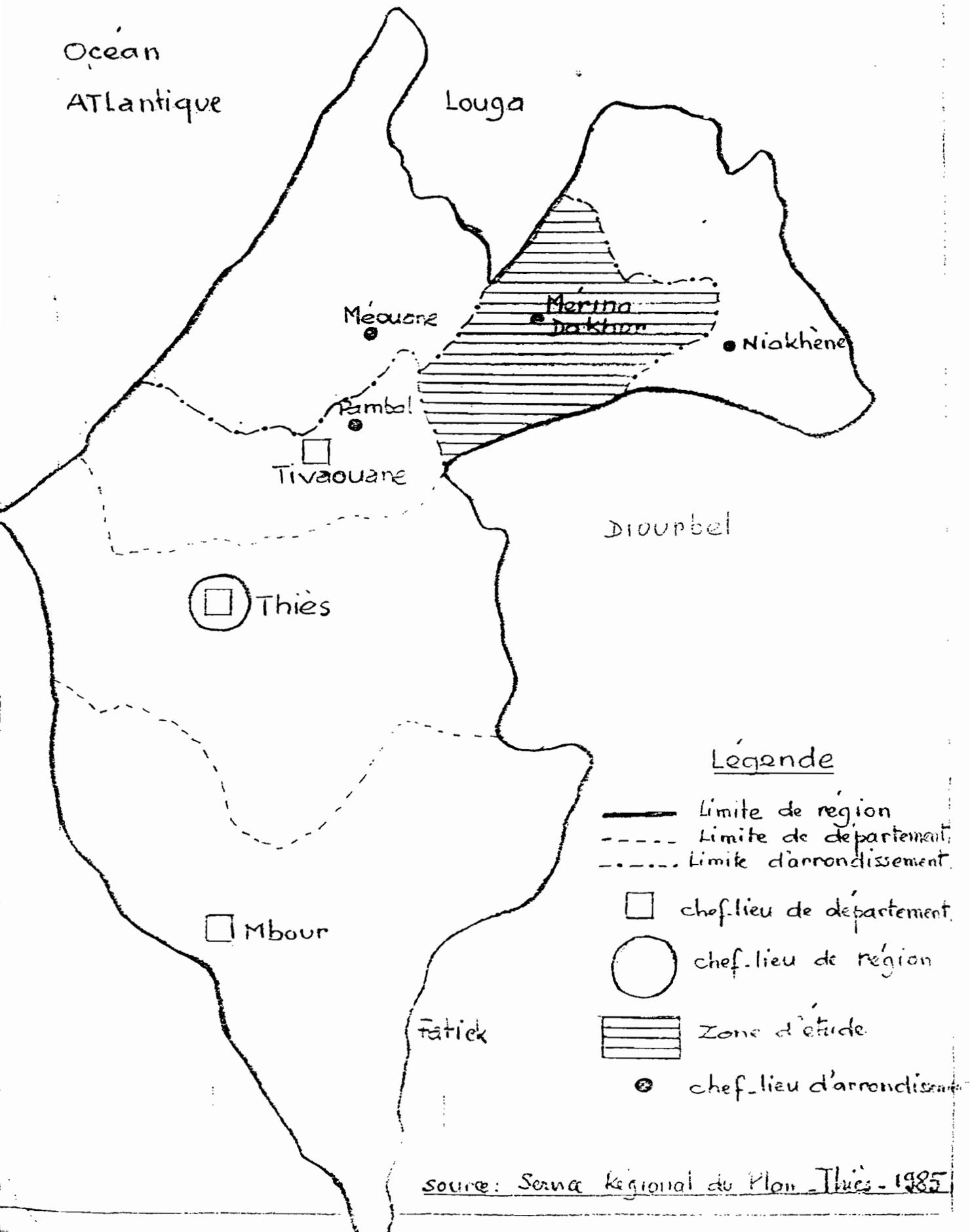
La saison des pluies dure environ quatre mois de juillet à octobre et les températures restent élevées une bonne partie de l'année.

L'arrondissement n'est arrosé par aucun cours d'eau. Il abrite la forêt classée de Diacksao qui se disperse sur une surface de 200 ha.

---

<sup>50</sup> Service régional de la planification de Thiés 1990 : *Plan de développement économique et social de l'arrondissement de Mérina-Dakhar 1985-1989*, CERF/ PREVINOA: p. 6

L'arrondissement de  
Mérina Dakhan  
dans  
la région de Thiès <sup>39</sup>



L'arrondissement est composé de trois communautés rurales et 298 villages :

- ✓ Mérina Dakhar (au centre avec 118 villages pour une superficie totale de 276 km<sup>2</sup> dont 25 875 ha cultivables).
- ✓ Pékésse (à l'Est avec 75 villages pour 134 km<sup>2</sup> ; et
- ✓ Koul (à l'Ouest avec 105 villages pour 212 km<sup>2</sup>).

### III-2 Données démographiques

La population dont le taux d'accroissement est à l'ordre de 2,7% est estimée à 60 722 habitants soit environ 98 hts / km<sup>2</sup>. Elle est composée en majorité de ouoloffs(98%)<sup>51</sup>. La population s'est inégalement répartie entre les communautés rurales. La moyenne de population par communauté rurale est à l'ordre 20 240 habitants.

Les communautés rurales de Pékesse et Koul se situent au-dessous de la moyenne avec respectivement 16 084 et 18 993 personnes. Seule la communauté rurale de Mérina Dakhar( chef -lieu ) dépasse la moyenne avec 25 645 habitants. La population active est estimée à 10 100.

La structure de la population paraît paradoxale avec 34 902 adultes( 57%) et 1 559 vieillards( 3%). Les jeunes (moins 15ans) représentent seulement 40% de la population totale avec 24 261. en effet, la population est relativement vieille contrairement aux caractéristiques généralement admises pour les jeunes nations<sup>52</sup>.

La structure par sexe n'est pas déséquilibrée. Les hommes numériquement supérieurs comprennent 54% de la population totale avec 32 531 et les femmes 46% des effectifs de l'arrondissement. La population est 100% musulmane et est composée de 85% de mourides ;13% de tidjanes et 2% de khadres.

---

<sup>51</sup> *Id., ib.*, p. 7

<sup>52</sup> *Id., ib.*, p. 13

Tableau 2 : Structure de la population : 1984/85

	Imposables		Enfants		Esquipes		Population totale
	Hommes	Femmes	Garçons	filles	Etudiants	Travailleurs	
Mérina Dakhar	8.022	6.536	5.443	4.908	310	426	<b>25.645</b>
Pékesse	5.170	4.401	3.351	2.801	130	231	<b>16.084</b>
Koul	5.822	4.951	4.077	3.681	206	256	<b>18.993</b>
<b>Totaux</b>	<b>19.014</b>	<b>15.888</b>	<b>12.871</b>	<b>11.390</b>	<b>646</b>	<b>913</b>	<b>60.722</b>

Source: CER de Mérina

Tableau 3 : Evolution du potentiel imposable

Années	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Imposables	34.902	35.844	36.812	37.806	38.827	39.875

Source: CER de Mérina

### III-3 : Diagnostic par secteur

Les principales activités économiques de développement du monde rural sont essentiellement dominées par celles du secteur primaire au niveau de la population et celle du secteur qui concerne la création d'infrastructures et la mise en place d'équipements socio-culturels.

#### III-3-1 : Le secteur primaire

Il comprend des sous-secteurs vitaux qui demeurent fortement tributaires des conditions naturelles et de l'environnement.

##### III-3-1-1 L'agriculture

Elle domine le secteur sous sa forme traditionnelle avec des rendements très faibles sur des sols qui sont exploités depuis très longtemps et dominés par une exploitation minière de l'arachide. Les principales spéculations sont l'arachide, le mil et le nièbé. Les cultures maraîchères se développent et constituent une source importante de revenus pour les paysans au moment où l'unique culture de rente arachidière connaît une nette régression voire une tendance à la disparition sur la carte des spéculations locales.

#### III-3-1-2 L'élevage

Il connaît un développement très lent. Il est en voie de reconstitution suite aux effets calamiteux de la dernière décennie qui vit le cheptel fortement décimé par la sécheresse.

#### III-3-1-3 Les eaux et forêts

Elles ne sont pas logées à meilleure enseigne. Elles subissent durement les conséquences destructives des aléas climatiques défavorables à leur développement ou, tout au moins, à leur maintien. La forêt classée de Diaksao constitue le principal orgueil d'une zone sévèrement éprouvée et gravement menacée par la dégradation permanente.

#### III-3-1-4 L'hydraulique rurale

Les nappes souterraines constituent le seul recours des paysans pour élever l'agriculture et le cheptel. Une sur-priorité lui est accordée par les pouvoirs publics et les collectivités locales. Les besoins sont loin d'être satisfaits.

Les puits traditionnels ne donnent plus satisfaction à la demande croissante de consommation en eau aussi bien pour les hommes que pour le bétail. L'implantation de forages en nombre suffisant résoudrait le problème crucial de l'eau dans le cadre du plan d'urgence. Par ailleurs, certaines populations ont été, en partie, soulagées par le branchement sur la conduite du lac de guiers d'un nombre

important de villages.

### III-3-1-5 Contraintes du secteur primaire

Les problèmes généraux qui freinent le développement du secteur sont connus de tout le monde. Hormis la pauvreté des sols, la cherté des inputs agricoles (engrais et semences) et l'insuffisance de l'eau constituent un frein de même que le manque d'organisation et d'encadrement adéquat faute de moyens logistiques (cf. annexe 10).

L'élevage, de son côté, est sérieusement handicapé par l'insuffisance des pâturages, de points d'eau permanents, et souffre de l'apparition de certaines maladies. La zone est chaque année envahie, de plus en plus, par les transhumants et les dromadaires sont venus accentuer la précarité de la situation. Les eaux et forêts souffrent également du manque d'eau et en plus du suivi régulier des plants et de l'abattage inconsidéré des arbustes pour les besoins domestiques et l'alimentation du bétail.

Les nappes d'eau souterraines (phréatiques particulièrement) connaissent une relative baisse de niveau avec l'aggravation du déficit pluviométrique et de la demande croissante des besoins de consommation en eau tant pour les hommes, les animaux que pour l'agriculture (maraîchage).

### III-3-2 : Le secteur secondaire

Le secteur secondaire est le parent pauvre des investissements communautaires de développement. Cette quasi marginalisation du secteur s'explique par le fait que c'est un domaine qui exige un niveau élevé de technicité et de gros moyens qui dépassent les capacités financières des communautés rurales.

Il est représenté par l'artisanat d'art et de services. Certains artisans

confectionnent du matériel agricole tandis que d'autres s'occupent de cuirs et peaux (village de Courédior et Courédeck). La sculpture de bois, activité exclusivement réservée aux Laobés, est non moins importante dans la zone de Pékesse.

### III-3-2-1 Contraintes du secteur secondaire

Son développement se limite, simplement, à l'artisanat de services et de petites productions notamment aux cuirs et aux peaux. Les moyens de production à grande échelle font grandement défaut. Il est loin de pouvoir décoller.

### III-3-3 Le secteur tertiaire

Il doit son dynamisme, d'une part, aux activités de commerce et de transport et à son appartenance à la zone du bassin arachidier ancien, d'autre part.

#### III-3-3-1 Le commerce

Il est peu développé. Le marché hebdomadaire de Pekesse constitue un grand centre de rassemblement et d'échanges, il est très fréquenté.

#### III-3-3-2 Le transport

Il se développe surtout sur l'axe Méckhé-Pekesse, très fréquenté certains jours. Pekesse occupe une position privilégiée et constitue une tête de ligne non négligeable. Les transporteurs y ont installé leur base. Les courtes distances sont assez correctement desservies en général.

#### III-3-3-3 Contraintes du secteur tertiaire

Le développement du commerce se heurte à l'absence d'une bonne surface financière et les difficultés de ravitaillement en produits de consommation. Ces difficultés sont directement liées à l'insuffisance des transports. Les jours de marché, les populations éprouvent de grandes difficultés même sur les courtes distances.

### III-3-4 : Le secteur quaternaire.

En matière d'habitat, de nombreux villages ont été alignés depuis l'avènement de la réforme.

Secteur par excellence réputé pour sa grande capacité d'absorption financière, le quaternaire offre de nombreux domaines d'intervention allant de l'éducation des enfants à la promotion sociale. La main-d'œuvre longuement désœuvrée durant la saison sèche peut être utilisée pour le développement rural avec l'aide des ONG. Les groupements féminins et des jeunes ruraux constituent de véritables partenaires sociaux de développement et de projets.

#### III-3-4-1 Contraintes du secteur quaternaire

Malgré les efforts spectaculaires des collectivités locales qui ont, très tôt, compris la nécessité de prendre le relais de l'Etat dans divers secteurs sociaux comme l'éducation et la santé, il reste beaucoup à faire. La principale contrainte qui freine l'élan de développement des communautés rurales demeure toujours l'insuffisance des ressources financières ; elles portent tout leur espoir sur le recouvrement de la taxe rurale.

### **III-4 : Physionomie de l'arrondissement de Mérina-Dakhar**

Tableau 4 : infrastructures et équipements

Poste de santé	2
Maternité Rurale	2
Case de santé	17
Parc de vaccination	2
Centre de rassemblement/bétail	1

Source: CER de Mérina-Dakhar

Tableau 5:infrastructures scolaires

Ecoles	15
Nombre de classes	46
Daras	13
Centre d'alphabétisation 98/99	32
Cantine Pilote	1
Cantine ordinaire	1

Source : CER de Mérina-Dakhar

Tableau 6: infrastructures hydrauliques

Forages équipés en:

Château d'eau	5
Eolienne	2
Solaire	1
Pompe manuelle	30

Source: CER de Mérina-Dakhar

Tableau 7: Organisations socio-professionnelles

Coopérative Rurale	1
Section villageoise	43
Groupe ment de promotion féminine	64
A.S.C	11
Coopérative d'éleveurs	1

Source: CER de Mérina-Dakhar

Tableau 8: infrastructures socio-économiques

Centre principal d'état civil	1
Centre Secondaire d'état civil	1
Mutuelle d'épargne et de Crédit	1
Bureau de poste	1
Centre téléphonique	1
Télécentres privés	5
Point-Phone	0
Case foyer	1
Garderie d'enfants	1
Magasin de stockage	6
Moulin à mil	21
Fenu-PAGPF-Previnoba-W.V.UGPM-MFR	8
Batteuse	1
Moulin jumelé	2
Presse à huile	8
Maison familiale	0
Centre de formation de jeunes filles	2
Secco	2
Marchés	2

Source: CER de Mérina-Dakhar

L'occupation spatiale du terroir a connu des modifications importantes car ce fut la grande occasion de regrouper certains villages afin qu'ils puissent bénéficier de certaines infrastructures hydrauliques (comme la pompe solaire de Mérina-Dakhar) ou scolaires.

La santé, représentée par les postes médicaux de Pekesse, Koul et Mérina-Dakhar, doublée de maternités, se développe par l'implantation de pharmacies villageoises construites sur budget des communautés rurales. L'insuffisance des infrastructures sanitaires est toujours préoccupante. Le rayon de couverture sanitaire par poste de santé est de 207km<sup>2</sup>. Les problèmes de santé sont loin d'être résolus dans l'arrondissement et que les efforts doivent être multipliés afin d'assurer le droit aux soins de santé primaires aux populations les plus déshéritées. La campagne de chloroquinisation 97/98 n'a pas connu la réussite que les autorités étaient en droit d'attendre d'elle. Elle a été tout bonnement abandonnée parce que n'ayant pas donné les résultats escomptés. Malgré la modicité du prix de cession des médicaments, l'argent investi était difficilement recouvré.

Dotée de six écoles, l'institution scolaire souffre, surtout, de problèmes d'ordre matériel qui ont pour nom, l'insuffisance de tables bancs et bureaux. Les collectivités locales ont positivement contribué au processus de généralisation de l'enseignement élémentaire par la construction de classes équipées.

Le développement social est essentiellement représenté par le CER. Les monitrices rurales et les chefs de poste de santé font fonctionner les centres de Mérina-Dakhar, Koul et Pekesse. De nombreux groupements de promotion féminine sont encadrés par les monitrices qui, faute de moyens logistiques, ne se rendent pas souvent sur le terrain. La maison familiale rurale de Pékesse s'occupe, dans son secteur, de l'encadrement des populations (séminaires de formation, initiation de projets de développement).

D'importants acquis sont à inscrire à l'actif des communautés rurales qui ne ménagent aucun effort pour la satisfaction des besoins et la fixation des jeunes dans leur terroir. Les acquis doivent être préservés et renforcés ;( achat d'équipements sportifs et terrains de football aménagés ). Les communautés rurales semblent bien placées sur l'orbite pour la poursuite des objectifs d'une pratique sportive de masse.

Les travaux de construction et d'achèvement des foyers de jeunes doivent être accélérés pour occuper les jeunes restés au terroir et désœuvrés pendant la saison sèche.

Les équipements administratifs (sous-préfecture, CER....) assez vétustes, du reste, sont exigus. Ils n'ont jamais bénéficié de grosses réparations. Les nouveaux bâtiments de la sous-préfecture qui restent toujours inachevés se dégradent d'année en année. Au CER, la plupart des portes ne se ferment plus et l'absence de clôture livre l'infrastructure aux agressions de toutes sortes. L'insécurité y est quasi permanente.

### **III-5 : Conclusion partielle**

Après la localisation géographique et physique de l'arrondissement de Mérina-Dakhar, nous nous sommes appesanti sur les données démographiques pour voir la structure de la population et l'évolution du potentiel imposable. Le diagnostic par secteur nous a permis de voir les contraintes et les facteurs de blocages de chaque secteur, mais aussi d'avoir une vue macroscopique de notre terrain d'étude.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**PRESENTATION DES RESULTATS**

Dans cette deuxième partie, il est question de la présentation des résultats de l'étude. Elle comprend deux grands chapitres. Un premier destiné à la présentation de l'APDM et un second consacré à l'analyse et à l'interprétation des résultats. L'analyse des données étant un processus par lequel nous organisons les données collectées, nous pouvons, ainsi, établir des comparaisons et tirer des conclusions qui s'imposent. Ce second chapitre est divisé en deux sections : la première traitera des obstacles externes à l'APDM et bloquant son développement par l'autopromotion, la seconde est relative aux obstacles internes à l'APDM et limitant son autopromotion.

## **CHAPITRE IV : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION : L'APDM**

### **Introduction**

L'omniprésence des structures d'encadrement étatiques dans le monde rural sénégalais a étouffé les initiatives paysannes et a contribué à la marginalisation des producteurs, par rapport, au rôle prépondérant qu'ils devraient jouer dans la prise en charge de leur développement.

A l'évidence, la tendance générale du désengagement de l'Etat de l'encadrement du monde rural crée des conditions favorables à l'émergence d'organisations paysannes autonomes, car il se crée un vide qui ne sera pas forcément occupé par des entrepreneurs privés.

Les crises institutionnelles, monétaire, de l'ajustement structurel imposé par la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International, mais aussi parallèlement, la péjoration du climat, l'appauvrissement des sols, la destruction du couvert végétal ainsi que l'insécurité alimentaire, vont créer des conditions précaires de vie et de production et aggraver les conditions paysannes.

Les conséquences de tous ces facteurs vont donc provoquer un profond malaise paysan. L'option choisie par la majorité des ruraux pour faire face à ce malaise est l'organisation à l'échelle du village pour la survie. C'est ainsi que les AVD sont nées vers les années 1970. Elles étaient donc une réponse à ce malaise. Dès lors, elles se voudront des structures capables d'impulser un processus interne de changement qui devrait permettre de dépasser la résignation et le fatalisme observés, longtemps, et d'atténuer l'attitude attentiste par rapport à une assistance extérieure dont on attend toute initiative. Elles sont donc nées vers les années 70 et se sont rapidement développées en 1980 après l'introduction de la nouvelle politique

agricole (NPA) et précisément par la loi 84 - 37 du 11 mai 1984<sup>53</sup>. Celles-ci sont surtout créées pour faciliter la réalisation de certains objectifs nés du désengagement de l'Etat du secteur agricole.

#### **IV-1 Origine et histoire de l'APDM**

Avant la mise sur pied de l'association pour la promotion du parrainage et le développement de Mérina Dakhar (APDM), il existait un CGP2 (Comité de gestion du parrainage) initié par la World Vision regroupant douze villages parrainés.

##### **IV-1-1 Evolution**

Il y a eu une extension géographique avec l'adhésion de quatre (4) villages non-parrainés , soit cent soixante treize (173) membres . Donc, la WV a rendu l'APDM obligatoire et en lui produisant un modèle de fonctionnement auquel la structure doit se conformer. Modèle, qui il faut le souligner, ne s'inspire pas de l'organisation traditionnelle et auquel les paysans ne tentent pas d'assimiler la logique mais subissent comme une condition à remplir pour l'obtention de l'aide. Le 29 Octobre 1997 à Battal le CGP2 va donner naissance à l'APDM polarisant seize (16) villages (voir tableau 9) avec un effectif de 1481 ( mille quatre cent quatre vingt un) membres.

Depuis le 30-10-97, l'APDM est reconnue comme une association légale avec un statut de groupement d'intérêt économique (GIE) sous le numéro 1559/B/97 (voir annexe 2).

---

<sup>53</sup> L. Bodian. 1997 - *Les organisations paysannes de l'arrondissement de Mérina Dakhar et de la commune de Mékhé* . Document de travail n°1 CERP/ PREVINOA, p.9

Tableau 9 : Villages membres de l'APDM

<b>Villages</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>TOTAL</b>
Ndiass	49	46	<b>95</b>
Gad Ndiass	24	29	<b>53</b>
Toucouleur - Mbodiène	43	54	<b>97</b>
Thiar	37	63	<b>100</b>
Mbamba Tall	47	46	<b>93</b>
Ngeoul louto	70	90	<b>160</b>
Ndawène	56	49	<b>105</b>
Ngakène	05	19	<b>24</b>
Thiougnagne	00	16	<b>16</b>
Gaty Gueye	66	81	<b>147</b>
Beity Gueye	10	23	<b>33</b>
Battal I	59	95	<b>154</b>
Ngadiaga	30	85	<b>115</b>
Taby Fall	61	98	<b>159</b>
Ndiaye Diambuniane	44	55	<b>100</b>
Thilor	06	24	<b>30</b>
<b>TOTAL</b>	<b>608</b>	<b>875</b>	<b>1481</b>

Source : Résultats de l'enquête Fév. 99

#### IV - 1- 2

#### Parrainage

Le parrainage des enfants, par l'intermédiaire de la WORLD VISION, se fait avec d'autres villes de l'Amérique ou de l'Europe. Pour cette zone du kajoor,

le pays concerné est le Canada.

Jusqu'à présent, le nombre d'enfants enrôlés est à huit cent quatre-vingt-cinq (885) dont cent soixante et onze (171) effectivement parrainés. Le parrainage des enfants consiste à assurer un suivi médical aux enfants parrainés et malades, assurer la correspondance entre ces derniers et leurs parrains se trouvant à l'étranger. La World Vision, par son programme d'alphabétisation, œuvre pour l'amélioration de la situation scolaire des enfants parrainés. Il faut, en outre, souligner que chaque parrain aide financièrement mais aussi matériellement son parrain Sénégalais.

## **IV-2 Organisation de l'APDM**

### **IV-2-1 Mode d'adhésion**

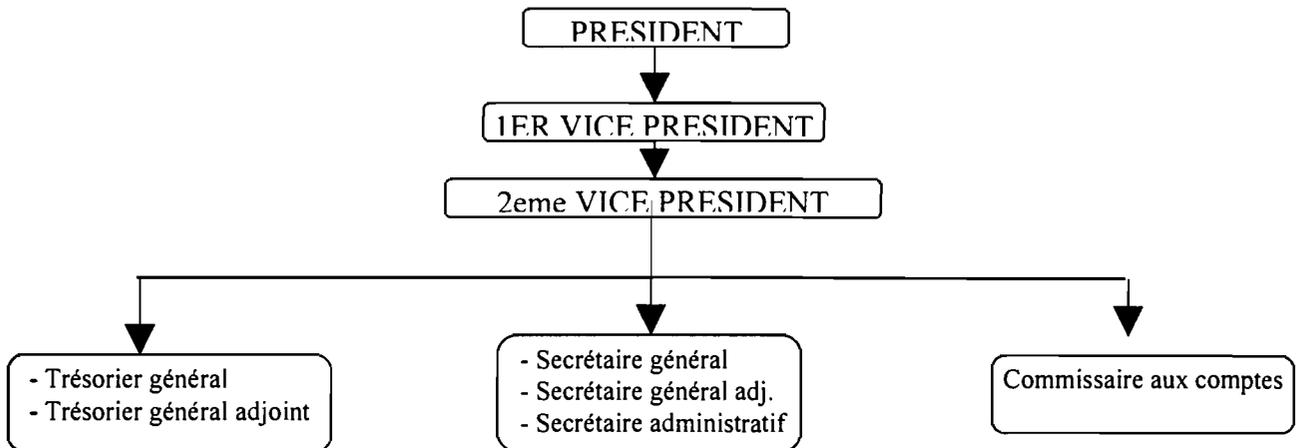
L'adhésion se fait de deux manières: pour une personne et pour un village.

- ✓ Si une personne qui veut adhérer à l'APDM il faut qu'elle habite dans un village où il y a un groupement, qu'elle achète sa carte de membre et s'acquitte de sa cotisation mensuelle de 1000F par personne
  
- ✓ L'adhésion d'un nouveau village fera l'objet d'une correspondance adressée, au préalable, au bureau de l'APDM . Cette demande sera étudiée en assemblée générale et un comité d'enquête sera mis sur pied pour voir les motivations de cette adhésion. A l'issue de cette enquête, le village concerné doit verser les droits d'adhésion qui s'élèvent aujourd'hui à 40.000F plus les cotisations des membres du village concerné.

### **IV-2-2 Structuration interne**

*Schéma 3 : Organigramme de l'APDM*

L'APDM est structurée comme suit :



Source : résultats de l'enquête Fév. 99

Outre cette structuration interne de l'APDM, il faut souligner un fait : dans le bureau exécutif, il n'existe que 3 (trois) femmes sur onze (11) membres qui constituent le bureau. Alors que, parallèlement, les femmes représentent 51,81% des membres contre 48,18% pour les hommes. Cet état de fait nous permet de faire une analyse sur les relations de genre au sein de l'APDM.

#### IV - 2 - 3

#### Relation de genre

Il faut dire que la sous représentation et la non responsabilisation des femmes dans les instances décisionnelles de l'APDM s'explique par le fait qu'au Kajoor, devant les hommes, les femmes refusent de se porter volontaires. Cela est en rapport avec l'éducation traditionnelle reçue et transmise de génération en génération. Les femmes ont peur, devant de telles responsabilités, d'échouer.

Dans le monde rural plus particulièrement, les femmes sont confrontées à un problème de temps. En effet, ce sont elles qui s'occupent du maraîchage, de la préparation des repas, etc. Elles sont trop sollicitées de sorte qu'elles sont obligées de se détourner de la structure.

Le bureau de l'APDM, de plus en plus conscient de cet état de fait et sous

l'appui de la WV tente d'y remédier. Pour ce faire, le poste de deuxième (2e) vice-présidence fut créé pour les femmes avec des moyens qu'on ne donne pas aux hommes. Le bureau a exigé aussi, toujours dans sa prétention d'y remédier, qu'au niveau des assemblées générales sectorielles qu'il y ait, au moins, une femme parmi les trois représentants élus. De plus, dans les différentes commissions techniques, il doit y figurer nécessairement une femme.

#### IV- 2- 4 Mode de renouvellement des instances

Les renouvellements se déroulent en deux phases que sont : les renouvellements dans les villages et les renouvellements en assemblée générale.

L'APDM est une association regroupant 16 (seize) villages. Chaque village doit envoyer trois représentants. Mais ces trois représentants devront être élus en assemblée générale sectorielle ou de village se déroule dans la place publique du village. Quand chaque village aura terminé de choisir ses trois représentants, l'ensemble des représentants des villages soit, quarante huit (48) délégués, constituent l'assemblée générale où devra sortir le bureau exécutif, le reste réparti entre les différentes commissions techniques.

Dans l'APDM il n'y a pas de salariés excepté le meunier qui est chargé de faire fonctionner le moulin à mil. Après une formation assurée par la WV, il est payé en pourcentage<sup>54</sup> par l'APDM. Mais depuis l'implantation de la machine, le meunier formé par la WV et deux autres formés dans le tas ont renoncé à ce poste tout simplement parce que l'APDM n'a pas respecté ses engagements.

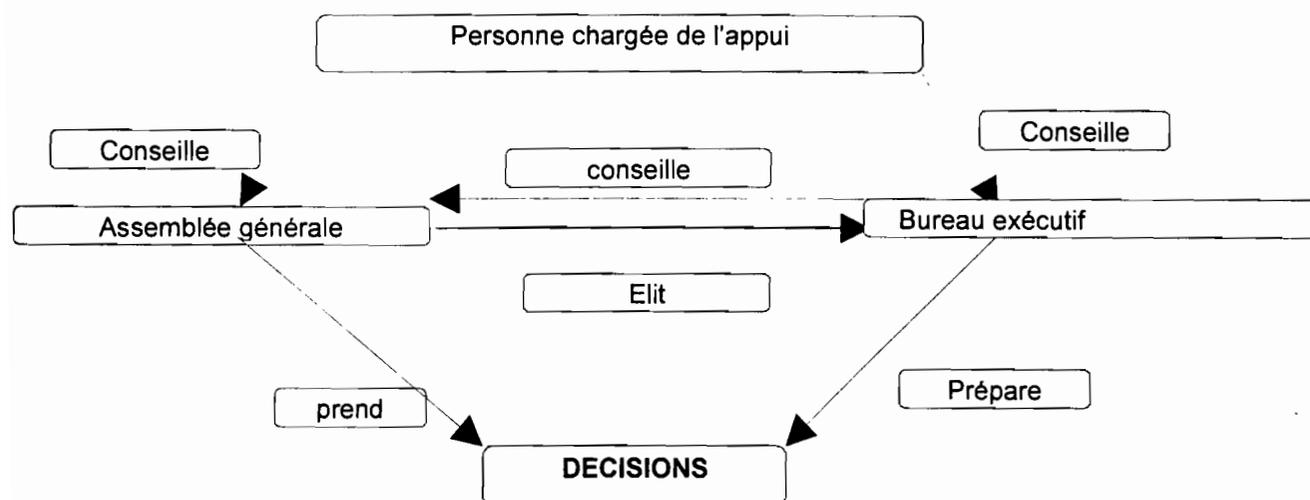
---

<sup>54</sup> Cela veut dire que si on enlève le prix de l'huile et du gasoil consommé par la machine, on divise la somme restante par quatre(4) et il reçoit une partie comme son salaire.

## IV - 2- 5

## Mécanismes de prise de décision

Schéma 4 : schéma de prise de décision



Source :in Bit<sup>55</sup> - PNUD - ACODEP, 1996, 61p : p 30

## IV - 3

## Fonctionnement de l'APDM

## IV - 3 - 1

## Fonction de l'APDM

La fonction de l'APDM est répartie dans les sept (7) commissions techniques que sont: la commission de parrainage, la commission de la commercialisation ,de sensibilisation et réconciliation, de la promotion féminine, de l'hydraulique, de l'agro-environnemental, de la santé/action sociale (cf. annexe).

<sup>55</sup> B. I. T , PNU.D, ACODEP 1996 : *Formation à la gestion des banques céréalières* , p.30

#### IV - 3 - 2 Objectifs de l'APDM

L'APDM a pour objectif principal de promouvoir l'autopromotion dans les villages par :

- ✓ Une action pour assurer l'auto suffisance alimentaire dans la communauté de Mérina Dakhar (Doundou gou sakh).
- ✓ Une lutte pour la suppression de l'inflation des prix des denrées de premières nécessités et le marché noir.
- ✓ Le développement des villages membres de l'APDM pour qu'ils puissent cultiver tant à la saison des pluies qu'à la saison sèche.

#### IV - 4 Relation avec l'extérieur.

L'APDM, n'entretient pas de relations ni avec les associations qui existent dans la même zone, ni avec d'autres associations de contrée différente. Elle n'entretient pas, non plus, de relations avec les ONG excepté la World Vision. Néanmoins, certains villages de l'APDM ont des relations de partenariat avec les autres ONGs intervenants dans la zone.

##### IV - 4 - 1 Relation avec l'ONG WV

Les relations entre l'APDM et la WV portent sur le développement intégré de la zone. En effet, dès que l'APDM a su que le programme comporte tel volet, elle crée une commission technique qui s'agite autour de ce volet. Cela se vérifie lorsque nous faisons la comparaison entre les volets d'intervention de la WV et les différentes commissions techniques de l'APDM.

##### IV - 4 -2 Nature des relations

Il faut dire que, d'après ce qui a été dit, la relation qui devrait lier WVS et l'APDM est celle du partenariat. Ce concept engendre un style d'interaction où la relation avec l'ONG W.V s'établit non plus en terme de dépendance mais en terme

d'égalité. Dès lors, leurs relations devraient être caractérisées par celle de la cogestion. Mais la réalité du terrain nous montre qu'il en est autre.

#### IV-4-3 conclusion partielle

Les crises institutionnelles, monétaire, de l'ajustement structurel et d'un ensemble de facteurs corrélatifs ont été le terreau fertile qui va favoriser l'émergence d'associations en milieu rural plus particulièrement. L'APDM semble être une association à impulsion exogène. Née du comité de gestion du parrainage (CGP2), l'APDM regroupe 16 villages dont 4 non-parrainés avec un effectif de 1481 membres. Elle est caractérisée par son organisation, son fonctionnement et sa relation avec son environnement.

## **Chapitre V : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

### **Section 1 : OBSTACLES EXTERNES**

*«Si le développement c'est d'abord une libération concrète des intéressés qui doivent s'auto-déterminer (...) et qu'en matière de développement aucune procuration n'est possible, force est de constater les perturbations insolites dues au concours des pressions exogènes qui sont néfastes pour le monde rural<sup>56</sup>».*

V-1-1 Obstacles techniques

V-1-1-1 Origine externe

Tableau 10 : Répartition de l'échantillon selon l'origine de l'APDM.

ORIGINE	EFFECTIFS	%
INTERNE	-	00
EXTERNE	102	92,72
INTERNE/EXTERNE	8	7,27
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>100</b>

Source : résultats de l'enquête Fév. 99

L'examen du tableau sur la répartition de l'échantillon selon l'origine de l'APDM montre que 92,72 % des enquêtés avouent que l'APDM est créée de l'extérieur et plus particulièrement par la WV, contre 7,27% qui pensent que l'APDM résulte de l'interaction entre les initiatives interne et externe.

<sup>56</sup> E. Dovi et al, op. cit., p.15

Ces 7,27% même reconnaissent que la WORLD VISION a joué un rôle déterminant à la création de l'association : en regroupant les villages où les enfants étaient parrainés en Comité de Gestion du parrainage (CGP).

Au début en créant le CGP<sub>2</sub>, la WV, pour répondre à un de ses objectifs, avait compris que son action sur les enfants ne pouvait avoir un impact considérable sans l'adhésion des parents. Dès lors, pour combler cette lacune, elle a intéressé ces derniers par des cotisations. Elle a regroupé, ainsi, tous les villages parrainés et leur a fait savoir que pour pouvoir bénéficier de ses actions et de son aide, il fallait impérativement se regrouper en association et mettre sur pied un bureau dont elle allait superviser l'élection. Ainsi, Le CGP<sub>2</sub> était crée. Il comptait au début 12 villages et a évolué avec l'adhésion de 4 nouveaux villages non parrainés.

La demande d'adhésion des villages était tellement forte et sous-tendue par des intérêts particuliers multiples. Plusieurs villages ont vu leur demande d'adhésion rejetée parce que ce qu'ils visaient à travers cette adhésion c'était de pouvoir bénéficier du parrainage de la World Vision avec tout ce que cela comporte comme avantage. Comme cela, ces villages qui demandaient d'être affiliés au CGP, lorsqu'ils ont compris qu'ils ne seront pas parrainés, se sont retirés du CGP<sub>2</sub>. Ainsi, le nombre de demande d'adhésion a diminué jusqu'à 4 villages, d'où le nombre que compte aujourd'hui l'APDM. C'est-à-dire 16 villages dont 12 parrainés et 4 non parrainés. Le CGP<sub>2</sub> a évolué pour donner naissance à l'APDM.

La WV, dès qu'elle s'est installée dans cette zone, semble avoir fait de l'APDM "son association" de sorte que comme l'affirme Idrissa Mbaye (superviseur d'enfants à Ndiass) : "*Quand tu dis à un parent que son enfant n'est pas parrainé, il se considère comme ne faisant pas parti de l'APDM*". A ce niveau une remarque s'impose : dans l'APDM ce n'est pas dans tous les villages que les enfants sont parrainés. Même dans ceux où les enfants le sont, ce n'est pas tous qui sont parrainés. Cette précision nous permet d'affirmer avec force qu'il y a une mauvaise compréhension du processus de parrainage et de la part des superviseurs et de la

part des parents. Cette mauvaise compréhension est imputable, en grande partie, à la stratégie utilisée par l'ONG. Qu'est - ce - que la WV fait avec l'APDM comme stratégie ? Cette dernière devrait, plutôt être un outil pour mieux permettre aux groupements de base d'assurer leur auto-promotion. Si elle n'est pas perçue comme telle, c'est-à-dire un pôle de gestion, cela dénote un problème d'information. Pareillement, nous pouvons voir comment la relation de tutelle entre l'ONG et l'APDM est accentuée. Dès lors, le risque à encourir avec le désengagement de la WV, c'est la dislocation de l'APDM, qui est une union des groupements, et la résurgence des groupements de base. Nous ne pouvons manquer, si cela est, de nous interroger sur le rôle assigné à l'APDM. En quoi constitue-t-elle- un pôle de gestion pour assurer son autopromotion?. L'APDM qui est une union des groupements devrait être un passage obligé entre la W.V et les groupements. Si ce rôle n'est pas perçu par les membres, l'ONG est en partie responsable.

L'autre fait qui confirme l'origine externe et auquel nous nous sommes confrontés lors de la collecte des données est que quand nous avons dit aux enquêtés "votre association APDM", ils ne comprennent pas et posent les questions comme "quelle association". C'est après tant d'errements que nous avons compris qu'il fallait dire votre KURELU WIISION MONJAAL (votre association World Vision pour dire l'APDM). Cela pourrait s'ériger en obstacle à l'autopromotion de l'association car, dès la naissance de l'APDM, la WV a fait de celle-ci la sienne. Cela est justifié par le retrait de certains villages dès lors qu'ils ont su qu'ils ne bénéficieront pas du parrainage de la World Vision.

L'origine externe de l'APDM demeure un obstacle et un défi que les associations villageoises doivent relever si elles veulent s'autopromouvoir. Or, de ce qui précède, nous percevons nettement qu'il y a une mainmise de la W.V sur l'APDM et cela pourrait avoir des conséquences néfastes dans le processus d'autopromotion de l'APDM en inhibant les initiatives qui peuvent germer à la base. De plus, dans une perspective de développement par l'autopromotion, la volonté de penser ensemble en dépendant le moins de l'extérieur est au cœur de ce processus.

Aussi, le manager de l'ADP kajoor, tout en récusant l'origine externe de l'APDM reconnaît le rôle important joué par la WV dans sa création. Pour lui, "avec le programme de « redimensionnement » des structures villageoises, il importait pour la WV de voir comment transformer le CGP en association . Par des séances d'information, de réunions ou visites périodiques pendant une année, ils ont convaincu les membres du CGP de la nécessité d'une nouvelle dynamique associative. En somme, le rôle de la WV s'est limité, selon le manager, à un appui organisationnel. Or, comme le souligne, à juste raison, Bernard Lecomte :

*Une association ou un groupe né en partie sous l'effet d'une conscientisation par un animateur externe, hésite souvent à prendre son autonomie par rapport à celui qu'il considère comme son père. Les appuis venus de l'extérieur sont maladroits en ce domaine de l'autonomie : soit ils refusent tout net ce droit et rompent, soit ils continuent la tutelle, soit ils appuient sans plus contrôler<sup>57</sup>.*

Même si, comme l'affirme le manager de l'ADP, le rôle de la WV s'est limité à un appui organisationnel, un problème réel de communication entre les deux structures se pose. Sinon comment expliquer le fait que 92,72% des membres enquêtés avouent que l'APDM a une origine externe. Ce problème de communication, d'après nos entretiens informels, se situe à deux niveaux. Soit les agents de développement de l'ONG ne jouent pas efficacement leurs rôles. Soit les leaders villageois ne répercutent pas les informations au niveau de la base.

L'origine externe de l'association pose une alternative : soit les avantages promis par l'ONG n'arrivent pas, les villageois se découragent, l'association tombe et la situation dans les villages devient pire qu'avant, soit les avantages promis arrivent, l'association se contente de cela, les villageois sont satisfaits, mais personne ne pense au lendemain or les projets de développement doivent s'arrêter un jour. Et c'est le même constat auquel arrivent Anne Marie Hochet et N'gar Aliba : *les associations provoquées, parfois imposées, par des intervenants étrangers au milieu, constituent un handicap important quand elles ont échoué*<sup>58</sup>.

Si l'on se réfère à l'historique de cette ONG, on se rend compte qu'elle est poursuivie par son passé quoiqu'aujourd'hui elle puisse diversifier ses volets d'intervention.

Créée par Robert Pierce en 1952 au secours des Orphelins pendant la guerre de Corée, WV était une ONG de secours d'urgence, d'assistance humanitaire et chrétienne. Compte tenu de cela et se basant sur la typologie de David Korten<sup>58</sup> on comprend, dès lors, que la WV fait partie des ONG de la première génération. Leur objectif était d'aider des individus et des familles dans des situations de détresse.

Analysant les limites des ONG de la première génération, Korten relève que "*l'aide d'urgence ne peut apporter, dans tous les cas, qu'un soulagement temporaire, alors que la détresse des pays pauvres a, avant tout, des causes structurelles*"<sup>59</sup>. Amady Aly DIENG<sup>60</sup> arrive au même constat : *les "critères de la coopération ont changé depuis la fin de la guerre froide et, plus que jamais le rôle des ONG sera de*

---

<sup>57</sup> B. Lecomte, *Op., Cit.*, p. 8

<sup>58</sup> Hochet A M et Aliba NG. : 1995 Dvpt rural et méthode s participatives collection alternatives rurales, l'Harmattan p.74

<sup>58</sup> David Korton . distingue trois(3) générations d 'ONG :

- 1ere génération : aide d'urgence et aide caritative.
- 2ème génération : autopromotion locale.
- 3ème génération : développement de systèmes durables

<sup>59</sup> Cet auteur entend par causes structurelles: inégale répartition de ressources, les injustices sociales et absence de mécanisme de participation qui permettraient aux citoyens de jouer un rôle actif dans leur processus de développement sont autant de maux endémiques dont souffrent les pays du Sud.

<sup>60</sup> Amady Aly Dieng 1998 - Walf. 13mars n°1799 , p.9

*dépasser l'action purement humanitaire pour s'attaquer aux causes".*

Conformément aux dispositions du protocole d'accord N°2804 signé le 01-06-1984 avec le gouvernement du Sénégal, la WV devait intervenir dans le cadre du Plan d'Urgence d'Hydraulique Rural initié suite aux rudes sécheresses des années 1982-1983. Ceci devait se faire à travers une stratégie nationale qui définit et inclut les opérations sur l'étendue du territoire tout en reflétant les priorités du plan de développement du gouvernement.

Mais, au moment où se créait l'APDM, la WV avait une double démarche : secours d'urgence et l'aide au développement. Ainsi, selon les circonstances, outre son intervention dans les domaines de l'aide d'urgence, la WV intervient dans toute action qui peut aider les populations défavorisées à comprendre leur situation, à prendre en charge elles-mêmes et à retrouver leur dignité. De cette façon, ces dernières années, la WV a diversifié ses volets d'intervention. En sus de l'aide d'urgence, elle s'intéresse à l'hydraulique villageoise, à la sécurité alimentaire, au microfinancement, à l'Education-Alphabétisation et Formation, au programme de santé et au programme Genre et Développement.

#### V-1-1-2 Programme d'alphabétisation

Dès son implantation dans cette zone, la W.V s'était fixée comme objectif de contribuer à la diminution de l'analphabétisme de la population rurale et des femmes en particulier. Sur les 50,57% d'adultes alphabétisés, 45,31% sont des femmes contre 5,27% pour les hommes<sup>61</sup>. Or, même si les femmes représentent 51,81% de la population enquêtée, sur les 11 postes que compte le bureau exécutif de l'APDM, 8 sont occupés par des hommes contre 3 par des femmes. Donc, la prise en compte de la population masculine, surtout des leaders, dans les programmes d'alphabétisation serait pertinente.

<sup>61</sup> World Vision 1998 : A.D.P Kajoor. Rapport annuel des activités Oct.97-Sept.98 ; p.38

Ayant compris que l'analphabétisme dans l'APDM était relativement élevé, l'ONG WV a donc insisté sur l'alphabétisation fonctionnelle des membres pour y pallier. D'où le taux élevé soit 32,72 % de membres alphabétisés en Wolof. Il importe de manier ce taux avec réserves. D'après les résultats de notre enquête, il ressort que 77,77 % des alphabétisés s'ils ne se souviennent plus de ce qu'ils avaient appris, ont oublié la grande partie. Parmi les 77,77% qui ne savent plus ou en partie, 63,92% sont des femmes contre 13,85% qui sont des hommes.

Le taux élevé de femmes s'explique par la stratégie utilisée par l'ONG. Le constat qui se dégage alors est que c'est principalement dans la population féminine que l'abandon ou l'irrégularité sont notés. Cela s'explique par le fait qu'en milieu rural, les femmes restent tributaires d'un certain nombre de contraintes liées aux valeurs sociales et à la tradition.

Dés lors, la WV doit réorienter sa stratégie en tenant compte des facteurs culturels. Car, comme le note Dominique Desjeux<sup>62</sup>, *« on dit généralement que si un projet de développement « échoue », c'est parce qu'il n'a pas été tenu compte de variables qualitatives, c'est-à-dire de la culture au sens large du terme les modèles culturels, les traditions, etc »*. D'où l'intérêt manifeste qu'il y a de remettre en cause l'approche de la WV en matière d'alphabétisation.

Deux problèmes majeurs méritent d'être soulevés en matière d'alphabétisation :

Le premier est l'absence d'études préalables pour identifier les priorités et les souhaits de la population bénéficiaire. L'exemple du daara (centre d'alphabétisation) de Ndiass vient corroborer cette hypothèse. Selon I. Mbaye (superviseur enfant à Ndiass), depuis 1997 la WV a ouvert un daara dans ce dit village. Après deux ans de fonctionnement, il n'y a pas plus de sept (7) enfants sur

---

<sup>62</sup> D. Desjeux1983 : "Dvpt acculturation" in Revue Idées et action n° ¼, p6

45, soit un taux de 15%, qui savent lire et écrire. Pour le superviseur, ce faible taux s'explique par le fait que la WV, sans être sollicitée, a ouvert un daara à Ndiass arguant le fait que le premier enfant parrainé vient de ce village. Une des conséquences fut la non-adhésion en masse des villageois et le moniteur qui y enseigne a du mal à connaître son effectif à cause de l'irrégularité des apprenants. Dès lors, nous pouvons nous poser la question de savoir ce qui explique ce état de fait. Les réponses fournies révèlent deux problèmes majeurs : la compétence et la capacité du moniteur qui y enseigne et la pertinence du programme d'alphabétisation de la W.V.

Cet état de fait n'est pas uniquement spécifique au village de Ndiass. Il y en a d'autres, qui composent l'APDM, qui sont dans la même situation comme l'atteste le tableau ci-dessous :

Tableau 11 : Alphabétisation

CENTRE	NOMBRE D'APPRENANTS						Total
	Enfants			Adultes			
	G	F	T	H	F	T	
<b>Taby Fall</b>	3	27	30	0	30	30	60
<b>Battal I</b>	1	0	1	0	9	9	10
<b>Ndiass</b>	6	9	15	0	18	18	33

Source : WV. Rap. annuel des activités Oct. 97 - Sept 98<sup>63</sup>

L'écart entre les effectifs des Daaras de Taby Fall et ceux de Battal I et de Ndiass nous montrent que la grande absence des projets de développement et la non-prise en compte de la priorité des bénéficiaires. La lecture de ce tableau nous montre qu'à Taby Fall, sur les 30 enfants alphabétisés 27 sont des filles contre 3

<sup>63</sup> World Vision 1998 : A.D.P Kajoor. Rapport annuel des activités Oct.97-Sept.98 ; p.38

garçons. Pour les adultes, sur les 30 alphabétisés tous sont des femmes. A Batal I , seul un garçon est alphabétisé. Pour les adultes, sur les 9 alphabétisés tous sont des femmes. A Ndiass, sur les 15 enfants alphabétisés 9 sont des filles contre 6 garçons. Pour les adultes, sur les 18 alphabétisés tous sont également des femmes.

En même temps que ces villages, à Toucouleur Mbodiène, les habitants ont mis deux (2) ans à entreprendre des démarches pour l'ouverture d'un daara dans leur village. Cela ne fut possible qu'en 1998 avec l'appui du bureau de l'APDM. L'effectif d'apprenants requis (45) pour chaque daara était largement dépassé et les moniteurs étaient obligés de réduire leur effectif.

Après une année de fonctionnement, l'écrasante majorité des apprenants sait lire et écrire. Cette adhésion totale des populations au daara s'explique par le fait que ce dernier était une priorité et un souhait pour les habitants de Toucouleur Mbodiène.

Le second est le manque de suivi dans les programmes d'alphabétisation fonctionnelle de la WV. Dès que le projet est défini, il est étalé sur une durée de trois années avec des périodes de formation de six (6) mois chaque année. Des moniteurs sont recrutés pour l'exécution du programme. Les six mois terminés, les moniteurs sont libérés en attendant l'année prochaine. La conséquence en est que la quasi-totalité des apprenants finissent, plus ou moins, par désapprendre. Cette situation résulte du manque de suivi dans les programmes en attendant l'année suivante.

Conscients de cette situation , des membres du bureau comme M. DIOP (secrétaire administratif de l'APDM) ont proposé des solutions : *"Après la fin des six (6) mois que dure le programme d'alphabétisation, la WV. doit permettre à chaque moniteur de retourner dans son daara, chaque mois, pour des séances de révisions afin de permettre aux apprenants de fixer ce qu'ils ont appris. A défaut de cela, que la World Vision crée des emplois en prenant parmi les alphabétisés des*

*moniteurs qui vont assurer le suivi”.*

Les propos du secrétaire administratif méritent une analyse . Si la W.V fait travailler les moniteurs douze mois sur douze, cela supposerait que ces derniers travaillent à plein temps c'est-à-dire pris en charge par l'ONG or les projets de développement doivent s'arrêter un jour. En plus du salaire qui leur sera accordé par la W.V , cela pourrait entraîner une non-implication des villageois alors que dans le processus d'autopromotion, seule une participation active et effective des intéressés à toutes les étapes du processus permet un développement durable.

L'alphabétisation des membres de l'APDM demeure un obstacle majeur auquel la structure doit faire face pour pouvoir s'autopromouvoir. La W.V s'aperçoit de plus en plus que la non-prise en compte du facteur culturel mais aussi du souhait des populations font que son programme ne pouvait obtenir qu'un résultat mitigé . Raison pour laquelle, elle a mis en place le programme post-alpha. Ce dernier permet aux facilitateurs identifiés dans les classes de troisième année de formation d'assurer le suivi de l'alphabétisation pendant la saison sèche.

En outre, si des progrès sont entrain d'être réalisés par la WV (Notamment avec le programme de renforcement des capacités qui touche les responsables de la FADEC et du CADEC sur des thèmes bien précis comme l'administration et le fonctionnement d'une association), il n'en demeure pas moins de souligner qu'ils sont mal orientés. La mainmise de l'ONG d'une part et l'absence d'initiatives à la base d'autre part, ne favorisent pas l'auto prise en charge.

Donc il ressort de ce précède que l'alphabétisation reste un facteur incontournable pour les AVD si elles veulent réaliser leur autopromotion. Comme le souligne, d'une part Nfagnanama KONE (Ministre malien de l'agriculture) lors de la 4e conférence du club du Sahel, tenue à Koweit en Novembre 1980 : *« l'alphabétisation constitue, en effet, une condition indispensable pour que le paysan sahélien puisse avoir accès au rang de partenaire égal dans des projets qui*

sont aujourd'hui conçus et réalisés en son nom<sup>64</sup> ». D. Gentil arrive à la même conclusion dans son rapport d'évaluation des coopératives et groupements villageoises en haute-volta (Burkina fasso) :

*“ Un accent essentiel doit être mis sur les problèmes de gestion, une alphabétisation fonctionnelle liées à la gestion et qui commence par la lecture et l'écriture des chiffres, le calcul élémentaire, l'utilisation d'un barème et la lecture des mots clés utilisés dans la vie des groupements villageois<sup>65</sup> ”.*

Ce diagnostic sera confirmé par Annette Corréze qui, dans son rapport de mission de Décembre 1980, insiste fortement sur le fait que l'alphabétisation est *“ la condition impérative de la réussite de toute organisation collective des paysans<sup>66</sup> ”*.

Cependant, depuis Septembre 97, la WV s'est lancée dans une campagne d'identification et de formation des facilitateurs . En effet , dans le cadre de la pérennisation de son programme d'alphabétisation et de consolidation des acquis pour la formation de base, 29 facilitateurs ont été identifiés au niveau des centres d'alphabétisation de troisième année des structures villageoises et ont été formés pour assurer la formation des apprenants.

A la fin des six mois, les moniteurs sont libérés. Il revient aux facilitateurs déjà identifiés d'assurer le suivi mais le plus souvent, ces derniers ne le font pas. Cela s'explique par l'exode rural durant la saison sèche des hommes et plus particulièrement des jeunes qui se fait à un rythme exponentiel et la non rémunération des facilitateurs qui finissent par abandonner ce rôle à la recherche de revenus additionnels. Une contradiction peut être relevée quant à la stratégie

---

<sup>64</sup> Guy Belloncle et al 1982: *alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne*, Karthala, p. 6

<sup>65</sup> ID., ib., ibid.

<sup>66</sup> ID., ib., ibid.

utilisée par la WV. Elle met l'accent sur l'alphabétisation des femmes alors que pour le recrutement des facilitateurs c'est principalement les hommes qui sont ciblés.

Ce que nous pouvons constater avec les hommes qui sont recrutés, ils ne sont pas sur place pour assurer le suivi des programmes d'alphabétisation pendant toute la saison sèche. Pour la plupart des facilitateurs interrogés, pendant les neuf (9) mois que dure la saison sèche, ils ne peuvent pas rester dans les villages car se pose le problème d'activités génératrices de revenus dans ces derniers. Tout est ralenti, alors qu'ils sont, soit des pères de famille, soit des soutiens de famille. Pour ces raisons ils préfèrent aller vers les centres urbains à la recherche de revenus additionnels à moins qu'ils ne soient payés pour la prestation qu'ils feront.

Se pose alors, dans toute son ampleur, le problème de l'éthique associative, du rapport réaliste entre l'engagement volontariste dans une structure communautaire et la rémunération de l'effort de production d'une prestation d'utilité sociale, qui a un coût de revient et une valeur économique que ne prend pas en compte le principe « aveugle » du bénévolat dans un contexte de pauvreté étendue.

Même s'il est clair que la WV déploie de gros efforts, c'est-à-dire que les dispositions sont mises en place, les différences entre celles-ci et l'identification nous permet de dire que la stratégie utilisée n'est pas bonne.

Au vu de ce qui précède, les facilitateurs n'assurent pas le suivi des programmes. Mais les moniteurs aussi, qui sont chargés de l'alphabétisation fonctionnelle des villageois n'ont pas, en amont, joué leurs rôles et cela peut expliquer, dans une certaine mesure, l'irrégularité des apprenants. Dès lors, il est nécessaire, pour l'ONG, de réfléchir sur les dispositions à mettre en place pour que le suivi soit effectif.

## V-1-2. Obstacles liés aux modes de participation

### V-1-2-1 Elaboration des plans d'actions

Tableau 12 : Définition des plans d'actions

	Effectif	%
<b>Bureau APDM</b>	-	00
<b>V. M / Bureau APDM</b>	9	8,18
<b>A. G.</b>	-	00
<b>V. M.</b>	101	91,81
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de l'enquête. Fév. 99

L'examen de ce tableau nous montre que 8,18 % des membres de l'APDM enquêtés pensent que c'est le bureau de concert avec la WV qui élaborent les plans d'actions contre 91,81% qui pensent que c'est la WV.

Il faut, d'emblée, dire que les programmes sont ceux de l'ADP Kajor . Ils sont conçus à partir d'enquêtes faites par l'équipe de l'ADP comme le souligne le manager de l'ADP : « *A l'issue de ces enquêtes, les besoins des populations sont identifiés et pris en compte dans nos plans d'action* ». En effet, si 91,81% des enquêtés affirment que c'est la W.V qui prépare les plans d'action, cela reviendrait à dire que les programmes sont ceux de l'ADP. S'il en est ainsi, deux reproches peuvent être formulés à l'endroit de l'ONG :

D'abord celui de n'avoir pas associé les principaux concernés, ceux qui sont supposés être les bénéficiaires à la conception des plans d'action quand on sait que dans le processus d'autopromotion l'initiative doit émaner de la base.

Ensuite, celui de faire les programmes à la place de l'APDM. Ce n'est qu'en

1999, et c'était en chantier lors de notre passage, qu'il y a eu une ébauche de programme d'activités que tentaient de réaliser le secrétaire administratif, les deux superviseurs, le président et le trésorier adjoint.

Depuis son intervention dans la zone de Mérina Dakhar, la WV a toujours réalisée seule les plans d'actions. Et cela pose une interrogation : Est-ce-qu'en n'associant pas les populations à la mise au point des plans d'actions, les besoins réels des populations bénéficiaires des projets sont identifiés et pris en compte?. Le trésorier adjoint de l'APDM répond négativement à cette interrogation.

En effet, par ces termes, il affirme : *"dans l'élaboration des plans d'actions nous ne sommes pas associés . La WV ne prend pas en compte nos besoins encore moins ne les inventorie. Tout ce qu'elle fait, elle le fait, sans au préalable, nous avertir ou discuter avec nous. Mais c'est après coup, qu'elle vient nous informer"*. S'il en est ainsi nous pouvons affirmer que la relation de cogestion, de partenariat qui devrait être à la base de tout processus d'autopromotion est compromise , et cela est peut être dû , comme l'affirme Babacar Mbaye, superviseur d'enfant WV à Mbattal *"à l'approche de la WV qui consiste à ne pas associer les populations à l'élaboration des plans d'actions."*

En ce qui nous concerne, cette interrogation peut être appréhendée à deux niveaux :

D'abord, elle pose le problème de la pertinence de l'enquête qui sert de soubassement au programme.

Ensuite, elle nous montre que les principaux bénéficiaires des projets méconnaissent la relation qui existe entre cette enquête et l'élaboration des plans d'action. Cette relation devrait, pour être opérationnelle, permettre aux populations de saisir la portée de l'enquête et ses implications futures sur leur association. Cela ne sera possible que si l'enquête est suivie d'objectifs clairs, résultant d'une

démarche consensuelle entre les différents acteurs impliqués et perceptibles par tous les acteurs villageois.

Au-delà même de ce facteur, le problème d'information se pose encore car, si elle était effective cela aurait permis aux populations de comprendre les enjeux de l'enquête, faite par l'équipe de l'ADP Kajoor et qui sert de soubassement au programme, pour pouvoir y participer. Dès lors, il est nécessaire pour la W.V de revoir sa stratégie utilisée pour identifier et prendre en compte les besoins des populations.

#### V-1-2-2 Définition des projets en chantier

Tableau 13 : Existence de projets en chantier

	Effectifs	%
<b>OUI</b>	106	96,36
<b>NON</b>	04	03,63
<b>SR</b>	0	0
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>100%</b>

Source : résultats de l'enquête Fev 1999

Tableau 14 : Définition des projets en chantier

	Effectif	%
<b>V. V</b>	30	27,27
<b>APDM</b>	16	14,54
<b>Bureau /WV</b>	10	9,09
<b>Autres</b>	50	45,44
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de l'enquête Fév. 99

Selon les réponses fournies par notre échantillon, sur les 106 répondants, 27,27% affirment que c'est la W.V qui a défini les projets en chantier ; 14,54% des personnes enquêtées disent que c'est l'APDM ; 9,09% avouent que c'est la W.V de concert avec l'APDM et 45,44% déclarent que les projets sont définis par Autres. Par autres il faut surtout comprendre les autres ONG comme le TOSTAN, la PREVINOBA, le CORPS DE LA PAIX, le RADI, l'EGAM etc. et les groupements villageois. Sur les 45,44% qui ont répondu par autres , 30, 90% pensent que c'est leur groupement de base contre 14,54% qui soutiennent que c'est les autres ONG qui interviennent dans la même zone.

Le taux faible de réponses pour les projets définis par les groupements de base soulève deux faits :

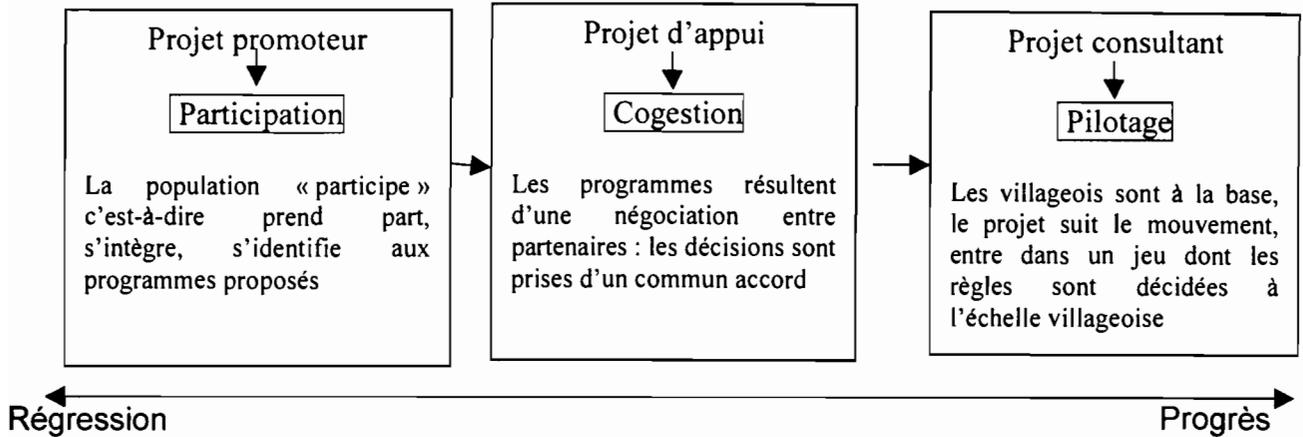
- ✓ sachant que l'autopromotion fait avant tout appel aux groupements de base qui sont concernés, au premier chef, et que toute initiative susceptible de favoriser le développement par l'autopromotion des AVD doit être locale, se pose alors le problème de l'information au sein des groupements de base .

Dans la perspective du processus d'autopromotion qui dure, c'est les groupements qui devraient définir leurs projets qu'ils soumettront à l'APDM. EN ce sens l'APDM devrait être un pôle de gestion. Les villageois ont-ils compris ce rôle de l'APDM ? . Le faible pourcentage de la définition des projets par les groupements de base nous permet de répondre négativement. Les ONG ont une grande part de responsabilité s'il en est ainsi car si les démarches d'animation et de conscientisation étaient effectives, cet état de fait qui peut bloquer l'autopromotion de l'APDM ne se produirait pas.

Dans la typologie des projets participatifs, la démarche d'autopromotion s'assimile au projet d'appui et la relation qui devrait lier les différents acteurs est celle de la cogestion. Cela veut dire, en d'autres termes, que les programmes devraient résulter d'une négociation entre partenaires et les décisions sont prises

d'un commun accord comme l'indique le schéma ci-après :

Schéma 5 : Perspectives de développement des projets participatifs



Source : Résultats de l'enquête

La mainmise des différentes ONG intervenant dans cette zone a comme principal corollaire la rivalité, ouverte ou voilée, des différents organismes qui interviennent dans cette zone. Cela peut avoir comme conséquence, entre autres, la rupture de relations entre les ONG et l'APDM d'une part, le CERP et l'APDM d'autre part.

✓ Le second est relatif à la capacité des villageois à élaborer des projets, à faire des propositions. En ce sens, une démarche d'animation, de formation et une conscientisation demeurent nécessaires pour faire comprendre aux villageois que les projets de développement ont une fin et qu'ils devront, eux-mêmes, présider à la destinée de l'APDM. Pour ce faire ils ne doivent apprendre à élaborer des projets sans toujours tout attendre de l'extérieur.

Dans tous les cas, vu la technologie moderne qu'a apporté la WV, vu aussi le manque de formation technique auquel sont confrontés les bénéficiaires, la WV devrait aider à renforcer le lien entre les techniciens du CERP et les bénéficiaires, car les projets de développement s'arrêteront un jour. Ainsi le CERP pourrait continuer d'appuyer les paysans à la gestion des forages.

La difficulté à ce niveau c'est qu'il n'existe pas de lien entre le CERP et l'APDM ou, du moins, ce lien est rompu et les deux structures se renvoient la responsabilité. De plus la compétence du CERP, en ce domaine, est sérieusement limitée vu les multiples contraintes auxquelles il est confronté. Même si les capacités sont là, le manque criard de moyens logistiques et d'infrastructures réduisent l'ambition du CERP. (cf.p.51 chap. 3)

L'action de la WV ne peut être comprise que par rapport à sa stratégie qui consiste à mettre en place pour chaque forage un comité de gestion (chargé de collecter les cotisations pour couvrir les frais inhérents à la réparation) dont les membres sont formés en technique de gestion et que chaque comité de gestion de forage sera suivi, au moins, une fois tous les trois mois par l'agent responsable. Depuis mai 96 elle a entrepris la formation de cinq (5) nouveaux techniciens de brousse (TB) sur les techniques de maintenance de pompe manuelle et éolienne ainsi qu'au recyclage de vingt huit (28) techniciens de brousse chaque année. Généralement, issus du milieu, ces TB se chargeront d'assurer le suivi à la fin des projets.

De manière générale cette situation peut engendrer deux conséquences :

- 1) L'accroissement de son aide dans un milieu où le manque de moyens financiers et logistiques est criard, a détourné les populations des autres ONG d'une part et du CERP d'autre part.
- 2) Les populations rurales en ayant les yeux rivés sur les aides de la WV refusent de se prendre en charge et opteront pour le renforcement de la relation de tutelle comme l'a souligné Madiaw DIAW (67 ans, membre de l'APDM) : *" Si la WV se désengage, ça sera la catastrophe dans les villages. Nous voulons qu'elle augmente son appui"*. Alors qu'il est aujourd'hui clair que tant que les relations entre les uns et les autres se maintiendront sur un plan exclusivement financier, elles

resteront des relations de dépendance et non d'association (de partenariat). Dès lors, l'auto-promotion des AVD demeurera un obstacle incontournable auquel les AVD n'atteindront jamais. Car, dans le processus d'auto-promotion le changement de paradigme (relation de tutelle → relation de cogestion ) est nécessaire.

Certes, l'eau est la priorité de l'APDM et partant de toute la zone de Mérina Dakhar. La W.V, en installant les pompes dans cette zone, a contribué considérablement à atténuer les maux des villageois. Mais sur l'ensemble des infrastructures hydrauliques existantes dans cette zone, quarante deux (42) forages ont été réalisés dont trente huit (38) par la WV et quatre (4) par l'Etat. Sur l'ensemble des trente huit forages réalisés par la WV, cinq (5) sont équipés en château d'eau, deux (2) en éolienne, un (1) en pompe solaire et trente (30) en pompe manuelle. Les forages équipés en pompes manuelles, sont de loin, les plus nombreux et leur utilisation requiert un effort physique or, en milieu rural c'est les femmes qui s'occupent de cette tâche. Cela va, sans doute, poser deux problèmes :

Le premier est la disparition à long terme du maraîchage à cause de l'utilisation contraignante de la pompe manuelle comme le confirme, par ailleurs, le rapport annuel 98 du Kajoor : *"Il ressort que les quantités récoltées n'ont pas atteint les résultats escomptés dans certains endroits. L'utilisation de la pompe manuelle est très contraignante<sup>67</sup>".*

Le second est le problème d'accès à l'eau. Avec les projets de forages réalisés par les différentes ONG et les pouvoirs publics, nous pouvons dire que l'eau existe dans la zone. Mais se pose maintenant le problème d'accès car le système d'exhaure existant ne permet pas aux populations d'atteindre l'autosuffisance en eau. Pour ces deux raisons l'amélioration du système d'exhaure demeure une nécessité.

---

<sup>67</sup> World Vision , *op.*, *cit.*, p .37

## V-1-2-3 Définition des projets déjà réalisés

Tableau 15 : Existence de projets déjà réalisés

	Effectifs	%
OUI	105	95,45
NON	00	00
Sans réponse	05	04,54
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>100%</b>

Source : résultats de l'enquête février 1999

Tableau 16 : Définition des projets déjà réalisés

	Effectif	%
Bureau APDM	4	6,66
V. M.	41	39,04
A. G.	11	9,52
V. M / Bureau APDM	3	2,86
AUTRES	46	43,80
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de l'enquête Fév. 99

L'interprétation de ce tableau nous montre que 6,66% des membres de l'APDM enquêtés affirment que les projets, déjà réalisés, ont été définis par le bureau de l'APDM contre 39,04% par la WV, 9,52% par l'assemblée générale des délégués, 2,86% par le bureau de concert avec la WV et 43,80 % par autres.

Il faut dire, qu'en réalité, même s'il y a une concertation entre la WV et le bureau de l'APDM, pour la définition des projets, cette dernière n'est pas effective et n'est pas comprise par l'APDM.

Pour l'élaboration des projets la W.V procède , comme le dit le manager de l'ADP ainsi : *"La WV travaille sur la base d'une programmation étalée sur toute l'année avec les différents plans d'actions. Ces derniers étaient réalisés à partir d'enquêtes faites par les différentes équipes des ADPs. A l'issue de ces enquêtes, les besoins et priorités des villageois étaient identifiés et pris en compte dans les plans d'action"*.

Ce n'est qu'après l'élaboration du programme d'activités, que des réunions de restitution furent organisées par la WV avec les différentes Unions de la zone. Réunions au cours desquelles la WV informe les AVD de ses plans d'action et de sa programmation.

Cela revient à dire que, même, lors des réunions de restitution, s'il y avait des remarques et suggestions émises par les représentants des AVD, elles ne pouvaient être prises en compte. C'est, sans doute, la raison pour laquelle, à la question "qui a défini les projets de l'APDM déjà réalisés" : 2,86% affirment que c'est la WV, en collaboration, avec le bureau de l'APDM.

Cependant, tous les enquêtés qui ont répondu par l'affirmative sont des membres du bureau de l'APDM et de surcroît, ils ont tous assisté aux réunions de restitutions. Au sortir de ces rencontres, les représentants des différentes unions pensent qu'ils ont participé à la définition des projets.

Parallèlement, parmi les 6,66% qui pensent que les projets réalisés ont été définis par le bureau de l'APDM, 2,86% soit 3 sur 4 sont des membres du bureau de l'APDM. Ce qui laisse augurer que dans la prise de décision il y a mal donne. Est ce à dire que c'est le bureau qui prend les décisions? Ou est ce que c'est l'assemblée générale des délégués?. Voilà deux questions auxquelles nous tenterons d'apporter des clarifications quand nous aborderons les obstacles internes.

## SECTION II : LES OBSACLES INTERNES

*"L'infrastructure "sociale" est pourtant celle qui est la moins étudiée, mais celle qui a le plus besoin de "réhabilitation" et de service de maintenance »<sup>68</sup>.*

### V-2-1. Obstacles culturels

#### V-2-1-1 L'âge

Tableau 17 : Répartition selon l'âge

Age	Homme	%	Femme	%	Total	%
15 ans - 24 ans	4	7,54	8	14,03	12	10,90
25 ans - 34 ans	7	13,20	18	31,57	25	22,72
35 ans - 44 ans	6	11,32	27	47,36	33	30
45 ans - 54 ans	16	30,18	4	7,54	20	18,18
55 ans - 64 ans	7	13,20	0	0	7	6,36
65 ans - 74 ans	13	24,52	0	0	13	11,81
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	<b>57</b>	<b>100</b>	<b>110</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de l'enquête Fév. 99

L'examen de ce tableau nous montre que 33, 62% des enquêtés ont moins de 35 ans contre 66,37% qui ont plus de 34 ans. Les moins de 25 ans constituent 10,90 % de la population enquêtée alors que les plus de 54 ans représentent 18, 17%. La première remarque qui en résulte est que dans l'APDM, il y a plus de vieux que de jeunes. La répartition par sexe (voir annexe1Tableau 28) de la population étudiée confirme davantage ce constat. En effet, 7, 54% des hommes ont moins de 25 ans contre 18,17 % qui ont plus de 54 ans. La seconde remarque est, dans l'APDM, il y a plus de femmes que d'hommes.

<sup>68</sup> G. Belloncle 1982 : op. CIT., p.4

La première s'explique principalement par un manque criard d'activités économiques. A part l'hivernage qui dure trois mois, les jeunes sont confrontés à un problème d'activités génératrices de revenus. Pour pallier cela, ils vont aller vers des zones, comme Dakar ou Touba à la recherche de revenus additionnels durant la saison sèche. C'est, entre autres, l'avis de A. Gueye (22 ans, habitant de Ndawéne et membre de l'APDM) : *"Face à l'absence d'activités au village à la saison sèche, nous préférons aller vers les zones où nous pourrions trouver du travail pour revenir à la saison des pluies"*. Cet exode rural des jeunes, explique le second constat qui est le caractère prédominant des femmes (51, 81 % des enquêtés) sur les hommes (48,18 %). Cet état de fait peut poser deux problèmes :

Le premier est relatif à la pérennisation de l'association : Les jeunes dans leur exode ne vont laisser que les vieux et les femmes dans les villages. Ces derniers sont donc contraints de prendre en main la structure et de présider à sa destinée. De cette manière, va se poser le problème de la relève dont dépend la vie de l'association, car ce ne seront pas ces jeunes qui sont absents neuf (9) mois sur douze (12) qui pourront assurer la pérennisation de l'association. Conscient de cela, le bureau de l'APDM est entrain de mener une réflexion en ce sens comme le note CH. Diagne (40 ans, président de l'APDM) : *" si nous parvenons à réaliser des projets de forages, cela permettra aux jeunes de ne plus aller à Dakar"*.

Le second problème est l'exécution des travaux d'intérêt collectif : la réalisation des projets de développement nécessite une mobilisation des ressources humaines pour l'exécution des travaux. Or, si la population jeune, par conséquent valide, apte à dépenser un effort physique considérable et soutenu, est absente, c'est la réalisation des projets même qui est différée.

Si nous établissons une corrélation entre l'âge et le niveau d'instruction (cf tableau 18) des membres de l'APDM, nous remarquons que la population ayant fréquenté les écoles primaire et secondaire est essentiellement composée de

jeunes. Soit 33,33% de moins de vingt cinq ans qui ont fréquenté l'école primaire et 100% de moins de vingt cinq ans pour le secondaire contre 63,33% de plus de vingt cinq ans qui n'ont pas fréquenté l'école primaire et 0% pour le secondaire. Les plus de trente quatre ans n'ayant reçu aucune instruction représentent 91,8% de la population étudiée contre 8 ;33% pour les moins de trente cinq ans.

Le constat général qui se dégage est que la population jeune ayant fréquenté les écoles primaires et secondaires est plus importante, Or l'exode rural concerne en grande partie les jeunes. Cela pourrait avoir des conséquences négatives sur l'APDM car des postes comme celui de secrétaire général, de commissaire aux comptes, etc..... exigent de la part de ceux qui l'exercent une instruction. Il en résulte que si l'exode rural des jeunes continue à ce rythme, sans que les membres de l'APDM n'y trouvent des solutions, c'est la vie même de l'association qui sera hypothéquée.

#### V-2-1-2 Corrélation niveau d'instruction/ âge

Tableau 18 : Corrélation niveau instruction /âge

Niveau instruction / Age	Primaire	Secondaire	Langue Nationale	Arabe	Non-instruit	Total
15 ans - 24 ans	1	3	7	1	0	12
25 ans - 34 ans	1	-	13	7	4	25
35 ans - 44 ans	1	-	12	4	16	33
45 ans - 54 ans	-	-	4	-	16	20
55 ans - 64 ans	-	-	-	-	7	7
65 ans - 74 ans	-	-	-	7	6	13
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>36</b>	<b>19</b>	<b>49</b>	<b>110</b>

Source : Résultats de l'enquête Fév. 99

## V-2-1-3 Niveau d'instruction

Tableau 19 : Répartition selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Total	%
Primaire	3	-	3	1,81
Secondaire	3	-	3	2,72
Langue nationale	7	29	36	32,72
Arabe	14	5	19	17,27
Non-instruits	27	22	49	44,54
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>57</b>	<b>110</b>	<b>100</b>

Source : résultats de l'enquête Fév. 99

La lecture de ce tableau nous montre qu'1,81 % des enquêtés ont fréquenté le primaire, 2,72 % le secondaire, 32,72 % sont alphabétisés en langue nationale, 17,27% en arabe et 44,54 % n'ont reçu aucune instruction. Le niveau élevé de non-instruits dans l'APDM s'explique par le poids de la tradition au Kajoor.

Une analyse rétrospective de l'histoire du Sénégal et plus particulièrement du Kajoor montre que cette société était fortement hiérarchisée. Au sommet de la pyramide sociale se trouvaient les rois, ensuite, la classe moyenne et en bas de l'échelle, les esclaves captifs. Selon cette même tradition, les rois qui étaient des tiédos vivaient dans l'opulence et pratiquaient la guerre. A chaque guerre victorieuse, les vaincus étaient constitués en esclaves et ramenés au Kajoor. Ces derniers se chargeaient des travaux domestiques, champêtres et vivaient dans la cour des rois. Avec la pénétration coloniale, l'implantation de l'école et la libération des captifs, un ordre nouveau va naître. Le colonisateur va déstructurer la

stratification sociale déjà existante au profit d'une nouvelle calquée sur la société occidentale.

Cependant, les rois avides de pouvoir et réfractaires à tout changement s'arc-boutaient à cette tradition. Dès lors, seuls les captifs libérés par le colonisateur acceptaient de fréquenter l'école des blancs. Cette attitude de refus, des rois et partant de toutes les classes dont la nouvelle stratification ne favorisait pas, est de cours jusqu'à présent au Kajoor à l'image du village de Ndiass. Dans ce dernier, vivaient les rois et captifs maures mais avec la pénétration coloniale et tous ses corollaires, les esclaves libérés se sont déplacés à deux (2) km environ de Ndiass pour créer leur village du nom de Gad-Ndiass. Si nous nous reportons à l'étymologie du mot "Gad", nous voyons que ce dernier vient de l'arabe qui signifie maure. Donc "Gad Ndiass" veut dire les maures de Ndiass.

Pratiquement, tous les villages qui composent l'association ont, à quelques différences près, la même histoire. Cet attachement des populations à leur passé est de mise jusqu'à présent à Ndiass. Très conservateurs, les vieux de Ndiass ne peuvent pas admettre que leurs enfants fréquentent l'école.

V-2-2: Obstacles liés à l'organisation et au fonctionnement de l'APDM

V-2-2-1 Assistance des membres aux Assemblées Générales

Tableau 20 : Fréquence des membres aux Assemblées Générales

	Effectif	%
OUI	18	16,38
NON	92	83,63
S R	-	00
TOTAL	110	100

Source : Résultats de l'enquête Fév. 99

L'examen du tableau sur la fréquence des membres de l'APDM aux assemblées générales nous montre que 16,38 % seulement des enquêtés assistent aux AG de renouvellement des instances contre 83,63 % qui n'y assistent pas. Il faut noter, par ailleurs, que ces 16,38 % sont des délégués de villages.

L'APDM étant composée de 1481 membres répartis entre les 16 villages que constitue l'association, ils ont pensé que tous les membres ne pouvaient pas assister aux AG de renouvellement. Dès lors, nous pouvons comprendre pourquoi parmi les enquêtés 83,63 % n'assistent pas aux AG. Chaque village envoie trois (3) représentants ou délégués choisis après une AG sectorielle au "pencum" (place publique du village) sous la direction du chef de village. Ce qu'il y a lieu de noter, c'est que ces délégués ne sont jamais élus sur la base du vote (au suffrage). Pour la grande majorité ils sont élus par les personnes âgées du village (vieux) et bénéficient de la confiance de tous les villageois.

Ce qui est important voire primordial pour ces derniers dans le choix d'un délégué, c'est qu'il bénéficie de la confiance des personnes âgées et partant de tous les autres villageois car ces derniers parlent au nom de tous. Le respect de ce contexte culturel peut-il porter préjudice au fonctionnement de l'APDM ? . A ce niveau deux choses peuvent arriver :

- a) soit le mécanisme est compris et accepté par tous les membres et cela pourra favoriser le développement par l'autopromotion de l'APDM .
- b) soit le mécanisme n'est pas compris par conséquent n'est pas bon en ce sens qu'il peut créer des désaccords entre les adhérents de base pour la simple raison qu'il n'est pas accepté par tous. Dès lors, le mécanisme constitue un obstacle à l'autopromotion de l'APDM .

Dans tous les cas de figures, il est important de souligner un fait : si ce mécanisme basé sur la confiance rime avec opérationnalité de la personne choisie, cela doit être accepté comme tel par la W.V car il peut accélérer le processus d'auto-promotion de l'APDM.

Avant la création de l'APDM, il existait des groupements au niveau des villages, c'est généralement la présidente du groupement de promotion féminine, le président du groupement d'homme et le président du groupement des jeunes qui sont élus. Si, ce schéma, n'est pas respecté, ce sont les grandes personnes qui proposent des délégués qui vont les représenter à l'AG des délégués. Quand nous avons essayé de comprendre pourquoi ils ne laisseraient pas ceux qui se sentent capables de se proposer, ils rétorquent que dans leur village ils se connaissent tous, ils savent ceux qui sont honnêtes et ceux qui ne le sont pas, ils savent ceux qui bénéficient de la confiance de tous les villageois et ceux qui n'en bénéficient point. Donc, connaissant cela, ils ont jugé inopportun de voter pour élire leurs représentants. Quand chaque village aura choisi ces trois (3) représentants ils auront 48 représentants (3 x 16 villages) qui vont se réunir pour renouveler les instances. Ces 48 représentants constituent l'AG des délégués ou comité directeur.

Le taux de présence des délégués aux assemblées générales nous permet de dire qu'il n'y a pas une assiduité de ces derniers dans les A.G. Sur les deux A.G auxquelles nous avons assistés lors de la collecte , nous avons constaté que pour la première AG , sur les 48 il n'y avait que 30 délégués présents soit 62,50% qui étaient présents . Lors de la seconde A.G , sur les 48 il n'y avait que 21 délégués présents soit 43, 57% . Ce constat d'irrégularité des délégués est davantage confirmé par les adhérents de base lors de la collecte .

En sus de l'irrégularité des délégués dans les A.G qu'ils ont soulignés, ils regrettent la non restitution des réunions et des A.G par les délégués dans leurs

villages respectifs. Ajouté à cela le non-renouvellement du bureau de l'APDM chaque année, l'absence de qualité dans les prestations du moulin à mil .

Ce qui a, entre autres, le plus retenu notre attention lors des enquêtes , c'est que la quasi-totalité des enquêtés ont critiqué vivement l'implantation du moulin à mil que leur a donné la W.V dans le village du président de l'APDM . Cette situation qui va grandissante, conjuguée avec l'irrégularité des délégués, gangrène de plus en plus l'APDM et hypothèque son développement par l'auto-promotion.

### V-2-2-2 Prise de décision dans l'APDM

Tableau 21 : Participation des membres aux prises de décisions

	Effectifs	%
<b>OUI</b>	18	16,38
<b>NON</b>	92	83,63
<b>S.R.</b>	00	00
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>100%</b>

Source : résultats de l'enquête fév. 1999

La lecture de ce tableau nous montre que 92 enquêtés soit 83,63% ne participent pas aux prises de décisions contre 18 soit 16,38% qui y participent La non- participation de la majorité des membres aux prises de décisions nous permet de nous interroger sur la manière dont les décisions sont prises au sein de l'APDM (cf. tableau 22 ).

Tableau 22 : Prise de décision dans l'APDM

	Effectif	
<b>En réunion de bureau</b>	7	6,36
<b>En AG</b>	11	10
<b>AUTRES</b>	00	00
<b>S R</b>	92	83,63
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>100</b>

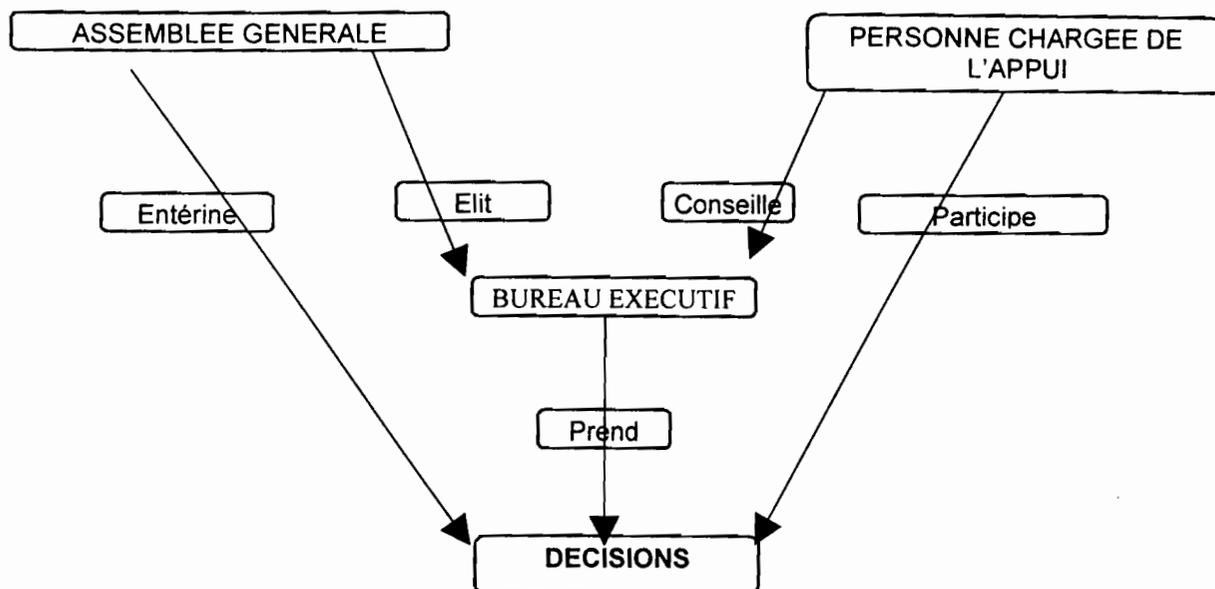
Source : Résultats de l'enquête Fév. 99

L'interprétation de ce tableau nous montre que 6,36% des membres enquêtés de l'APDM affirment que les décisions sont prises en réunion de Bureau contre 10% qui pensent qu'elles sont prises en AG des délégués et 83,63% qui ne savent pas comment sont prises les décisions.

Une analyse de ce tableau nous permet de poser deux interrogations. D'abord, les décisions sont prises en réunions de bureau ou en AG ? Ensuite y a-t-il une circulation réelle de l'information dans cette structure?.

Pour la prise de décision, les 6,36% qui affirment que les décisions sont prises en réunions sont des membres du bureau. Ces mêmes décisions sont entérinées par l'AG comme l'illustre le schéma ci-après:

Schéma 6 : Prise de décision dans l'APDM



Source : résultats de l'enquête Fév. 99

Pour la prise de décision, le processus n'est pas compris par les intéressés. Nous nous sommes rendus compte que pour les délégués les décisions sont prises en A.G alors que pour les membres du bureau elles sont prises en réunion de bureau. A ce niveau il y a une équivoque à lever par la W.V et qui consiste à expliquer aux membres de l'APDM les mécanismes de prise de décision. L'enquête nous a montré que c'est généralement les décisions prises par le bureau qui sont entérinées par l'A.G.

Les personnes chargées d'appuyer l'APDM que sont les agents de développement et les superviseurs participent et influencent les prises de décision. A ce niveau il y a lieu de souligner le rôle ambiguë des superviseurs. Ces derniers présentent un rapport des enfants parrainés à la W.V, sont rémunérés par celle-ci par l'intermédiaire de l'association mais sont recrutés par le président de l'APDM. Cette contradiction s'explique par le fait qu'ils sont sous contrat de travail à durée

déterminée (2 ans) avec l'APDM. D'après les dispositions du code du travail notamment en son article L42

alinéa 1 : « *Aucun travailleur ne peut conclure avec la même entreprise plus de 2 contrats à durée déterminée, ni renouveler plus d'une fois un contrat à durée déterminée.*

*Alinéa 2: La continuation des services en dehors des cas prévus à l'alinéa précédent constitue de plein droit l'exécution d'un contrat à durée indéterminée*<sup>69</sup>,

alors qu'ils sont à leur troisième contrat de travail<sup>70</sup> avec l'APDM. De plus «*tout contrat de travail à durée déterminée doit être constaté par écrit. A défaut d'écrit, il est présumé conclu pour une durée indéterminée*<sup>71</sup> »(L44). Ces mêmes contrats de ces superviseurs, même s'ils sont constatés par écrit ne sont pas déposés par l'employeur à l'inspection du travail et de la sécurité sociale. Cela veut dire qu'en cas d'accident de travail, ils doivent se prendre eux-mêmes en charge. Parallèlement ils sont tenus de présenter un rapport de suivi pour les enfants parrainés, etc. Ce rôle ambigu des superviseurs est imputable, en grande partie, à la W.V Contrairement à ce qu'ils laissent entendre, ils sont des agents, non pas, de la W.V mais de la communauté. Le problème qui se pose avec eux est celui d'identité par rapport à la communauté. Aussi, s'ils sont logés et nourris par la communauté, cela n'empêche qu'ils ne sont pas totalement acceptés par celle-ci d'où cette crise d'identité à laquelle ils sont confrontés.

<sup>69</sup> Pierre Marie Coly 1997 : *Code du travail*, éd. ENAS pp.50-51

<sup>70</sup> L'article L43 nous permet de fléchir notre position. Il stipule que: *les deux premiers alinéas de l'article L42 ne s'appliquent pas aux travailleurs engagés dans par des entreprises relevant d'un secteur d'activité dans lequel il est d'usage de ne pas recourir au contrat à durée indéterminée en raison des caractéristiques de l'activité exercée , lorsque l'emploi de ces travailleurs est par nature temporaire.*

<sup>71</sup> Id., ib., ibid.

En dépit de ce fait, il y a une relation d'exclusion à la limite de conflit qui les lie aux agents de développement de l'ONG. Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'autopromotion de l'APDM.

Vivant parmi les populations rurales ces superviseurs ont considérablement contribué à détromper les villageois sur une conception qu'ils avaient des agents de développement de la WV et aident ces populations en gestion et en administration de leurs structures. Cette implication des superviseurs dans la vie associative de l'APDM est telle qu'ils se considèrent plus comme des ruraux au même titre que les villageois. De ce fait, certains occupent des postes dans le bureau, participe aux prises de décisions, conseillent le bureau exécutif etc.

Devant un tel état des faits, un risque s'impose : Si jamais leur contrat est résilié, ils seront obligés de repartir et cela peut créer au sein de l'APDM des dysfonctionnements car leur implication est telle qu'ils sont devenus, vu leur instruction, des personnes incontournables.

Les bénéficiaires des projets ont mal assimilé le schéma de fonctionnement proposé par la WV. En effet, ce qu'a perdu de vue la WV, c'est qu'avant de proposer ce schéma de fonctionnement, il y avait un autre schéma en cours dans ces structures dans ces groupements, même s'il n'y avait pas encore d'union, fonctionnaient déjà sur une base consensuelle qu'ils maîtrisaient.

Aujourd'hui la démonstration est faite que lorsque les paysans s'organisent sur la base de structures qu'ils dominent, ils parviennent à créer un climat de confiance et chaque groupe social devient à la fois l'acteur et le garant de son développement.

Avec le mode de fonctionnement proposé par la WV, nous assistons à l'existence de deux schémas, deux modes de fonctionnement qui ne s'excluent pas. Ce qu'il y a lieu de souligner : la W.V leur a proposé un modèle démocratique

d'organisation car le vote qu'a proposé la W.V garantit la participation de tous aux décisions, donne à chacun une chance égale d'être représenté dans le vote final. Cela dans le souci que les personnes influentes ne créent le consensus.

L'enquête nous a montré que ces deux modes de fonctionnement ne s'excluent pas mais se complètent car le vote n'est nécessaire que lorsqu'un point de consensus ne peut être trouvé.

Ensuite, la seconde interrogation est relative à la circulation de l'information<sup>72</sup> dans l'APDM. Car si 67,27% des enquêtés méconnaissent les mécanismes de prise de décisions dans la structure, il y a lieu de s'interroger. Cela dénote un manque de circulation de l'information ou une rétention de celle-ci par les délégués.

L'analyse du tableau sur la prise de décision nous permet de mesurer le degré de satisfaction des membres à ces mêmes décisions. En effet, seuls 16,38% des enquêtés sont satisfaits de la manière dont elles sont prises contre 83,63% qui n'ont pas donné de réponse (voir tableau 32 annexe 1). Le pourcentage élevé de sans- réponse s'explique par la non-circulation des informations dans la structure.

Si chaque village envoie trois représentants( 3) et que des assemblées mensuelles sont organisées, c'est pour permettre aux délégués des différents villages membres de l'APDM de faire la restitution des réunions dans leurs villages respectifs. Mais, le constat qui se dégage est la non restitution des A.G et réunions par ces derniers.

Ainsi, cette rétention d'information a créé un fossé entre les leaders et les autres membres. Une démobilisation et un désintéressement progressif risquent de

---

<sup>72</sup> Sans pour autant être catégorique, il faut souligner un fait non moins important en milieu rural. Mises à part les voies habituelles pour recueillir les informations, il y a en d'autres moins formelles que sont les loumas (marché hebdomadaire), les rencontres dans les organisations traditionnelles, etc.....

se poser à la longue.

En conséquence, s'il n'y a pas une réelle circulation de l'information cela peut entraîner une non-participation des membres et une tendance à la monopolisation du pouvoir par les leaders.

Les 16,38% des enquêtés satisfaits de la manière dont les décisions sont prises s'explique par un fait qu'il importe de souligner. Les 7 enquêtés soit 10% sont des délégués, par conséquent siègent dans les assemblées générales mensuelles. Par suite, le constat qui se dégage est que seuls les membres du bureau et les représentants des villages sont imprégnés de la vie associative.

#### V-2-2-3 Gestion financière

Tableau 23 : Niveau de satisfaction des membres concernant la gestion financière

	Effectif	%
<b>OUI</b>	67	60,90
<b>NON</b>	1	0,09
<b>S R</b>	42	38,18
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>100</b>

Source : Résultats de l'enquête Fév. 9

Le tableau sur le niveau de satisfaction des membres de l'APDM concernant la gestion financière nous montre que 60,90% des enquêtés sont satisfaits, contre 0,90% qui ne le sont pas et 38,18% qui n'ont pas donné de réponse.

42 enquêtés soit 38,18% ne peuvent donner de réponses car ils ne savent pas comment s'effectue la gestion financière. Cela repose, comme nous l'avons déjà dit, le problème de la circulation de l'information. Les délégués sont, compte

---

tenu de leur niveau d'instruction, plus au courant du circuit par lequel transite l'argent.

60,90% sont satisfaits de la manière dont s'effectue la gestion financière même si certaines procédures ne sont pas respectées (bon de sortie/ bon d'entrée) lors des opérations effectuées par le président. Deux raisons justifient l'attitude des personnes satisfaites de la gestion financière :

D'abord, comme nous l'avons souligné ailleurs la confiance est une donnée primordiale chez les villageois et qui structure tous les rapports entre ces derniers. De ce fait, les villageois ont confiance en leurs représentants même si c'est à relativiser. Par conséquent, du fait que ce sont ces derniers qui siègent dans les instances décisionnelles et s'ils approuvent la gestion financière, eux non plus ne peuvent que l'approuver. Ajouté à cela un fait particulier au milieu rural qui est le capital de confiance dont bénéficient ceux qui gèrent l'argent.

Ensuite, pour d'autres, ils partent d'un constat pour approuver la manière dont s'effectue la gestion financière. Pour eux, depuis sa création, l'APDM n'a jamais connu de conflits relatifs à la gestion financière. Cela dénote qu'il y a une transparence dans la gestion. Partant, ils ne voient pas de raison pour ne pas être satisfaits de la gestion financière.

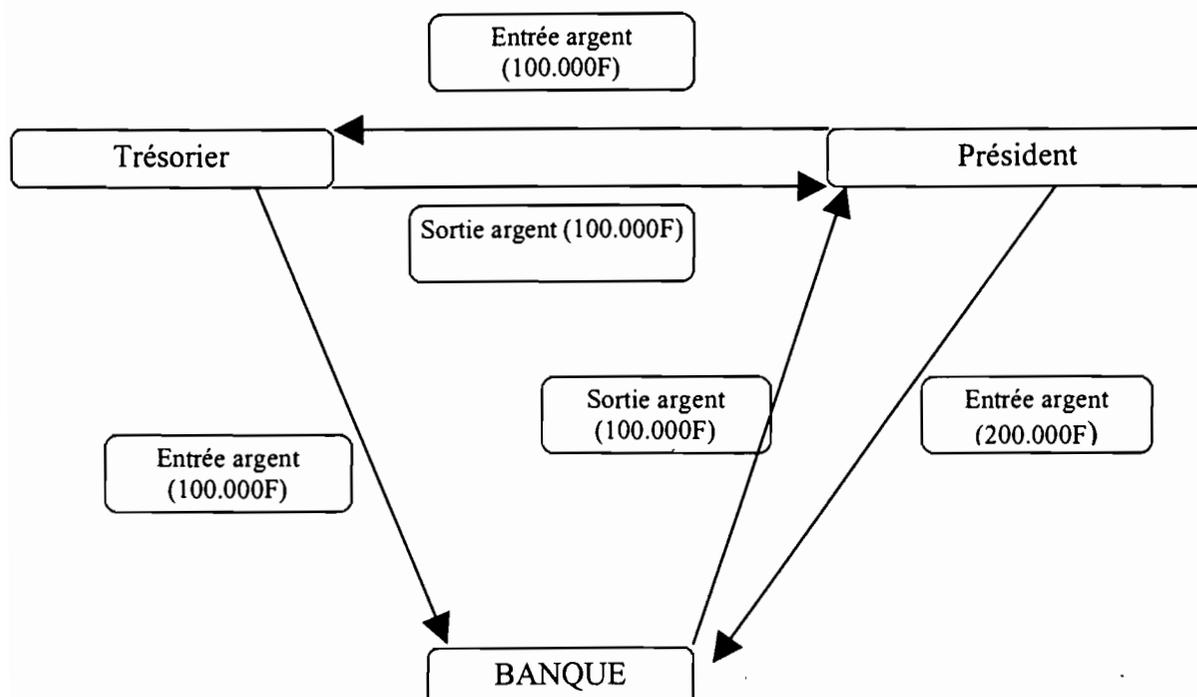
Cette pratique entraîne la thésaurisation, qui consiste à mettre en réserve un certain stock de monnaie conservé improductif, alors qu'il est maintenant admis qu'en matière de développement et de croissance, l'argent amassé doit être injecté dans des projets porteurs pour assurer la croissance qui entraîne le développement. Cette thésaurisation de l'argent dans les cases comporte des risques comme le vol ou les incendies qui peuvent emporter l'argent. Il devient, dès lors, intéressant de s'interroger pourquoi l'argent n'est pas gardé à la banque ou au crédit mutuel.

Jusqu'à une date relativement récente, l'APDM gardait son argent au crédit

mutuel de Tivaouane. Mais ils ont retiré leur argent pour deux raisons fondamentales :

✓ Il y a un manque de confiance vis-à-vis du crédit mutuel. Le crédit mutuel a fait croire aux paysans qu'ils auraient des intérêts chaque année et qu'il pourrait leur faire des prêts. L'APDM a attendu chaque année, en vain, ses intérêts et de plus les agios du crédit mutuel sur les emprunts étaient trop élevées. Par exemple, lors de la soudure 97-98, le crédit leur avait prêté de l'argent, pour l'achat de melon (Pastèque), d'une valeur de 326.000FCFA avec un rajout de 50.000FCFA.

✓ La seconde raison fut l'accessibilité du crédit mutuel. Pour les retraits d'argent périodiques, le trésorier ou le président doivent faire 26 kilomètres. Cette seconde raison souligne, tout simplement, le manque de culture en gestion auquel sont confrontés les membres de l'APDM. En effet, dans toute structure ou organisation, certes l'argent doit être gardé à la banque pour plus de sécurité mais cela n'empêche pas qu'il y ait un fonds toujours disponible auprès du trésorier que les gestionnaires appellent fonds de roulement pour résoudre certains problèmes ponctuels et parer à certaines éventualités. Or, ce qu'on note avec l'APDM, même pour retirer une petite somme, ils doivent débloquer les frais subsidiaires. De ce fait, pour certains retraits, il se trouve qu'ils ont plus dépensé pour accéder à la somme dont ils ont besoin. Et même lors des retraits d'argent il ne manque pas d'y avoir des problèmes comme le note ce schéma ci-après.



**Source :** Résultats de l'enquête Fév. 99

*Schéma7 : Exemple de transaction financière dans l'APDM*

Le président de l'APDM a donné au trésorier de l'association la somme de 100.000FCFA que ce dernier a déposé à la banque. C'est la première opération de transfert.

Dans la deuxième opération, le président a retiré à la Banque 100.000fcfa. ce qui doit faire l'objet d'un bon de sortie d'argent que le secrétaire général doit enregistrer. Il a retiré aussi 100.000 FCFA chez le trésorier. Ce retrait devait être accompagné d'un autre bon de sortie.

Enfin le président a déposé à la Banque 200.000fcfa. C'est-à-dire les 100.000FCFA qu'il a retiré à la Banque et les 100.000FCFA retirés auprès du trésorier. Ces failles dans les transactions financières sont à l'origine des conflits et crises que traverse l'APDM comme lors de la première assemblée générale.

Le constat général qui se dégage et qu'il devait y avoir deux bons de sortie. Comme l'illustre le graphique ci-dessus un premier décaissement effectué du président auprès de la Trésorerie ( 1 bon de sortie ) et un second décaissement du président auprès du crédit mutuel (2eme bon de sortie ). Mais nous avons regardé

dans le journal de Banque (journal des opérations courantes tenu par le Trésorier) retrouvé chez le S.G, il n'a été enregistré qu'un seul bon . La conclusion qui se dégage alors et qu'il se pose au sein de la structure, est un problème d'écriture comptable. Les superviseurs avaient, entre autres, pour tâche d'appuyer l'APDM en gestion mais eux non plus n'ont pas une culture dans ce domaine comme ils l'avouent: *'nous qui avons pour charge de les aider, en gestion nous n'avons pas une culture dans ce domaine d'où les failles dans la gestion'*.

En effet, lors de la première assemblée générale, un conflit n'a pas manqué de surgir avec comme conséquence la démission du village de Ngéoul Louto suite, selon ses délégués, à une défaillance du rapport financier. Ce village est resté quatre (4) à cinq (5) mois sans s'acquitter de ses cotisations. Le bureau exécutif, ayant constaté ces faits, a gelé les activités de ce dit village. Un comité de médiation est envoyé à Ngéoul pour discuter avec les vieux. C'est avec l'intervention de ces derniers que le village est revenu dans l'APDM avec une amende de trois (3) milles francs et des arriérés de cotisations à rembourser.

Ces failles dans les opérations financières sont parfois à l'origine des remous et des dysfonctionnements dans les villages et dans la structure comme le souligne Idrissa MBAYE (superviseur d'enfants parrainés à Ndiass) : *« nous sommes restés au sein du bureau un mois où l'argent d'une valeur d'un million cinq cents francs (1.500.000fcfa) entrainait et sortait sans que le Secrétaire Général ne l'enregistre. Cela a créé des discordes dans les villages »*.

#### V-2-2-4 Conclusion Partielle

Ce chapitre consacré à l'analyse et à l'interprétation des résultats est scindé en deux sections : les obstacles externes à l'auto-promotion de l'APDM et internes.

En abordant les obstacles externes, nous avons cherché à identifier les contraintes de l'environnement de l'APDM, et plus particulièrement de son interaction avec l'ONG WV, et entravant son processus d'auto-promotion. Parmi les facteurs identifiés, nous avons focalisé notre étude sur ceux techniques et ceux liés aux modes de participation. Le second mouvement de notre démarche, pour donner à notre étude son caractère synoptique, était de mettre en évidence les blocages, relevant de l'APDM et concernant son organisation, son fonctionnement et la contrainte culturelle, susceptibles d'inhiber toute action visant l'auto-prise en charge.

## **CONCLUSION GENERALE**

Le développement par l'auto-promotion serait, en définitive, le processus par lequel une société à un moment de son histoire, s'organise pour une meilleure mobilisation et utilisation des ressources et forces à sa disposition en vue d'atteindre un état jugé meilleure par elle-même conformément à ses dispositions et ses normes culturelles et jugé également plus conforme à la dignité humaine d'après des valeurs universelles reconnues.

Dés lors, l'initiative d'un processus d'auto-promotion est d'abord l'affaire des acteurs internes. Elle reposerait sur une prise de conscience collective qui s'opère dans une communauté confrontée à une difficulté, une menace ou un défi, de la nécessité de s'organiser pour y faire face. Et c'est cette démarche qui confère aux organisations d'auto-promotion (OAP) leur autonomie. L'affirmation de celle-ci ne signifie pas que les OAP cherchent à s'isoler dans une quelconque forme de développement autarcique. Elle constitue, au contraire, une dimension essentielle qui leur permet d'interagir et de négocier avec les autres acteurs de leur environnement institutionnel. C'est ce qui distingue fondamentalement les processus d'auto-promotion des approches de développement à la base fondées sur les concepts de développement participatif ou de micro- réalisation.

Les acteurs externes, quant à eux, peuvent favoriser la naissance de ce processus en créant des conditions propices.

Partant de notre hypothèse, nous avons tout au long de cette étude, essayé de démontrer à l'aide d'indicateurs comme le niveau d'instruction, la participation des populations à la prise de décision, à la définition des projets, etc., que l'APDM était confrontée à des facteurs aussi bien externes( relevant de son interaction avec les autres acteurs de son environnement ) qu'internes à la structure et freinant son processus d'auto-promotion.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que les obstacles à l'auto-promotion des AVD sont multidimensionnels c'est-à-dire sont aussi bien externes qu'internes. Ainsi, notre hypothèse - les obstacles tant internes qu'externes auxquels les AVD sont confrontées constituent des blocages à toute tentative d'auto-promotion- est largement confirmée.

Au terme de cette étude une autre hypothèse est vérifiée : les obstacles à l'autopromotion des AVD résultent de l'interaction des obstacles internes et externes.

Cette étude nous a permis de dépasser cette analyse unilatérale et des anthropologues et des critiques. Ainsi, on assiste à l'heure actuelle, à une prise de conscience des échecs de projets conçus au départ selon une logique implacable, mais qui n'ont pu séduire les principaux concernés et acteurs : les paysans. Elle nous aura permis de réaliser des progrès dans l'imputation de ces échecs. Désormais, on n'ose plus imputer toujours le dysfonctionnement du processus d'auto-promotion ou du projet au laxisme de l'appui ou de l'encadrement, au conservatisme du milieu à l'image des anthropologues.

Seule une implication, une responsabilisation des populations permettent réellement à ces dernières de s'auto-promouvoir car l'auto-promotion n'est pas un but lointain, mais une pratique sociale, un processus amorcé dès la première action de développement entreprise. Ce principe a pour corollaire une exigence de comportement : valorisation du savoir paysan et valorisation des potentialités locales d'abord avant tout recours à l'extérieur. En ce sens, la WV a entrepris de gros efforts avec la nouvelle disposition des structures villageoises (cf. Annexe 9).

En ce qui concerne l'APDM, parmi les problèmes saillants auxquels elle est confrontée, la formation est devenue une priorité et constitue un handicap sérieux

dans le processus de développement par l'auto promotion. Il est illusoire de procéder à un transfert de technologie sans la mise en place d'une courroie de transmission entre techniciens et paysans car la formation et la conscientisation sont les fondements indispensables d'une participation active et réelle à leur propre auto promotion. C'est la raison pour laquelle la WV met l'accent sur l'alphabétisation fonctionnelle comme moyen susceptible de combler les lacunes. Mais l'alphabétisation de la WV reste à parfaire. Elle doit d'abord concerner un noyau c'est-à-dire les membres du bureau et les jeunes instruits.

Ainsi, ces derniers pourront être recrutés comme moniteurs pour assurer la formation des autres car, le problème d'adaptation et d'intégration des moniteurs se posent de plus en plus dans les villages. De plus, le recrutement des jeunes villageois instruits va contribuer à freiner considérablement l'exode de ces derniers en saison sèche à la recherche de revenus additionnels.

Sur le plan organisationnel même si l'APDM, contrairement aux autres associations de Mérina Dakhar, est reconnue officiellement il n'en demeure pas moins qu'elle a un statut de GIE. Alors que si nous nous référons à la réglementation des GIE, en cas de dissolution du groupement, ses biens doivent être partagés entre ses membres alors que pour l'association, en cas de dissolution ses biens sont dévolus à une autre association du même genre. Donc, l'APDM doit dépasser ce statut de GIE pour s'atteler à une reconnaissance officielle comme association.

Sans doute l'auto promotion communautaire est-elle une exigence de notre temps. La prise et l'exercice de responsabilité par les plus défavorisés et notamment les ruraux sont une condition essentielle à leur marche en avant. C'est dire qu'aucune avancée humaine ne peut s'opérer sans l'implication consciente et responsable des intéressés. Mais la participation des intéressés s'effectue à des proportions variables et il serait intéressant dans une recherche ultérieure de relever les obstacles liés à la participation des populations.

En somme, le développement par l'auto promotion se présente comme un pari. Ce pari doit considérer les communautés paysannes comme acteurs et responsables de leur propre vie. Un adage ne dit-il pas que donner du poisson à un homme c'est le nourrir un jour, lui apprendre à pêcher c'est le nourrir toute la vie ?.

## BIBLIOGRAPHIE

1. **ANN A.** 1994-95 - *Les enjeux d'un développement local dans la moyenne vallée du Fleuve Sénégal : L'auto-prise en charge paysanne dans le Département de PODOR.* U.G.B, Mémoire de Maîtrise de sociologie 98 p
2. **ATTIYA H.** 1987 - « Assistance internationale et développement dans les Comores » *in* *dynamique des systèmes agraires-le développement rural, comprendre pour agir*, colloques et séminaires. ed. de l' ORSTOM, pp. 213-224
3. **BELLONCLE G.** 1982 - *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique Sahélienne*, Karthala 270p
4. **BIT** 3-14 juillet 1989 - *Compte rendu d'un atelier régional des formateurs pour le développement participatif*. Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 24p
5. **BODIAN L.** 1997 - *Les organisations paysannes de l'arrondissement de Mérina Dakhar et de la commune de MEKHE*, document de travail n°1, CERP/ PREVINOBA, 31p
6. **BLUNDO G.** 1994 - « Le conflit dans l'entente », pp.99-103 *in* Jacob J.B et al: *les associations paysannes en Afrique: organisation et dynamiques*, Karthala Paris, 307p.
7. **COLY P.M.** 1997 - *Code du travail*, ENAS, 69p
8. **CROZIER M. et al.** 1977 - *L'acteur et le système- les contraintes de l'action collective* Paris, Bordas, 500p
9. **Dozon J.P. et al.** 1985 - « Développement, sciences sociales et logiques paysannes en Afrique » - Noire, *in* De Sardan J.P.O et al: *paysans et chercheurs en Afrique Noire - Sciences Sociales et développement rural Ciface* - Karthala, 324p.
10. **De SARDAN J. P. O** 1991 - *D'un savoir à l'autre: les agents de développement comme médiateurs*. GRET, 204p
11. **De SARDAN J. P. O** 1995 - *Anthropologie et sociologie. Essai d'une socio-anthropologie du changement social*. APAD-Karthala, 201p
12. **DUPRE G. et al.** 1991 - *Savoirs paysans et développement*. Karthala-Orstom, 514p

13. **FISHER A. et al.** 1993 – *Manuel de recherche opérationnelle en matière de planification familiale*. Population Council, 66p
14. **HOCHET A. M. et al.** 1995 - *Développement rural et méthodes participatives* . Collection alternatives rurales, l'Harmattan, 207p
- 15 **HONG K. K. et al** 1991 - *Jeux et enjeux de l'auto – promotion – Vers d'autres formes de coopération au développement*. CAHIERS de L'IUED n° 20, 204p
16. **JAVEAU C.** 1986 - *Leçons de sociologie* ,Paris : Klincksieck , 281p
17. **Kébé Mababou** 1999 : *L'Appui à l'autopromotion des populations de base- Le cas du village de Boundoum Barrage dans le Delta du fleuve Sénégal*. UGB, Mémoire de maîtrise en sociologie ; 135p
18. **LECOMTE B.** 1989 – *Eléments de réflexions sur l'appui à des processus d'auto – promotion*. Groupe de travail conjoint ( BMZ, GTZ, DES ...) 45 p
19. **MADJRI J. D. R.** 1990 – « La question sociale de l'auto – promotion communautaire », in *Madjri J.D.R. et Dovi E. : auto-promotion et solidarité: une lecture africaine de la question sociale selon Jean Paul II*. CESAO 166 p
20. **MAKANY L.** 1980 - *Le rôle de l'université africaine dans le développement rural*, congrès mondial Dakar, 21-23 juin, 20p
21. **Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan** Février 1997 - Direction de la planification: " *Plan d'orientation pour développement économique et social 1996-2001*(iX° plan) ,177p
22. **MERCOIRET M. R. et al.** 1992 - "Les organisations paysannes", *in le développement agricole au Sahel. Tome 1 milieux et défis* .Collection D.S.A n°17, CIRAD, pp.321-342
23. **NIANG M.** 1991 – *La réforme de l'administration territoriale et locale au Sénégal : un cadre institutionnel pour l'auto – promotion paysanne ?* Bordeaux : IEP, 12 p
- 24 **Ndiaye. Sambou** . 1996 : *Dynamique associative et développement participatif en milieu rural : contribution à l'étude des organisations paysannes fédératives du Delta : Le cas de l'association fédérative des GIE du département de Dagana* .UGB, Mémoire de maîtrise sociologie ,143p
25. **N'DIONE E. S** 1987 – *Dynamique urbaine d'une société en grappe*. ENDA

, DAKAR 179 p

- 26- **RAULIN H. et ali.** 1980 - *L'aide au sous – Développement*, collection Tiers Monde ,PUF, 261p
27. **SANON A. T. et al** 1990 – *Auto – promotion et solidarité . Une lecture africaine de la question selon Jean Paul II* .CSEAO 166 p
28. **Service Régional de la planification de Thiés** 1990 : *Plan de développement économique et social de l'arrondissement de Mérina-Dakhar 1985 – 1989* , 52p
29. **SY CH. T et ali.** 1988 – *Crise du développement rural et désengagement de l'Etat* ,190p
30. **VAN KRUNKELSVEN J.** 1986 – *Auto – promotion du monde rural* . Collection " appui au monde rural" Série animation n°1,43 p
31. **VERHAGEN K.** 1991 – *L'auto – développement ? Un défi lancé aux ONG*, Paris, L'Harmattan 193p
32. **Vincent F.** 1987 : *Manuel de gestion des associations de développement du Tiers-Monde :Organisation , Administration ,Communication.* Tome 1 Paris : Harmattan ; Geneva :IRED ,125p
33. **WORLD VISION** 1998 – *A.D.P Kajor. Rapport annuel des activités Octobre 97-Septembre 98* FY 98. 92 p

## Revue

### - codesria

34. **Dovi E. et al** juin 1989: « le développement à la base: un pari . L'appui du CERAD à l'autopromotion du monde rural », 15p
35. Séminaire Focsiv-CODESRIA 1991 « développement et coopération » n°1

### - cahiers sciences humaines:

36. **André M.** 1990: « sociétés pastorales et développement », vol 26, n°1-2, pp121-135.
- 37- **Thiéba D.** 1991: « associations paysannes, sécurité alimentaire et commerce

céréaliier au Sénégal ». Pp 97-103.

**- idées et action:**

38. **Desjeux D.** 1983: « développement et acculturation » pp4-10 *in culture et développement rural*, n°3/4, 55p.

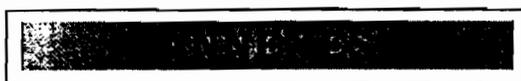
39. **Tila Karatna S.** 1983/5: « les ruraux pauvres et l'autodéveloppement: l'exemple du Pida ». pp4-10 *in action pour le développement* n°153, 23 p.

**- développement et coopération:**

40. **korton D.** 1994: : « les ONG: évolution et défis », n°1 pp12-15

**.PERIODIQUES**

41. Le journal **WALFADJRI** n° 1799 du 13 Mars 1998 p.9



- Annexe 1: Tableaux
- Annexe 2: Récépissé APDM
- Annexe 3: Déclaration aux fins d'immatriculation
- Annexe 4: Certificat d'inscription au registre du commerce
- Annexe 5: Règlement intérieur G.I.E (APDM)
- Annexe 6: Statut du G.I.E
- Annexe 7: Rapport d'activités de l'APDM 1996/97
- Annexe 8: Assemblée Générale de l'APDM
- Annexe 9: Organigramme des structures villageoises
- Annexe 10: Doléance des CR de l'arrondissement de Mérina

## TABLEAUX

Tableau24 Répartition selon l'appartenance ethnique      Tableau25: Provenance des ressources

	Effectif	%
Wolof	106	96,36
Serere	3	2,72
Pular	1	0,9
Autre	0	0
Total	110	100%

Source: résultats de l'enquête

Provenance	Effectif	%
Cotisation	72	65,45
Aide externe	1	0,9
Cotisation/Aide	36	32,72
Autre	1	0,9
Total	110	100%

Source: résultats de l'enquête

Tableau26: Répartition  
selon l'état matrimonial

	Effectif	%
Marié(é)	101	91,81
Veuf(ve)	0	0
Célibataire	8	7,27
Divorcé(e)	1	0,9
Total	110	100%

Source: résultats de l'enquête

Tableau27: Actions à mener

	Effectif	%
Oui	36	32,72
Non	74	67,27
Sans réponse	0	0
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau28: Répartition selon  
le sexe

Sexe	Effectif	%
Masc ulin	53	48,18
Féminin	57	51,81
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau29: Choix des actions

	Effectif	%
Bureau APDM	7	38,88
A.G	29	80,55
V.M	0	0
Autres	0	0
Total	36	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau30: Appartenance  
confrérique

Confrérie	Effectif	%
Mouride	88	80
Tidiane	22	20
Autres	0	0
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau31: Participation des  
membres à l'exécution des  
plans d'action

	Effectif	%
Oui	96	87,27
Non	14	12,72
Sans réponse	0	0
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau32:  
Participation aux prises  
de décision

	Effectif	%
Oui	18	16,38
Non	92	83,63
Sans réponse	0	0
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau33:Nature des  
appuis

	Effectif	%
Remboursables	22	20
Gratuits	23	20,9
Gratuits/Remboursables	65	59,09
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau34:Gestion des aides

	Effectif	%
Trésorier	17	15,45
Président	19	17,29
Comité de gestion	5	4,54
Autres	26	23,63
Sans réponse	42	38,18
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau35:Manière de  
rembourser

	Effectif	%
Bureau APDM	45	51,72
V.M	13	14,77
A.G	16	18,39
Bureau/ V.M	10	11,49
Sans réponse	4	4,59
Total	89	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau36: Décision du  
partage des aides

	Effectif	%
Oui	36	32,72
Non	74	67,27
Sans réponse	0	0
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau37: Rôle de la V.M à  
la création de l'APDM

	Effectif	%
Déterminant	109	99,09
assez déterminant	1	0,9
pas déterminant	0	0
Total	110	100

Source: résultats de l'enquête

Tableau38: Définition des projets déjà réalisés

	Effectif	%
Bureau APDM	4	6,66
V.M	41	39,04
A.G	11	9,52
Groupement villageois	31	29,52
V.M/APDM	3	2,81
Autres	15	14,28
Total	105	100

Source: résultats de l'enquête

## GRILLE D'ANALYSE

### a) Origine et histoire de la structure (APDM)

**Les initiateurs :** qui a créé l'association?  
 - à la demande de qui / sous l'influence de qui?  
 - L'APDM a-t-elle été rendue obligatoire par l'Etat ou la V.M?

**La naissance :** - Quand a-t-elle démarré? Pourquoi?

**L'évolution :** - Extension géographique? Elargissement des activités ?  
 Pourquoi?

**L'APDM :** a-t-elle connu des conflits internes? Lesquels? Pourquoi?  
 Comment ont-ils été résolus?

**L'APDM :** a-t-elle connu des conflits externes ? Avec qui ? Pourquoi ?  
 Conséquences ? Comment ont-ils été résolus ?

### b) Cadre conceptuel de l'APDM

A-t-on produit le modèle en demandant aux paysans de s'y conformer ?

Le modèle s'inspire-t-il de l'organisation traditionnelle ou non ?

Les paysans ont-ils assimilé la logique du modèle ou ont-ils subi celui-ci comme une condition à remplir pour l'obtention de l'aide ?

### **c) Activités de l'APDM**

Inventaire des activités et fonctions exercées par la structure :

- \* économiques
- \* sociales
- \* syndicales
- \* politiques
- \* culturelles

### **d) Organisation de l'APDM**

Quel est le mode d'adhésion ? Caractéristiques des membres et des Non-membres ?

Statut juridique de l'APDM ?

La structuration interne de l'APDM : les différents niveaux d'organisation ?

Les leaders : renouvellement ? Mode de renouvellement ? Origine ? Statut socio-économique ? « rémunération » ?

Les « salariés » : existent-ils ? (si oui) de qui dépendent-ils ?

Les mécanismes de prise de décision et de contrôle : les différents échelons participent-ils à prise de décision ? Comment sont-ils associés ?

### **e) Fonctionnement et / ou dysfonctionnement de la structure**

Identifier les fonctions qui lui sont imparties ?

Voir si l'APDM remplit ses fonctions ou non; comment et pourquoi ?

Analyse de la gestion des fonds qu'elle a eues à gérer ?

La gestion financière : par qui est-elle faite ? Comment ?

Y -at-il une transparence dans la gestion ?

APDM : Objectifs ?

Comment agissent les paysans en cas de mauvais fonctionnement ?

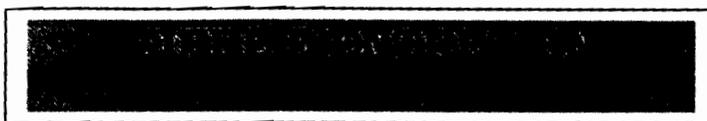
### **f) Relation avec l'extérieur**

Relation avec l'ONG V. M ?

Nature des relations ? sur quoi portent-elles ?

Caractérisation des relations (tutelle, conflit, cogestion, relation minimale) ?

L'APDM a-t-elle d'autres partenaires que V. M. ? Ex : (association, ONG, Structure d'encadrement)



**MESURE DU NIVEAU D'IMPLICATION DES ACTEURS A :**

1. La définition des projets.

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

2. l'élaboration des plans d'action :

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

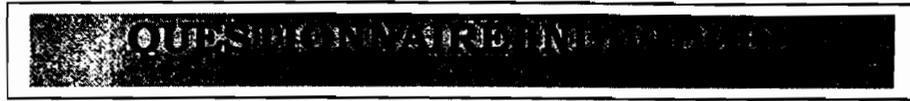
**A LA PRISE DE DECISION SUR :**

3. Les actions à mener et exécuter :

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

4. Le partage des résultats et bénéfices :

-----  
-----  
-----



**Prénom et nom :** \_\_\_\_\_

**Village :** \_\_\_\_\_

**Sexe :**

1. Masculin / \_\_\_\_\_ /  
2. Féminin

**Ethnie :**

1. Wolof 3. Sérère / \_\_\_\_\_ /  
2. Pulaar 4. Autres (préciser)

**Age :** / \_\_\_\_\_ /

**Etat matrimonial :**

1. Marié (e) 3. Veuf (ve) / \_\_\_\_\_ /  
2. Célibataire 4. Divorcé (e)

**Niveau d'instruction :**

1. Primaire 3. Langue Nationale / \_\_\_\_\_ /  
2. Secondaire 4. Arabe  
5. Non instruit (e)

**Confrérie :**

1. Mouride 3. Autre (préciser) / \_\_\_\_\_ /  
2. Tidiane

## II OBSTACLES EXTERNES

Comment est née l'APDM ?

-----  
 -----

2. Existait-elle avant l'arrivée de la Vision Mondiale ?

1. Oui

/ \_\_\_\_\_ /

2. Non

3. V. M. a-t-elle joué un rôle dans sa création ?

1. Oui

/ \_\_\_\_\_ /

2. Non

4. Si oui : lequel ?

-----  
 -----

5. Quelle est la provenance des ressources de l'APDM ?

1. Cotation

3. Les deux

/ \_\_\_\_\_ /

2. Aide externe

4. Autre (préciser)

6. Avez-vous des projets en chantiers ?

1. Oui

3. Sans réponse

/ \_\_\_\_\_ /

2. Non

7. Si oui : lesquels ?

-----  
 -----

8. Pourquoi avez-vous choisi ces projets ?

-----  
 -----

9. Qui a défini ces projets ?

- |                       |                     |         |
|-----------------------|---------------------|---------|
| 1. V. M.              | 3. Bureau/V.M       | /_____/ |
| 2. Le bureau exécutif | 4. A. G.            |         |
| 5. Le groupement      | 6. Autre (préciser) |         |

10. Comment ces projets ont été définis ?

- |                                  |                     |         |
|----------------------------------|---------------------|---------|
| 1. En réunion de bureau          | 3. En A. G.         | /_____/ |
| 2. En collaboration avec la V. M | 4. Autre (préciser) |         |

11. En initiant ce (s) projet (s) quels objectif aviez-vous ?

-----  
 -----  
 -----

---12. Avez-vous des projets déjà réalisés ?

- |        |                 |         |
|--------|-----------------|---------|
| 1. Non | 3. Sans réponse | /_____/ |
| 2. Oui |                 |         |

13. Si oui : lesquels ?

-----  
 -----

14. Qui a initié ces projets ?

- |                       |                     |         |
|-----------------------|---------------------|---------|
| 1. Le bureau exécutif | 3. L'A. G.          |         |
| 2. La V. M.           | 4. Autre (préciser) | /_____/ |
| 5. Groupement         |                     |         |

15. Avez-vous participé à la définition de ces projets ?

- |        |         |
|--------|---------|
| 1. Oui | /_____/ |
| 2. Non |         |

16. Si non : pourquoi ?

-----  
 -----

17. Avez-vous des actions à mener ?

- |        |         |
|--------|---------|
| 1. Oui | /_____/ |
| 2. Non |         |

18. Si oui : lesquelles ?

-----

-----  
 19. Qui a choisi ces actions ?

1. Le bureau exécutif

3. La V. M

2. L'A. G

4. Autre (préciser)

/ \_\_\_\_\_ /

20. Vous sentez-vous impliqué dans ces actions ?

1. Oui

/ \_\_\_\_\_ /

2. Non

21. Si (oui) / (non) pourquoi ? -----  
 -----  
 -----

22. Avez-vous participé à la décision sur les actions à mener ?

1. Non

/ \_\_\_\_\_ /

2. Oui

23. Si non : pourquoi ?-----  
 -----  
 -----

24. Qui programme les plans d'actions ?

1. Le bureau exécutif

3. L'A. G.

2. Bureau / V. M

4. V. M.

/ \_\_\_\_\_ /

5. Autre (préciser))

25. Participez-vous à la programmation des plans d'actions ?

1. Non

/ \_\_\_\_\_ /

2. Oui

26. Si non : pourquoi? -----  
 -----  
 -----

27. Participez-vous à l'exécution des plans d'actions ?

1. Oui

/ \_\_\_\_\_ /

2. Non

28. Si non : pourquoi ?-----  
-----

29. Quel est le moyen utilisé pour votre participation ?

1. sensibilisation

3. Autre (préciser) / \_\_\_\_\_ /

2. Information

### III OBSTACLES INTERNES

30. Assistez-vous aux A. G. ?

1. Oui

/ \_\_\_\_\_ /

2. Non

31. Si non : pourquoi ?-----  
-----  
-----

32. Si oui : combien de fois avez-vous déjà assisté aux A. G. ? / \_\_\_\_\_ /

33. Comment prend-on les décisions dans votre association ?

1. En réunion

2. En A. G. (délégués) / \_\_\_\_\_ /

3. Autre (préciser)

34. Participez-vous aux prises de décisions ?

1. Oui

/ \_\_\_\_\_ /

2. Non

35. Si non : pourquoi ?-----  
-----

---36. Etes-vous satisfait de la manière dont les décisions sont prises ?

1. Oui

/ \_\_\_\_\_ /

2. Non

37. Si (oui) / (non) : pourquoi ?-----  
-----  
-----

38. Quel est le mode d'adhésion dans votre association ?

-----  
-----

39. Comment est structurée l'APDM ?

-----  
-----

40. Quel est le mode de renouvellement de leaders ?

-----  
-----

41. Etes-vous associé aux prises de décisions ?

1. Oui

/ \_\_\_\_ /

2. Non

42. Si non : pourquoi ? -----

-----

43. Quelles sont les fonctions de l'APDM ?

-----

-----

-----

44. Etes-vous satisfait de la gestion ?

1. Oui

/ \_\_\_\_ /

2. Non

45. Si non : pourquoi ? -----

-----

46. Avez-vous déjà reçu un appui de la V.M ?

1. Oui

/ \_\_\_\_ /

2. Non

47. Si oui : de quelle nature ? -----

-----

48. Est-ce des appuis :

- |                  |                     |           |
|------------------|---------------------|-----------|
| 1. Gratuits      | 4. Autre (préciser) |           |
| 2. Remboursables | 3. Gratuits / remb. | / _____ / |

49. Si 2 : comment avez-vous remboursé ?-----  
-----

50. Qui a fixé la manière dont vous devez rembourser ?

- |                       |                |           |
|-----------------------|----------------|-----------|
| 1. Le bureau exécutif | 3. L'A. G.     |           |
| 2. La V. M.           | 4. Bureau / VM | / _____ / |

51. L'APDM a-t-elle déjà reçu des aides ?

1. Oui / \_\_\_\_\_ /  
2. Non

52. Avez-vous bénéficié de ces aides ?

1. Oui / \_\_\_\_\_ /  
2. Non

53. Comment détermine -t-on les bénéficiaires ?

-----  
-----  
-----

54. Qui gère les aides de l'APDM ?

- |                 |                         |           |
|-----------------|-------------------------|-----------|
| 1. Le trésorier | 3. Le comité de gestion |           |
| 2. Le président | 4. Sans réponse         |           |
|                 | 5. Autre (préciser)     | / _____ / |

55. Participez-vous à la décision du partage des aides ? 1. Oui/ \_\_\_\_\_ / 2. Non

B.P.F. 30.000.000

Reçu de M<sup>r</sup> GIE "A.P.D.M"

à Nerina Sakhar la somme

de Cent mille francs

à Shies le 29 octobre 1997

N° 957

TRIBUNAL DE COMMERCE de Shies

Registre du Commerce REGISTRE CHRONOLOG

RECEPISSE

Délivré en exécution de l'Article 2 du décret 76-780 du 23 Juillet 1976 sur le Registre du commerce et du crédit immobilier

Le 29 octobre 1997 à h. m M

Cherif Diagne domicilié à Nerina Sakhar - Egalité's Président du GIE "association pour la Promotion du Pardi nage et a déposé au Greffe du Tribunal du Commerce de Shies

une déclaration d'inscription au Registre du Commerce concernant

Commerce général agro Sylvopastorales Transport

Import Export Santé alphabétisation Formation

laquelle déclaration a été enregistrée au registre chronologique sous le

N° 1.559/3/97/

le développement de Nerina Sakhar (A.P.D.M)

Le Greffier en Chef,

COMMERCANTS

Décret du 23 Juillet 1976

DECLARATION AUX FINS D'IMMATRICULATION

Future inscription ne doit figurer dans cette marge réservée exclusivement à la reliure

déposée le 29 OCTOBRE 1997 19 à h m

n° du Régistre chronologique  
n° du Régistre d'immatriculation

soussigné (1) CHEIKH DIAGNE demeurant A MERINA DAKHAR  
agissant (2) ES QUALITE DE PRESIDENT DU GIE " ASSOCIATION DU PARRAINAGE ET LE DEVELOPEMENT DE MERINA DAKHAR "

requiert son immatriculation dans le Registre du commerce du Tribunal de Commerce de THIES avec les mentions suivantes dont il affirme l'exactitude

1. Raison de commerce COMERCE GENERAL AGRO SYLVO PASTORALES TRANSPORT  
Nom sous lequel est exercé le commerce IMPORT EXPORT SANTS ALPHABETISATION  
2. Enseigne de l'établissement commercial FORMATION  
3. Nom, prénoms (Surnom et pseudonyme)  
4. Date et lieu de naissance  
Nationalité d'origine (s'il y a lieu)  
5. Autre nationalité, mode et date d'acquisition  
Date d'autorisation de séjourner au Sénégal (pour les étrangers) (3)  
6. Autorisation de faire le commerce (4)

7. Régime matrimonial  
8. Objet de commerce COMERCE GENERAL AGRO SYLVO PASTORALES TRANSPORT  
9. Adresse du principal établissement A MERINA DAKHAR / IMPORT EXPORT SA  
à l'étranger (5) ALPHABETISATION  
10. Succursales ou agences à l'étranger (6)  
Fondé de pouvoirs nom, prénoms domicile. état civil (6) nationalité (7)

11. Directeur ou chef de la principale succursale (nom, prénoms, domicile état civil (6) nationalité (7)

12. Etablissements Précédemment exploités  
actuellement exploités dans le ressort d'autres tribunaux  
13. Brevet d'intervention exploité (8) Date de recensement d'exploitation de l'établissement commercial  
14. Marque de fabrique ou de commerce déposée, employée (9)  
fait en triple exemplaires A THIES, LE 29 OCTOBRE 1997

Cadre réservé à la légalisation, s'il ya lieu

Signature

- 1 Si s'agit d'une femme mariée ou d'une veuve indiquer également le nom patronymique.
- 2 Directement ou par M..... Nom et adresse du mandataire si le dépôt de la déclaration est effectuée par un mandataire (au nom de M) s'il s'agit du directeur de la succursale ou agence d'un commerçant établi à l'étranger.
- 3 Si s'agit d'un étranger ayant obtenu un permis de séjour au Sénégal

- 4 Date de l'acte d'autorisation
- 5 Indiquer les villes, départements et pays
- 6 Date et lieu de naissance
- 7 Indiquer les cas échéants si la nationalité a été acquise par .....religion ou autrement.
- 8 Numéros des brevets
- 9 Numéros et lieu de dépôt des marques

Le Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de THIES soussigné, certifié que le contenu de la présente déclaration a été reporté au registre du commerce sur lequel le requérant est immatriculé sous le N°.....

A THIES, LE 29 OCTOBRE 1997

Le Greffier en Chef

REGISTRE CENTRAL  
La présente déclaration a été reçue au registre contre du commerce

Le Greffier en Chef  
(Signature et timbre de l'Office National)

Nota : - Au cas où l'emplacement réservé sur la feuille serait insuffisant pour l'instruction des mentions nécessaires ; celles-ci peuvent être reportées au verso en indiquant le numéro d'ordre auquel elles se réfèrent et en ayant soin de laisser sur le côté droit une marge de 5 centimètre permettant la reliure.

125  
**TRIBUNAL REGIONAL DE THIES /SENEGAL**  
**GREFFE DE COMMERCE**  
**CERTIFICAT**  
**D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE COMMERCE**

Le Greffier en Chef près le Tribunal Régional de THIES /SENEGAL soussigné certifie que M ONSIEUR CHEIKH DIAGNE AGISSANT ES QUALITE DE PRESIDENT DU GIE " ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PAIRAINAGE ET LE DEVELOPPEMENT DE MERINA DAKHAR / demeurant à MERINA DAKHAR / est inscrit au Registre de Commerce de THIES sous le numéro 1.559/B/97 le 29 OCTOBRE 1997

OBJET DE COMMERCE COMERCE GENERAL AGRO SYLVO PASTORALES TRANSPORT  
IMPORT EXPORT SANTE ALPHABETISATION FORMATION

Délivré en Brevet au Greffe le 29 OCTOBRE 1997  
pour servir et valoir ce que de droit



Le Greffier en Chef



## GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

### REGLEMENT INTERIEUR

#### ARTICLE 1 - INSTITUTION ET MODIFICATION DE REGLEMENT INTERIEUR

Les soussignés agissant comme membre du Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) dénommé ont établi ainsi qu'il suit le texte de leur règlement intérieur prévu au contrat constitutif dudit règlement qu'il complète et précise. Seule l'assemblée générale extraordinaire des membres est susceptible de modifier en toutes ses dispositions et de compléter le présent règlement.

#### TITRE - RÔLE DU GROUPEMENT

#### ARTICLE 2 - CREATION, DEVELOPPEMENT ET ENCOURAGEMENT DE TOUTES ACTIVITES POUVANT CONTRIBUER A L'EPANOUISSEMENT DE SES MEMBRES.

Conformément à son objet, le Groupement est investi des pouvoirs les plus étendus en vue de mener des activités de toute nature (commerciale, industrielle, production, recherche action et autre) dans l'intérêt de ses membres. Le Groupement accomplit cette mission par tous moyens à sa convenance. A cet effet, il est habilité à prendre tous contacts et initiatives pour entre autres faciliter la bonne marche du Groupement.

#### ARTICLE 3 - LES ORGANES DU GROUPEMENT COMPRENNENT UNE ASSEMBLEE ET UN CONSEIL DE GESTION

L'assemblée en tant qu'organe délibérant tous les membres du Groupement, alors que le Conseil applique les décisions arrêtées par l'assemblée générale.

L'agissements des membres du Groupement doit être conforme au processus décisionnels défini au niveau des statuts.

#### TITRE II - RÔLE DES MEMBRES DU GROUPEMENT

#### ARTICLE 4 - DROITS ET OBLIGATIONS

Tous les membres du Groupement et ceux qui pourraient y adhérer éventuellement doivent respecter obligatoirement les dispositions du présent règlement.

Ainsi chacun des membres s'engage à coopérer avec les membres et avec le Groupement en vue d'assurer le meilleur développement des activités du Groupement.

Notamment chacun des membres s'engage à communiquer toutes les informations dont il pourrait avoir connaissance et qui seraient de nature à exercer une influence favorable ou défavorable sur les actions du Groupement.

De même que chaque membre du Groupement a le droit et l'obligation d'utiliser les services du Groupement pour toute opération entrant dans l'objet de celui-ci.

Chaque Groupement a le droit de :

- participer avec voix délibérante aux assemblées des membres.
- participer aux opérations de bénéfices qui apparaissent à la fin de chaque exercice et lors de la liquidation.

Notamment les informations qui leur sont données lors de l'assemblée ordinaire annuelle, chaque membre a le droit d'être informé à tout moment sur l'activité du Groupement.

L'adhésion implique l'obligation de respecter dans leur lettre et dans leur esprit, le contrat constitutif du Groupement d'Intérêt Economique, le présent règlement intérieur, de se soumettre à toutes leurs dispositions, ainsi qu'aux décisions prises par le Conseil de Gestion dans le cadre de ses pouvoirs et l'assemblée générale.

#### ARTICLE 5- ADHESION DE NOUVEAUX MEMBRES

Le Groupement peut au cours de son exercice, admettre de nouveaux membres, personnes morales ou physique. Seules seront admise à présenter leur candidature les personnes exerçant leurs activités dans le domaine dans lequel évolue le Groupement.

Toute candidature ne sera admise que si la majorité des membres du Groupement se prononce en sa faveur lors d'une assemblée professionnelle réunie à cet effet.

Toute décision d'admission ou de rejet est, notifié au postulant par écrit.

STATUTS D'UN GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

Les soussignés,

M Cherif Diagne, N Sarré, Abdou Diakhane, M Mousse Dieng, N Diass, M Maguelli Kaze, M Mousse N Diaye, Gadiel Diass, M Hady Sallé, Abdou Diakhane

- 1° M. Diakhane - Dir.
2° Sec. adj.
1° M. Diakhane - Dir.
2° M. Diakhane - Dir.
3° M. Diakhane - Dir.
4° M. Diakhane - Dir.

On établit ainsi qu'il suit les statuts d'un GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE qu'ils se proposent de constituer.

ARTICLE 1 - FORME

Il est formé entre les soussignés, un Groupement d'Intérêt Economique qui sera régi par les lois en vigueur et par les présents statuts.

ARTICLE 2 - OBJET

Le Groupement d'Intérêt Economique a pour objet : Commerce Général, Agro Sylvico Pastoral, Transports, Import, Export, Sauti, Alphabétisation, Formation

L'objet du Groupement d'Intérêt Economique pourra toujours être modifié ou étendu conformément à la loi n° 85 - 40 - du 29 Juillet 1985

ARTICLE 3 - DENOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale du Groupement est GIE "Association pour le développement de l'économie paysanne et le développement de l'économie d'exportation" « A.P.D.M. ». Cette dénomination devra toujours être mentionné suivie du mot « Groupement d'Intérêt Economique » régi par la loi n° 85 -40 du 29 Juillet 1985

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le Siège social du groupe est établi à Fatick, Sénégal. Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville ou de la région ou en tout autre endroit du Sénégal en vertu d'une délibération des membres.

ARTICLE 5 - DUREE

La durée du Groupement d'Intérêt Economique est fixée à illimitée à compter du jour de sa constitution définitive sauf les cas de dissolution prévu à l'article 12 de la loi 85 - 40 du 29 Juillet 1985.



Communauté de Taby Fall 170473

CG P<sub>2</sub> : Comité de gestion du ferronage

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE FISCALE

96-97

ONE de Merina Dakhar  
 communauté de Taby Fall

CGP<sub>2</sub>

## Rapport d'activité du comité de gestion du parrainage

### Présentation du CGP<sub>2</sub>

Le comité de gestion du parrainage de la communauté de Taby Fall a été créé le 30 octobre 1996 à Battal<sub>1</sub> après la mise en place de CGPs centralisées à la base. Polarisant seize (16) villages dont douze (12) paroisses (Ndiss, God Ndiss, NGuéroul Loto, Thiar, Toucouleur Mbodyenne, Mbam Fall, Gatty Gueye, Battal<sub>1</sub>, NDawene, NGadiaga, Taby & Ndiaye Diamboniane) soit 1376 membres et quatre (4) villages non paroissiaux (Béty Gueye, NGakene, Thilar, Thiougangne) soit 103 membres ce qui fait un total de mille quatre cent soixante dix neuf membres 1479 pour le CGP<sub>2</sub>. Le nombre d'enfants enrôlés est à huit cent quatre vingt cinq 885 dont cent soixante onze 171 effectivement parrainés.

Depuis le 29-10-97 le CGP<sub>2</sub> est devenu A.P.D.M (Association pour la Promotion du Parrainage et le Développement) avec sa reconnaissance juridique sous le numéro 1559/B/97. Cette dénomination répond<sup>au</sup> des réglementations comme un couteau à double tranchants (Parrainage et Développement). Elle se veut une structure de parrainage des villages et d'autres villes ou villages de l'Amérique ou de l'Europe en générale et des enfants en particulier.

Vie des commissions: Le CGP est composé d'un bureau exécutif de 12 membres et 6 commissions techniques.

a- Le secrétariat: composé de trois membres (Secrétaire général, Secrétaire administratif et son adjoint). Le Secrétaire administratif a eu un travail remarquable pour la tenue du registre, pour la réception de courriers (Procès Verbal, Convocation de Réunion, Demande...), quinze réunions (15) ont été tenues dont dix (10) mensuelles et cinq (5) de bureau.

b- La commission agricole: composée elle aussi de trois membres, à fait un brillant travail. Elle a bénéficié des semences de pomme de terre 400 dont les 25% du coût ont été versés à la World Vision, des semences diverses (tomate, aubergines, navet, carotte etc...) ainsi que des produits phytosanitaires et de l'engrais. Ceci entre dans le cadre du programme maraîchers.

autres semences ont été reçues :

- pour le mil 13 ha
- et pour le niébé 04 ha.

trois pulvérisateurs ont été acquis pour la lutte contre les prédateurs ayant plus l'espoir d'un hivernage prometteur la commission pris l'initiative de recourir aux semences de pastèques, parce que plus adaptées à une telle saison, en débloquant une somme de cinq cent mille francs (500.000<sup>Frs</sup>) pour sauver l'espoir.

la répartition a été faite en fonction de la demande pour toutes les semences.

c- La commission terrainage : comprenant trois membres qui travaillent concert avec les superviseurs d'enfants, a eu à distribuer des t-shirts et aider les enfants pour les besoins de soins de santé. Elle a également aidé les superviseurs dans l'accomplissement de leurs différentes tâches.

d- La commission financière : comprenant le trésorier général, le trésorier adjoint et les trois commissaires aux comptes a connu une entrée 1480.395<sup>Frs</sup> composée de (cotisation des membres, subvention, bénéfices généraux, crédit bancaire) et une sortie de : 1238.825<sup>Frs</sup>. compose elle aussi de dépenses administratives, cautionnement à mil, semences, pulvérisateurs construction d'abri pour le moulin et solde : 241.570<sup>Frs</sup> au trésorier général et 148.800<sup>Frs</sup> pour caution crédit bancaire.

e- La commission promotion féminine : Elle a commencé l'une de ses activités teinture le 08-08-97 à Ndawene et a fait trois séances correspondant à trois ans; leurs revenus sont évalués à 26325<sup>Frs</sup> dépenses.

dans le cadre de l'allègement des travaux de la femme la commission a bénéficié d'un moulin à mil associé de décatiqueuse (world vision). Les bénéfices réalisés par cet équipement sont entiers dans le budget de l'association. C'est dans ce village (Ndawene) qu'il est installé.

vu de ce bilan il nous semble que tout est rose mais des efforts sont à déployer vu :

- \* le manque de formation de certains délégués
- \* la non prise en considération des enfants ce qui fausse l'esprit de l'association
- \* le retard des cotisations
- \* le non respect des contrats signés par certains délégués pour le paiement des crédits de semence.
- \* la non restitution des réunions par certains délégués.

- \* le non respect des contrats par le crédit mutuel de Tivouane.
- \* la difficulté de trouver d'autres voies génératrices de revenus.

Perspectives:

Celles vont s'articuler autour de :

- \* l'obligation de mettre sur pied une mutuelle de santé pour les enfants une des principales priorités.
- \* la formation des délégués dans plusieurs domaines (gestion - animation agriculture - élevage - parrainage - Soins de santé primaires, MST/SIDA, élaboration de projets)
- \* la mise en place d'une banque céréalière communautaire; déjà le CG investit une somme importante pour l'achat de mil dans le programme de la Vision Mondiale.
- \* l'augmentation des centres d'alphabétisation fonctionnelles pour l'éducation des enfants.
- \* l'obtention de semence de pomme de terre très tôt
- \* la disposition d'une boutique communautaire et d'équipement pour l'allègement des travaux de la femme (presse à huile avec crie, batteuse à mil, moulin à beurre d'arachide).
- \* l'élaboration du projet d'embauche.

Conclusion:

Nous ne pouvons terminer sans tirer chapeau à notre partenaire modèle la Vision Mondiale qui nous a beaucoup soutenu pour arriver à ce bilan assez positif. Nous félicitons tous ses agents et souhaitons qu'elle continue à œuvrer pour le bien être des populations désertiques. Nous remercions également les délégués omniprésents et dynamiques ainsi que les membres fidèles. Nos remerciements vont également à l'endroit du Sous Préfet de Merina Lakhar du Président du Conseil rural de l'infirmier chef de poste Momadou Hgom qui n'a ménagé aucun effort pour la santé des enfants parvins le directeur de l'école primaire de Merina M. Seydi pour l'éducation de enfants. Mention spéciale à l'**EGAM** qui à toujours voulu nous accueillir dans ses locaux à chaque fois que le besoin se fait sentir. Pour terminer nous demanderons au conseil d'administration qui sera installé tout à l'heure à bien réfléchir avant de postuler un poste ou de

voter pour qui que ce soit.

Que le bureau qui sera élu s'attèle à la grande tâche qui l'attend  
fin de présenter un bilan beaucoup plus positif à la prochaine  
assemblée.

# Situation financière détaillée annuelle.

## Entrée

Designation	Montant	Cumul
Adhesion douze villages	48.000 <sup>f</sup>	48.000 <sup>Frs</sup>
Cotisation annuelle	4 214 20 <sup>f</sup>	469420 <sup>Frs</sup>
Benefice pomme de terre	140.000 <sup>f</sup>	609420 <sup>Frs</sup>
Subvention Modou Ndize	2.500 <sup>f</sup>	611920 <sup>Frs</sup>
Benefice intrant mil	15600 <sup>f</sup>	627520 <sup>f</sup>
Benefice intrant niébe	6000 <sup>f</sup>	633520 <sup>Frs</sup>
Pulvérisateurs	60.000 <sup>f</sup>	693520 <sup>Frs</sup>
Credit bancaire	320.000 <sup>f</sup>	1013520 <sup>Frs</sup>
Posteque.	466.875 <sup>f</sup>	1480395 <sup>Frs</sup>

Total entrée : 1480.395<sup>Fr</sup>

Credit aux membres :

83.125<sup>Frs.</sup>

## Sortie

Designation	Montant	Cumul
Transports	33200 <sup>f</sup>	33200 <sup>f</sup>
Caution moulin à mil	250.000 <sup>f</sup>	283200 <sup>f</sup>
Repas (reunions)	59.630 <sup>f</sup>	342830
Reconnaissance juridique frais.	50.200 <sup>f</sup>	393030
Cachet et carnet de bon.	5000 <sup>f</sup>	398.030
frais abri moulin à mil	135795 <sup>f</sup>	533.825
Achat semence posteque.	465.000 <sup>f</sup>	998.825
Achat mil banque cerealiere	240.000 <sup>f</sup>	1238.825

Total sortie : 1238.825<sup>Frs</sup>

Solde : 241.570<sup>Frs</sup>

Net en caisse : 92.770<sup>Frs</sup>

Crédit mutuel : 148.800<sup>Frs</sup>

Crédit aux membres du CGP : 83.125<sup>Frs</sup>

241570<sup>Frs</sup>  
 76315<sup>Frs</sup>  
 148200  
 -----  
 225155  
 80500  
 148855

Communauté de Tabby Fall

CGP<sub>2</sub>

Assemblée Générale du CGP<sub>2</sub> APDM.

## Ordre du jour

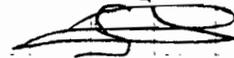
- 1- Mot du chef de village de NDawene
- 2- Mot du délégué du village de NDawene.
- 3- Rapport morale du Président Cheikh Diagne
- 4- Rapport d'activité.
- 5- Mot de la Vision Mondiale
6. Renouvellement du bureau

Zone II		Liste des délégués Par village				
A.P.D.M						
Villages	Prénoms	Nom	Villages	Prénoms	Nom	
Dawéne	Cheikh	Diagne	NGAKÉNE	Daba	NDIAYE	
	NDeye	Gueye		Maguette	Dieng	
	Moussa	NDaw		Tamsir	fall	
NDIASS	Moussa	Dieng	Béty Gueye	Thierno	Gueye	
	Pane	Ba		KINE	Gueye	
	Cheikh	Dieng		Soda	Wade	
AD NDIASS	Moussa	NDIAYE	THIAR	Maguette	Karé	
	Bineta	Samb		Jbrähima	SARR	
	Fatou	faye		Soda	NDIAYE	
GADIAGA	Ousdeynou	falli	Taby fall	Mafall	falli	
	Jbrähima	wade		Masta	fall	
	MBene	SARR		NDiatte	fall	
DATTALI	Mayony	DIENG	NDIAYE-	Sokhna	fall	
	Modou	NDIAYE		DIEMBANE	Soujibou	NGuingu
	Maty	SARR		-ne	Modou	DIOP
NGUEOUL	Thierno	DIOP	Thiougagne	Seyhabou	NDoye	
	Massamba	DIOP		Amy	DIOP	
	Abdoulaye	NDIAYE		NDoumbe	MBengu	
Ucouleur-	Massal	MBaye	Gally Gueye	Modou	DIOP	
MBOJENE	Awa	faye		NOGAYE	Thiam	
	NDemba	NDIAYE		Aram	DIUF	
HILOR	Abdou	Cissé	MBamba	Bouso	Gueye	
	Dior	fall		Tall	ADA	Thiam
	NDella	NDIAYE		Dame	NDIAYE	

ARRÊTÉE le 28-11-97

Secrétaire Général

le Président



COMMUNAUTÉ DE TABY FALL

A.G du 28-11-97

170473 ZONE II

SOCIATION POUR LA PROMOTION  
PARRAINAGE et le Deve-  
loppement de MERINA DAKHAR

## BUREAU DE L'A.P.D.M

Président	CHEIKH	Diagne
1 <sup>er</sup> vice Pat	MOUSSA	Dieng
2 <sup>er</sup> vice Pat	MAGUETTE	KARÉ
Secrétaire Général	MOUSSA	NDIAYE
Secrétaire Général ADJOINT	MATY	SARR
Secrétaire ADMINISTRATIF	Massamba	DIOP
TRESORIER Général	MODOU	NDIAYE
TRESORIER Général Adjoint	OUSSEYNOU	FALL

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

1 <sup>er</sup>	MAYONY	Dieng
2 <sup>er</sup>	Massal	MBAÏE
3 <sup>er</sup>	CHEIKH	Dieng

Arrêté Le 28-11-97

Le Président de séance

secrétaire de séance

MINUTE de TABY FALL

A.G du 28-11-97

170473 ZONE II

A.P.D.M

## COMMISSIONS TECHNIQUES

Commission	Parrainage
NOGAYE	THIAM
NDEYE	GUEYE
MAFALL	FALL
KHE	GUEYE

Commission Agric-Environnement	
SOYIBOU	NINGUINGU
SOKHNA	FALL
TAMSIR	FALL

Commission Santé et Action Sociale	
BOUSSO	GUEYE
Bineta	SAMB
AMY	DIOP
MOUSSA	NDAW

Commission Promotion féminine	
FATOU	FAYE
ARAM	DIOUF
NDIATTE	FALL

Commission Commercialisation	
HIERNO	GUEYE
Maguette	DIENG
BRAHIMA	SARR
DABA	NDIAYE

Commission Sensibilisation et <sup>reconciliat.</sup>	
IBRAHIMA	WADE
MODOU	DIOP
AWA	FAYE

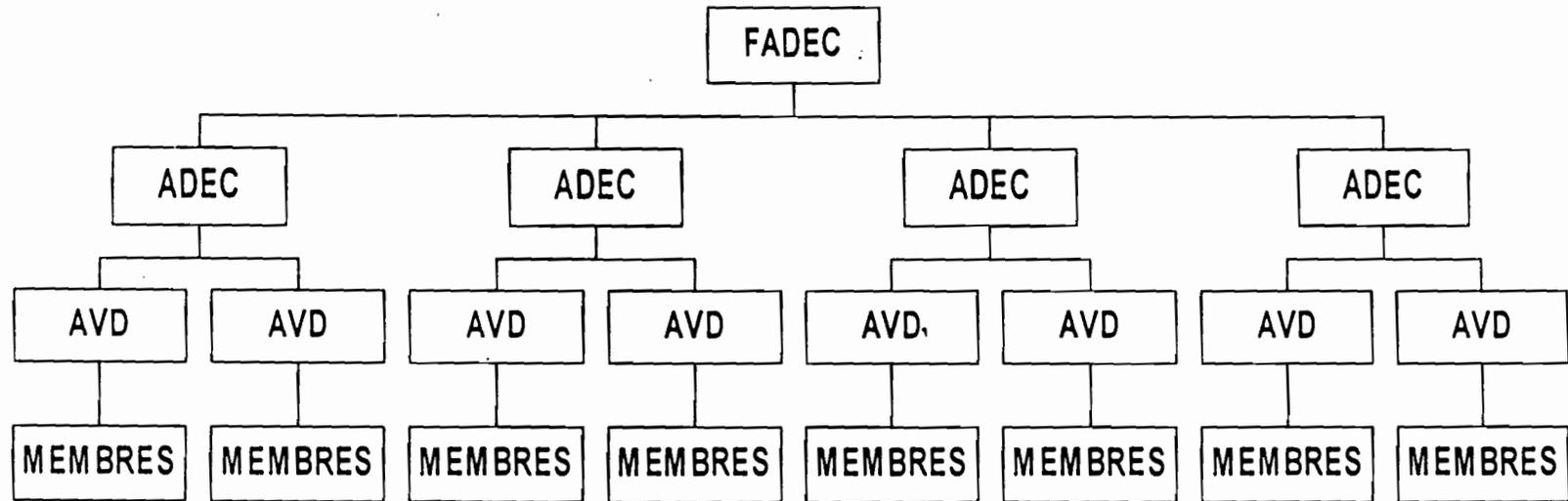
Commission Credit	
Madou	DIOP
AME	NDIAYE
INE	BA

Commission hydrique	
ABDOU	CISSE
SODA	NDIAYE
ADA	THIAM

Préparées le 28-11-97

le President de séance

## ORGANIGRAMME DES STRUCTURES VILLAGEOISES



FADEC: Federation des Associations de Developpement Communautaire.

ADEC: Association de Developpement Comunaautaire.

AVD: Association Villageoise de Developpement.

## **PRINCIPALES DOLEANCES (CR Mérina Dakhar)**

On voudrait aussi d'autres moyens pour que la Communauté Rurale puisse avoir de nouvelles activités.

### Routes et Pistes de Production :

- Réfection tronçon meckhé - Thilmakha (45km)

Réfection pistes de protection : - Mérina Dakhar / Diokoul Tabby - Darou Salam / Mbaylar - Kelle / Mérina Dakhar

### Electrification Rurale :

- Extension réseau électrique : (Ndoyène - Ndiass.; Ngadiaga, Diokoul Tabby, Couré Mbattar, Ndawène, Mérina Ndiass, Loyène Yérou, Battal - Gatty - Thiombogne - Darou Salam.
- Electrification CERP et renforcement moyens (Appui institutionnel)

### Santé :

- Prévoir des fonds de dotation dans les budgets de CR pour les Postes de Santé
- 1 ambulance pour les évacuations sanitaires
- 1 sage-femme pour la Maternité de Mérina-Dakhar
- Equipements des cases de Santé

### Agriculture :

- Acquisition matériel et entrants agricoles (Semences de qualité et engrais)
- Réouverture des points de collecte pour la commercialisation agricole.
- Implication de l'encadrement technique local dans le programme de phosphatage.

### Elevage :

- Acquisition aliments de bétail
- Projet amélioration des races bovines (Insémination artificielle)
- Multiplication centres de vaccination pour la prophylaxie du bétail
- Lutte contre les vols de bétail.

### Jeunesse :

- Réalisation infrastructures sportives (terrain de jeu)
- Réhabilitation foyers de jeunes.
- Activités générales de revenus (réalisation et .../...) financement de projets
- Formation des ASC.

### Promotion Féminine :

- Matériel d'allégement des travaux (moulins et batteuses à mil)
- Petit matériel de maraîchage
- Grillage de protection pour les champs collectifs et bois de village.

### Education et Formation :

- Création de Centre Formation pratique (pour lutter contre la déperdition scolaire)
- Formation des élus pour le renforcement des capacités.

### Hydraulique :

- Construction de forages équipés de château d'eau (avec extension réseau) d'adduction d'eau dans les villages - à partir de Darou-Salam, Guengou et environnement
- Acquisition pompe immergée pour le forage solaire de Mérina Dakhar.

### Alphabétisation :

- Appui aux opérateurs en alphabétisation (renforcement des moyens)

### Mutuelles d'Épargne et de Crédits :

- Renforcement des moyens (financements CEC/EGAM)

## PRINCIPALES DOLEANCES DANS LA C.R DE PEKESSE

---

- I . Réfection tronçon bitumé Meckhé - Thimakha ( 45 km ) .
- 2 . Acquisition matériel et intrants agricoles
- 3 . Construction de forages équipés de château d'eau avec des débits importants permettant d'étendre le réseau d'adduction d'eau .
- 4 . Réalisation d'infrastructures sportives et culturelles  
( Terrains de jeux - centres culturels etc... )
- 5 . Réhabilitation et équipement du Foyer des jeunes de Pékesse .
- 6 . Financement de projets permettant de lutter contre le chômage des jeunes .
- 7 . Allégement des travaux de la Femme ( acquisition de Moulins à mil et batteuse )
- 8 . Acquisition de grillage de protection des champs collectifs et périmètres maraichers .
- 9 . Construction nouveau C.E.M de Pékesse .
- 10 . Affectation de sage-femme à la maternité rurale de Pékesse
- 11 . Création d'un Centre de Formation Pratique à la Maison Familiale Rurale pour lutter contre la déperdition scolaire .
- 12 . Extension du réseau électrique dans les villages situés sur l'axe de la ligne haute tension Meckhé - Touba .
- 13 . Formation des élus pour le renforcement de leurs capacités dans la gestion de la collectivité .
- 14 . Appui à la promotion de la Caisse Rurale d'Epargne et de Crédit ( CAREC ) de Pékesse .

**PRINCIPALES DOLEANCES DANS LA C.R. DE ~~MEKHEK MEKHEK~~  
K O U L .-**

---

1. Réfection ancienne piste de production Koul-Meckhé (5 Km) pour désenclaver le chef-lieu de la Communauté rurale .
2. Réhabilitation du forage de Koul .
3. Allégement travaux des Femmes : acquisition de moulins à mil et batteuse.
4. Electrification rurale : branchement villages situés à proximité de l'axe de la ligne haute tension .
5. Facilités dans l'accès aux crédits agricoles (faciliter l'acquisition de matériel et intrants agricoles )
6. Equipement des cases de santé .
7. Affectation de sage-femme à la Maternité rurale de KOUL .
8. Réhabilitation et équipement du Foyer des jeunes de KOUL.
9. Financement de projets permettant de lutter contre le chômage des jeunes et l'exode rural .
10. Formation des élus pour le renforcement de leurs capacités dans la gestion de la collectivité .
11. Création d'un Centre de Formation Pratique pour lutter contre la déperdition scolaire .
12. Extension de l'école de Koul qui date de 1960 .
13. Multiplication des centres d'alphabétisation .